

The background of the cover features silhouettes of four diverse individuals: a woman with curly hair on the left, a man in the center, and two women on the right, one with a ponytail and another with her hand near her face. The silhouettes are rendered in a dark blue color against a lighter blue background.

Étude ethnographique du suivi des effets individuels et sociaux des changements liés aux activités minières à Malartic : période 2013-2020

JUIN 2022

RAPPORT DE RECHERCHE

AUTEURES

Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique
Direction de la santé environnementale, au travail et de la
toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

Sabrina Doyon, professeure titulaire
Département d'anthropologie, Université Laval

COLLABORATRICE STAGIAIRE

Vanessa Paré, auxiliaire de recherche
Département d'anthropologie, Université Laval

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE

Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique
Direction de la santé environnementale, au travail et de la
toxicologie

PARTENAIRES

Stéphane Bessette, conseiller scientifique en santé
environnementale
Frédéric Bilodeau, conseiller scientifique en santé
environnementale
Daniel Proulx, professionnel de surveillance
Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉVISEURS ET RÉVISEUSES

Sylvain Beaupré, professeur régulier
UER en sciences de l'éducation
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Laurie Guimond, professeure
Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Marie-Ève Maillé, professeure associée
CINBIOSE, Université du Québec à Montréal

Richard Martin, conseiller scientifique
Direction de la santé environnementale, au travail et
de la toxicologie
Institut national de santé publique du Québec

Les partenaires, réviseurs et réviseuses ont été conviés à
apporter des commentaires sur la version préfinale de ce
document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni
endossé le contenu final.

Les auteures ainsi que les réviseurs et réviseuses ont
dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune
situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou
potentiels n'a été relevée.

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Élaine Gervais, réviseuse linguistique externe

MISE EN PAGE

Aurélié Franco, agente administrative
Direction de la santé environnementale, au travail et
de la toxicologie

REMERCIEMENTS

Les deux auteures souhaitent remercier tous les
participants volontaires pour le temps consacré aux
rencontres et la générosité de leurs témoignages. Elles
désirent également remercier sincèrement les personnes
qui ont accepté de donner temps, expertise et
commentaires sur le présent document.

Cette étude a été financée par le ministère de la Santé et
des Services sociaux.

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique
du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur.
Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de
propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du
Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse
suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.*

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3^e trimestre 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-92633-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2022)

AVANT-PROPOS

En mai 2012, face aux inquiétudes et aux plaintes de citoyens, la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec pour réaliser des travaux dans le cadre d'une enquête épidémiologique du directeur régional de santé publique portant sur les impacts sanitaires de la reprise des activités minières à Malartic. Une approche ethnographique et une



Butte-écran séparant les activités minières du milieu habité

Source : Emmanuelle Bouchard-Bastien, mai 2019.

méthodologie qualitative ont entre autres été retenues afin de documenter les changements sociaux et leurs effets psychologiques et sociaux. Financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, cette étude couvre la période 2006-2013 et est disponible à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca/publications/1959>.

Le protocole de recherche initial proposait également la mise en place d'un suivi des impacts sociaux et psychologiques afin de documenter leurs variations à des moments clés du processus minier. Cet engagement permet de réaliser une étude longitudinale (tout au long des activités minières) sur les effets psychologiques et sociaux ressentis au sein de la collectivité de Malartic, et de documenter les variations en termes d'impacts sociaux et psychologiques.

Depuis la réalisation du portrait initial en 2013, des événements marquants en lien avec les activités minières sont survenus à Malartic, soit le projet d'agrandissement de la fosse de la mine et la déviation de la route 117, le rachat de la mine par deux compagnies exploitantes du gisement, la mise en œuvre du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* (GTECM, 2016) et l'annonce du projet de mine souterraine Odyssey. Ces événements semblent avoir atténué ou exacerbé certains effets sociaux et psychologiques documentés en 2013 en plus d'en avoir généré de nouveaux, tant positifs que négatifs. La Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue souhaitant mieux comprendre la nature et la portée des effets individuels et sociaux associés à ces éléments contextuels, une nouvelle évaluation des impacts s'imposait.

L'emploi du masculin générique vise à respecter l'anonymat des participants.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	VII
FAITS SAILLANTS	1
SOMMAIRE	2
1 INTRODUCTION	7
2 CONTEXTE	8
2.1 L'annonce et l'autorisation du projet d'agrandissement de la fosse	8
2.2 D'Osisko à Mine Canadian Malartic (MCM)	10
2.3 Le <i>Guide de cohabitation</i>	10
2.4 Le projet de mine souterraine Odyssey	12
3 MANDAT ET OBJECTIFS	13
3.1 Objectifs de la recherche	13
4 MÉTHODOLOGIE	14
5 ORIENTATIONS THÉORIQUES	17
5.1 Impacts sociaux et psychologiques	17
5.2 Écologie politique	17
5.3 Résilience	18
6 RÉSULTATS	19
6.1 Préoccupations et risques perçus	19
6.1.1 Qualité et milieu de vie	19
6.1.2 Dimensions sociales	34
6.1.3 Dimensions psychologiques	54
6.2 Changements et opinions sur la gestion	58
6.2.1 Changement de propriétaire de la compagnie minière	58
6.2.2 <i>Le Guide de cohabitation</i> et ses programmes	64
6.2.3 Changements administratifs de la ville	72
6.2.4 Voie de déviation de la 117	74
6.2.5 Opinions sur la gestion gouvernementale	76
6.2.6 Communication et transparence	79

6.3	Visions d'avenir et souhaits	83
6.3.1	Les inquiétudes.....	84
6.3.2	Les visions d'avenir	89
6.3.3	Les souhaits pour l'avenir	91
7	DISCUSSION.....	94
8	CONCLUSION.....	101
9	RÉFÉRENCES.....	102
ANNEXE 1	FAITS SAILLANTS DU PROJET CANADIAN MALARTIC	106
ANNEXE 2	FEUILLET D'INFORMATION.....	108
ANNEXE 3	GRILLE DE DISCUSSION.....	110
ANNEXE 4	SYNTHÈSE COMPARATIVE	113

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Malartic avant l'aménagement de la voie de déviation de la 117 (2016)	9
Figure 2 :	Malartic après l'aménagement de la voie de déviation de la 117 (2019)	9
Figure 3 :	Carte des zones visées par les compensations et l'acquisition à Malartic.....	11
Figure 4 :	Montagnes de résidus miniers	32
Figure 5 :	Affiches revendiquant des modalités plus équitables que celles offertes dans le Guide de cohabitation	70
Figure 6 :	Panneaux érigés durant les travaux de construction de la voie de déviation de la route 117	75

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

BAPE	Bureau d’audiences publiques sur l’environnement
CCZSVFM	Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic
CSCM	Comité de suivi Canadian Malartic
CES-CM	Comité d’échanges et de suivi – Canadian Malartic
DSPublique	Direction de santé publique
DIDO	<i>drive-in drive-out</i>
FECM	Fonds Essor Canadian Malartic
FIFO	<i>fly-in fly-out</i>
GTECM	Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LHJMQ	Ligue de hockey junior majeur du Québec
MCM	Mine Canadian Malartic
MELCC	Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PÉEIE	Procédure d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement
PM	<i>particulate matter</i>
SAAQ	Société de l’assurance automobile du Québec
SDEM	Société de développement économique de Malartic

FAITS SAILLANTS

Ce rapport présente les résultats du projet de recherche d'approche ethnographique intitulé *Suivi des effets individuels et sociaux en lien avec les activités minières à Malartic : évaluation 2013-2020*. Ils s'inscrivent dans une étude longitudinale qualitative réalisée à la demande de la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue et financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les résultats portent sur la période à l'étude seulement. Des changements ont eu lieu depuis la réalisation du présent travail sur le terrain à Malartic, notamment une entente à l'amiable mettant un terme à l'action collective intentée contre l'entreprise et la fin du programme d'acquisition des résidences principales. Les principaux constats de la recherche sont :

- Le suivi des effets individuels et sociaux liés aux activités minières à Malartic entre 2013 et 2020 a permis de cerner plusieurs changements survenus depuis juillet 2013, ainsi que des éléments toujours d'actualité et d'autres qui se sont estompés.
- La poussière représente encore la nuisance la plus importante. Plusieurs citoyens se préoccupent de l'impact potentiel sur la santé pulmonaire de l'exposition prolongée à des poussières de natures diverses.
- La population locale s'est transformée depuis la première enquête, résultant du départ de familles qui y logeaient depuis longtemps et de l'arrivée de nouvelles familles avec enfants.
- La plupart des citoyens de Malartic ont une perception plus positive de la nouvelle administration de la mine (Mine Canadian Malartic) que la précédente (Osisko). La compagnie minière est toutefois perçue comme étant moins soucieuse de son ancrage dans la communauté en termes d'employabilité et d'offres de contrats.
- Les programmes d'acquisition domiciliaire et de revente nés du *Guide de cohabitation* ont à la fois permis à des Malarticois de la zone la plus proche de la mine de déménager et à de jeunes familles de s'y établir. Toutefois, le programme d'acquisition n'aurait pas permis de rassembler et d'épauler l'ensemble des propriétaires de cette zone qui souhaitait vendre, et ce, pour diverses raisons associées aux critères d'admissibilité, aux montants alloués lors de l'achat et aux démarches administratives fastidieuses.
- Une perte de confiance envers les autorités gouvernementales s'est accrue à l'égard de la surveillance environnementale, qui découle entre autres des éléments connus concernant le changement de la norme d'exposition au bruit environnemental. La majorité des participants rencontrés affirme manquer d'informations sur les effets potentiels de ces nuisances sur la santé; ils ne croient pas non plus que la surveillance est adéquate et transparente. Cette perte de confiance envers les autorités est associée à une démobilisation quant à l'utilisation des mécanismes existants pour dénoncer les impacts et porter plainte.

SOMMAIRE

Ce document présente les résultats d'un suivi des effets sociaux et psychologiques liés à la reprise des activités minières à Malartic pour la période 2013-2020. Il s'inscrit dans le cadre d'une étude longitudinale réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec à la demande de la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue.

CONTEXTE

Quatre événements apparaissent plus significatifs pour la période à l'étude, qui inclut des phases d'exploration et d'exploitation. Ces événements, longuement discutés par les participants, permettent de contextualiser les changements et les impacts recensés dans ce rapport de recherche. Ces événements sont :

- Le projet d'agrandissement de la fosse et la déviation de la route 117, incluant l'annonce du projet en décembre 2013, la création d'un regroupement spontané de citoyens vivant à proximité de la fosse en 2014 et les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en 2016.
- Le rachat en 2014 de la mine de la Corporation minière Osisko par Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Corporation pour former Mine Canadian Malartic.
- La coconstruction et la mise en œuvre du [Guide de cohabitation](#), qui comprend des programmes de compensations financières et d'acquisition domiciliaire. Dans la foulée, une action collective a été déposée par des riverains de la fosse contre Mine Canadian Malartic découlant de l'incapacité du [Guide de cohabitation](#) à répondre à certaines de leurs demandes.
- L'annonce du projet de mine souterraine Odyssey qui permet d'estimer la poursuite des activités minières à Malartic jusqu'en 2039.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Dans une perspective de santé publique, cette étude a pour but de documenter les variations en termes d'impacts et de perceptions tout au long des activités minières à Malartic. Plus spécifiquement, les objectifs de recherche sont :

- Documenter les changements ressentis au sein de la communauté de Malartic entre 2013 et 2020.
- Déterminer les impacts sociaux et psychologiques associés aux changements et aux nuisances, ainsi que les facteurs qui les modulent.
- Documenter les opinions et les préoccupations quant à la gestion des risques associés à l'exploitation minière.

Financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le projet de recherche permet d'outiller la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de son mandat de vigie sociosanitaire à Malartic quant aux impacts psychologiques et sociaux engendrés depuis la reprise des activités d'exploration et d'exploitation en 2006.

MÉTHODOLOGIE

La question de la cohabitation des Malarticois et des activités minières est abordée au moyen d'une méthodologie qualitative adoptant une approche ethnographique. Les dimensions perçues et vécues de la qualité de vie, des changements sociaux et individuels et des opinions sur la gestion au sein de la collectivité de Malartic depuis la dernière collecte de données, en juillet 2013, ont été documentées par des groupes de discussion et des entrevues individuelles. Un échantillonnage basé sur les résultats du [portrait initial](#) et les faits saillants de la période 2013-2020 a été mené pour assurer la représentativité de la population et des caractéristiques importantes pour la recherche. Au total, 33 participants ont été interrogés entre mai 2019 et octobre 2020. Le matériel recueilli lors des entrevues a fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu. Cette étape a permis de dégager des thématiques ainsi que des liens entre les différents thèmes et les éléments du contexte. Enfin, une comparaison avec les données du portrait initial a été effectuée pour faire ressortir les principales variations des changements sociaux durant ces sept années.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Nuisances et qualité de vie

La qualité de vie et les nuisances demeurent une source de préoccupations pour les citoyens. Les mêmes préoccupations persistent à propos des symptômes physiques liés à la poussière et ses conséquences à long terme sur la santé. Toutefois, contrairement au précédent rapport, les citoyens rencontrés ne mentionnent pas vouloir quitter Malartic en raison de la poussière. Il est donc possible que ceux qui étaient motivés à agir à cause de cette nuisance soient déjà partis.

Une préoccupation nouvelle émerge quant aux effets combinés sur la santé de la poussière de la mine, de la circulation et de la pollution. Ces effets combinés (plutôt que cumulés) seraient mal ou pas détectés par les autorités responsables. Les citoyens rencontrés répètent qu'en ville la circulation a augmenté et que les véhicules circulent à une vitesse toujours plus grande. Des préoccupations relatives à la dégradation de l'environnement ont également été évoquées par certains participants comme la pollution des nappes d'eau souterraine et des lacs par les installations de la mine.

Plusieurs Malarticois continuent de vivre du stress en raison des vibrations, ce qui induit des réactions de stress notamment chez les enfants, bien que certains disent s'y être habitués.

Un nouvel élément émerge des entretiens : la frustration et le désarroi palpables chez les citoyens à la suite de la modification des valeurs d'exposition au bruit par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce changement réglementaire a permis d'accommoder la compagnie minière puisqu'il lui était impossible de réduire davantage les émissions de bruit après la mise en place des mesures de mitigation.

Le paysage de Malartic s'est transformé dans les dernières années. Les résidus miniers s'accumulent derrière la ville et forment des montagnes bien visibles. Une perception d'enfermement et un sentiment de perte d'accès à la nature et au territoire en découlent – déjà évoqués dans le premier rapport.

L'enjeu relatif aux nuages jaune-orange (NO_x) après les sautages n'a cependant pas été mentionné dans cette enquête et semble ne plus être une source d'inquiétude pour les habitants.

Dimensions sociales

Au moment de l'enquête, des divisions sociales étaient encore visibles au sein de la population. Lors du premier rapport, la polarisation des Malarticois était surtout basée sur les positions « pour » ou « contre » la reprise des activités minières. Depuis l'annonce du projet d'agrandissement, les divisions sont plutôt associées à la cohabitation des résidents et des activités minières. Certains Malarticois luttent afin d'être dédommagés à la hauteur des nuisances subies, de l'impact sur leur qualité de vie ressenti et de la valeur de revente appréhendée de leurs biens immobiliers. D'autres se résignent, ou n'ont pas de répercussions sur le plan financier ou dans leur vie quotidienne.

Autre changement significatif : la transformation de la population locale des dernières années qui a ébranlé le tissu social. La population a diminué et elle se compose dorénavant de nombreux nouveaux visages et de jeunes familles. Ces dernières, dont certaines sont constituées d'employés de Mine Canadian Malartic, souhaiteraient s'établir à Malartic en raison du coût inférieur des maisons comparativement à Val-d'Or et de la présence d'infrastructures de construction récente.

Comme dans le premier rapport, plusieurs changements socioéconomiques ont été soulevés et discutés. L'augmentation des inégalités socioéconomiques et du coût de la vie demeure. De nouvelles préoccupations susceptibles de favoriser ces tendances sont toutefois évoquées : l'augmentation des taxes municipales, la fin des compensations financières du *Guide de cohabitation* chez les ménages à faible revenu et la possibilité que ces mesures affectent les enjeux socioéconomiques existants.

Changements et opinions sur la gestion

Changement de la compagnie minière

De façon générale, les participants ont une perception plus positive de la nouvelle administration de la mine (Mine Canadian Malartic) que la précédente (Osisko), quoique certaines critiques semblables à celles du premier rapport demeurent. Les citoyens pensent que la nouvelle administration diffuse plus d'informations, qu'elle fait preuve d'une meilleure écoute, qu'elle respecte davantage les normes environnementales et qu'elle agit globalement en bon citoyen corporatif. Les résidents notent qu'elle s'implique auprès des habitants en finançant des comités, des organisations et des activités en plus de s'engager auprès de la municipalité. Malgré leur perception plus positive, les citoyens gardent une certaine réserve et un sens critique face à cette entreprise. Le style de gestion des ressources humaines est selon eux plus standardisé.

Le Guide de cohabitation et ses programmes

La mise en place du *Guide de cohabitation* apparaît comme un des grands chantiers de Mine Canadian Malartic. Cette initiative sous-tend la reconnaissance formelle des impacts des activités minières concernant les nuisances affectant la qualité de vie. L'élaboration du *Guide* s'est faite en concertation avec différents acteurs du milieu afin de répondre à une variété de préoccupations. Le processus n'aurait toutefois pas permis d'apaiser des tensions lors de la démarche de coconstruction, puisque des citoyens se sont retirés et ont entamé une action collective contre l'entreprise.

Les citoyens de Malartic considèrent le programme de compensations financières avant-gardiste de la part de Mine Canadian Malartic. Inversement, quelques critiques ont été soulevées en ce qui a trait aux populations les plus vulnérables qui n'auraient pas été accompagnées adéquatement lors du premier versement rétroactif offert en compensation pour les dommages subis. Constatant les impacts négatifs potentiels pour certains ménages à la fin du programme de compensation, certains répondants croient que les versements auraient dû être effectués collectivement plutôt qu'individuellement.

Pour la majorité des résidents rencontrés ayant bénéficié du programme d'achat de propriétés principales, l'expérience a été positive. Certains ont toutefois fait part d'un certain mécontentement et d'une perception d'iniquité concernant les sommes allouées par le programme comparées à la valeur marchande de la résidence. La mise en vente par Mine Canadian Malartic des maisons acquises a facilité l'accès à la propriété pour de jeunes familles grâce à l'incitatif financier offert. Le principal effet négatif relevé par quelques participants porte sur le fait que le programme entre en concurrence avec les autres vendeurs de maisons à Malartic.

Opinions sur la gestion gouvernementale

Les opinions sur la gestion gouvernementale des risques abordent les mêmes thèmes que dans le rapport précédent, soit la communication, la transparence et la prudence quant au respect des normes environnementales et la surveillance des impacts. Les acteurs concernés et les enjeux changent toutefois, notamment la perte de confiance envers les autorités gouvernementales, qui découle entre autres du changement des limites d'exposition au bruit environnemental pour accommoder l'entreprise par l'adoption du décret ministériel autorisant le projet d'agrandissement. Les participants blâment principalement des fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de la Santé publique pour leur inaction. D'autres accusent plutôt les élus provinciaux, qui auraient la mainmise sur ces derniers, afin de favoriser le développement de l'exploitation aurifère.

Communication et transparence

La diffusion régulière de bulletins d'information par Mine Canadian Malartic constitue une amélioration notable comparativement aux pratiques d'Osisko. Toutefois, quelques citoyens ont témoigné d'un manque de confiance dans les informations transmises. Bon nombre de participants ont également soulevé des doutes sur l'exactitude des informations véhiculées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à propos du suivi environnemental. D'ailleurs, concernant la gestion des nuisances, des participants observent une faible écoute de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de Mine Canadian Malartic au moment de formuler des plaintes, celles-ci étant parfois considérées comme infondées ou ne générant pas d'actions concrètes.

Visions d'avenir et souhaits

Les inquiétudes pour l'avenir demeurent sensiblement les mêmes que celles présentées dans le premier rapport. En effet, la possible fermeture ou la croissance potentielle de la municipalité sont évoquées, de même que la possibilité de la voir perdre son poids régional après la fermeture de la mine. Les visions d'avenir et les souhaits pour l'avenir reflètent également ceux évoqués dans le premier rapport : l'importance de diversifier l'activité économique de la ville, de bien gérer les revenus de la ville et de la municipalité en général, de mieux planifier le développement local et d'apprendre du cas de Malartic pour les autres régions où se déploient des activités similaires.

1 INTRODUCTION

L'histoire de la municipalité de Malartic est indissociable de l'exploitation aurifère. Les premiers travailleurs sont arrivés dans les années 1930, attirés par trois sites d'exploitation souterraine (Canadian Malartic Gold Mines, Sladen Malartic Mines et East Malartic Mines), qui auront assuré une effervescence économique et démographique jusque dans les années 1970 (Saint-Jarre et Dumas, 2021; Faucher, 2014). Constituée en 1939, la municipalité de Malartic atteint un sommet de 6 998 habitants en 1961 avant d'amorcer sa descente, principalement attribuable à cette époque à la fermeture des sites d'exploitation et à l'exode des travailleurs (Saint-Jarre et Dumas, 2021). Dans ce contexte post-*boomtown*¹, il n'est pas surprenant que l'annonce en 2005 d'une nouvelle exploitation minière ait été synonyme d'espoir pour plusieurs Malarticois. Le projet proposé par la compagnie Osisko était toutefois ambitieux et sans commune mesure avec les exploitations précédentes : une mine à ciel ouvert en plein cœur de la ville nécessitant la relocalisation d'une partie du quartier sud.

En exploitation depuis maintenant 10 ans, la fosse et les haldes à stériles font partie intégrante du paysage de la municipalité de Malartic. Excepté les jours où le vent souffle sur la ville, les sautages, la poussière, la circulation et le bruit associés aux activités d'extraction et de transformation ainsi que le va-et-vient des travailleurs ponctuent le quotidien des Malarticois. Chacun vit cette réalité à sa façon. Afin d'établir les effets positifs et négatifs perçus et vécus par les individus et les groupes qui cohabitent avec les activités minières, et de mieux comprendre comment cette cohabitation s'articule entre les différents acteurs sociaux, une étude qualitative a été menée auprès de la population. Réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), cette étude vise principalement à orienter les actions déployées par la Direction de santé publique (DS Publique) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ce rapport débute par une brève présentation des principaux éléments contextuels qui ont eu lieu entre 2013 et 2020, suivie par la description de la méthodologie utilisée et des orientations théoriques adoptées. Par la suite, les résultats sont présentés en trois temps. La première section porte sur les préoccupations et les risques perçus à l'égard des nuisances, de même que sur le plan des dimensions sociales et psychologiques. La deuxième section présente les principaux changements et les opinions concernant la gestion de cette cohabitation. La troisième partie traite des aspirations et des souhaits des participants. En guise de discussion, une analyse est menée sur les changements qui apparaissent les plus significatifs, soit les changements démographiques, le changement de propriétaire du site minier et la mise en œuvre du *Guide de cohabitation*. Le rapport établit également des liens avec les variations et les principaux changements survenus depuis la publication du dernier rapport de recherche.

¹ L'effet *boomtown* correspond à un effet temporaire de croissance rapide de la taille des communautés hôtes de l'activité industrielle, et qui entraîne divers impacts sociaux et socioéconomiques positifs et négatifs.

2 CONTEXTE

Les différentes phases d'un projet minier (l'exploration, l'exploitation et la fermeture) se réalisent au rythme des fluctuations économiques. Elles peuvent dans certains cas entraîner l'interruption du projet ou au contraire en favoriser l'expansion. Ces étapes sont encadrées par des balises législatives, en cohérence avec le milieu d'accueil et visant à protéger l'environnement ainsi que la santé des travailleurs et celle du public. Ainsi, divers enjeux économiques, sociaux et environnementaux émanent de chaque phase du projet minier et sont susceptibles de moduler les impacts sociaux et psychologiques des collectivités d'accueil (voir l'annexe 1 pour les faits saillants du projet Canadian Malartic). S'appuyant sur une revue de presse, sur l'expertise des partenaires locaux et sur les témoignages des participants volontaires, quatre événements sont apparus comme étant les plus significatifs durant la période à l'étude, qui inclut des phases d'exploration et d'exploitation. Ces événements, longuement discutés par les participants, permettent de contextualiser les changements et les impacts recensés dans ce rapport de recherche.

2.1 L'annonce et l'autorisation du projet d'agrandissement de la fosse

En décembre 2013, quelques mois après la fin de la réalisation du portrait initial, l'annonce du projet d'agrandissement de la fosse semble avoir accentué la polarisation de la communauté. Des groupes de commerçants et des représentants de la Ville ont salué la promesse de prospérité associée au prolongement des activités d'extraction, alors que des organismes communautaires et des regroupements de citoyens ont exprimé leurs craintes à propos de l'augmentation des inégalités sociales, des conflits et des nuisances occasionnées notamment par la poussière et le bruit (BAPE, 2016). D'ailleurs, en réaction à cette annonce, un regroupement spontané de citoyens (Comité du quartier est) s'est formé en janvier 2014, afin d'exprimer d'une voix commune les préoccupations des résidents les plus touchés par les transformations du milieu de vie générées par le projet Extension Malartic.

L'étude d'impact du projet Extension Malartic a été déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en février 2015. Ce projet vise à exploiter l'ancien secteur de la mine souterraine Canadian Malartic (gisements Barnat et fosse Jeffrey), ce qui permettra de prolonger la période d'exploitation de la mine à ciel ouvert d'environ six ans. Pour accéder à ces gisements, le projet prévoit la déviation de la route 117 sur près de quatre kilomètres, à l'entrée est de Malartic (figures 1 et 2). Il a nécessité deux années de travaux de même que l'installation d'un écran antibruit temporaire sur l'avenue Champlain et d'un pont temporaire au-dessus de la route 117. La déviation de la route 117 est en vigueur depuis le 5 octobre 2019, et des travaux d'aménagement (plantation d'arbres matures) étaient en cours lors de la collecte des données. L'aménagement a été complété à l'automne 2020 par l'intégration d'une œuvre d'art sculptée (MCM, 2021a).

Figure 1 Malartic avant l'aménagement de la voie de déviation de la 117 (2016)



Source : Google Earth V 7.3.4.8248 (29 juillet 2016). Malartic, Canada. 48°08'18.17"N, 78°07'19.60"O, altitude 3,71 km. SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO. Image © 2021 Maxar Technologies [15 juillet 2021].

Figure 2 Malartic après l'aménagement de la voie de déviation de la 117 (2019)



Source : Google Earth V 7.3.4.8248 (6 juin 2019). Malartic, Canada. 48°08'18.17"N, 78°07'19.60"O, altitude 3,71 km. SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO. Image © 2021 CNES / Airbus [15 juillet 2021].

À la suite des audiences publiques sur l'environnement à l'été 2016, un rapport favorable au projet d'expansion a été déposé au MELCC, non sans émettre plusieurs recommandations à l'égard de la gestion du bruit, de la poussière et des sautages afin de « réduire de façon significative les nuisances » (Perron, 2016). Les auteurs du rapport se sont également adressés au gouvernement du Québec afin que « des problèmes de cohabitation comme ceux vécus à Malartic ne se reproduisent pas » et que des zones tampons soient incluses dans les futurs projets miniers (Perron, 2016).

2.2 D'Osisko à Mine Canadian Malartic (MCM)

En juin 2014, durant le processus d'approbation du projet d'agrandissement, Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Corporation ont acquis à parts égales la mine Canadian Malartic. Ce partenariat forme désormais l'entité Partenariat Canadian Malartic, communément appelée Mine Canadian Malartic (MCM). Cette nouvelle entreprise a une approche différente à l'égard de la collectivité de Malartic : elle déploie plusieurs initiatives pour développer des canaux de communication avec la population. Toutefois, ces efforts, qui paraissent correspondre à de bonnes pratiques de cohabitation, n'auraient pas suffi à atténuer l'ensemble des tensions sociales.

Entre autres initiatives, le Comité du quartier s'est élargi en janvier 2015 en incluant tous les citoyens qui habitent au sud de la voie ferrée, ce qui correspond aux trois quartiers (centre, Laval et est) situés les plus près de la fosse (voir la zone A, figure 3). La plupart des membres du regroupement — reconnu officiellement sous l'appellation Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic (CCZSVFM) — souhaitaient habiter loin de la fosse ou quitter la ville à cause des impacts engendrés par les activités minières. Ils ont lutté pour que MCM rachète leur propriété ou les dédommage. Ces représentations ont porté fruit puisqu'en juin 2015, MCM a reconnu pour la première fois que ses activités généraient des nuisances affectant la qualité de vie et qu'elle devait poursuivre ses efforts pour les minimiser (Radio-Canada, 2015).

2.3 Le Guide de cohabitation

Cette déclaration de MCM s'est accompagnée de la mise en place d'une démarche de coconstruction en quatre phases à laquelle ont participé diverses parties prenantes, telles que des représentants de la Santé publique, du ministère de l'Environnement, du Comité de suivi Canadian Malartic (CSCM), du conseil de ville de Malartic, du CCZSVFM, ainsi que des citoyens et citoyennes de Malartic (MCM, 2017). Cette démarche, qui visait à identifier des pistes de solution, a abouti à la rédaction du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic*, déposé en mai 2016 (GTECM, 2016).

Figure 3 Carte des zones visées par les compensations et l'acquisition à Malartic



Source : Charron. F (2021), Zones A, B, C (1 : 8500). Zone D (1 : 44 718). Rouyn-Noranda, Québec : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021. Utilisation de QGIS [logiciel SIG] Version 3.10. Québec : Gouvernement du Québec.

Concrètement, le *Guide de cohabitation* propose deux mesures financières. La première, une compensation financière pour les impacts matériels (lavage de voitures, de vitres, etc.) et les inconvénients causant un dérangement (bruit, sautages et poussière), rétroactive de juillet 2013 à juillet 2016, sera versée aux citoyens admissibles ayant signé annuellement une quittance jusqu'à la fermeture de la mine à ciel ouvert (2027). Le montant compensatoire est attribué selon la localisation des propriétaires et des locataires par rapport aux activités minières, en vertu d'un découpage du territoire de la municipalité en zones, la zone A étant la plus incommodée (voir figure 3). La deuxième mesure est l'acquisition de la résidence principale des citoyens de la zone A souhaitant s'éloigner des activités minières. Cette mesure temporaire, déployée de septembre 2016 à novembre 2020, a permis d'acquérir au total 57 maisons (MCM, 2021c). Les citoyens désirant bénéficier de ce programme devaient respecter des lignes directrices concernant l'inspection du bâtiment, l'évaluation de la valeur marchande de la propriété et le déménagement. Sur présentation de pièces justificatives, certains frais relatifs au processus d'acquisition (frais d'inspection, frais de déménagement, frais juridiques, etc.) étaient remboursés jusqu'à un maximum de 10 682,50 \$ (MCM, 2020b). Afin de contribuer à la revitalisation de la zone A, MCM a déployé un programme de revente des propriétés acquises, ce qui a permis de vendre 51 des 57 maisons en date de septembre 2021 (MCM, 2021b).

Les travaux menés dans le cadre de cette démarche de coconstruction n'ont pas su répondre aux préoccupations des membres du CCZSVFM; ces derniers se sont retirés du groupe de travail avant le dépôt final du *Guide*. Ils ont déposé en février 2016 une action collective contre MCM, qui a été autorisée par la Cour supérieure du Québec en mai 2017 (La Presse Canadienne, 2017). Canadian Malartic GP est accusée par le comité de citoyens de ne pas être transparente dans son processus de compensation financière en plus d'obliger les signataires à renoncer à l'action collective (Louis Trottier et Dave Lemire c. Canadian Malartic GP). Les parties ont finalement conclu une entente à l'amiable en octobre 2019, qui a été approuvée devant le tribunal en décembre 2019 (Lemire c. Canadian Malartic).

2.4 Le projet de mine souterraine Odyssey

MCM poursuit son exploitation du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat avec le projet de mine souterraine Odyssey (MCM, 2018). Les travaux d'exploration ont commencé en septembre 2020, et l'exploitation débutera dans les prochaines années (MCM, 2021a). La durée de vie de ce projet est estimée jusqu'en 2039, ce qui prolongerait les activités minières de Malartic pour une dizaine d'années supplémentaires (MCM, 2020a). Les nouvelles infrastructures seront situées à environ 3 kilomètres à l'est de l'entrée de la ville et l'usine de traitement du minerai actuelle poursuivra ses opérations.

3 MANDAT ET OBJECTIFS

À la lumière des changements vécus dans les dernières années, plusieurs questions d'intérêt pour la DSPublique méritent des réponses. Quelle est l'étendue des changements sociaux vécus par la population de Malartic depuis la réalisation du portrait en 2013? Quels sont les effets psychologiques et sociaux qui en découlent? Comment les groupes et les individus composent-ils avec ces changements? Quelles sont les préoccupations des Malarticois à l'égard de leur avenir? C'est dans ce contexte que la DSPublique de l'Abitibi-Témiscamingue a souhaité la poursuite du projet de recherche. La présente étude constitue la réponse à cette demande.

3.1 Objectifs de la recherche

Dans une perspective de santé publique, cette étude a pour but de documenter les variations en termes d'impacts et de perceptions tout au long des activités minières à Malartic. Plus spécifiquement, les objectifs de recherche sont :

- Documenter les changements ressentis au sein de la communauté de Malartic entre 2013 et 2020;
- Déterminer les impacts sociaux et psychologiques associés aux changements et aux nuisances, ainsi que les facteurs qui les modulent;
- Documenter les opinions et les préoccupations quant à la gestion des risques associée à l'exploitation minière.

Ce projet de recherche permettra d'outiller la DSPublique de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de son mandat de vigie sociosanitaire des impacts psychologiques et sociaux engendrés depuis la reprise des activités d'exploration et d'exploitation minière à Malartic en 2006. En outre, cette étude s'inscrit dans un plus vaste programme de recherche visant à documenter les impacts potentiels sur la santé des gaz de sautage, de la poussière et du bruit, ainsi que les impacts sur la santé sociale de la communauté en lien avec les grands projets d'exploitation minière. Pour la première fois au Québec, cette étude offre un portrait longitudinal de l'ensemble des impacts, positifs et négatifs, d'un projet minier sur la qualité de vie des citoyens. Enfin, le rapport écrit permettra à la Santé publique, aux ministères impliqués, à MCM et aux autres groupes intéressés une meilleure compréhension des préoccupations sociales liées à l'exploitation minière au Québec.

4 MÉTHODOLOGIE

À l'instar du portrait initial réalisé en 2012 et en 2013 auprès de 93 participants (Brisson et collab., 2015), la question des changements sociaux et individuels et de la qualité de vie au sein de la collectivité de Malartic est abordée au moyen d'une méthodologie qualitative adoptant une approche ethnographique. Une telle approche permet de rendre compte de la façon que des individus perçoivent et interprètent leurs expériences et leur environnement tout en leur donnant un sens (Paillé et Mucchielli, 2016). Du fait que la recherche impliquait des personnes comme sujets d'étude, un certificat du comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval a été obtenu pour ce projet (n° 2019-043 / 17-04-2019).

Pour réaliser le suivi, l'échantillonnage a été effectué selon deux méthodes non probabilistes, c'est-à-dire non pas basé sur le hasard, mais plutôt sélectionné en fonction de certaines caractéristiques précises de la population (Ouellet et Saint-Jacques, 2000 : 79). Dans un premier temps, un échantillonnage par quota a permis d'assurer la représentativité de la population étudiée et des caractéristiques importantes pour la recherche (Beaud, 2016). Pour ce faire, des participants (personnes-ressources) ont été sélectionnés selon des caractéristiques spatiales (voir les zones A, B et C de la ville, figure 3), socioéconomiques et sociopolitiques. Ces caractéristiques, déterminées en fonction des résultats du portrait initial (Brisson et collab., 2015) et des faits saillants de la période à l'étude (voir annexe 1), permettent de documenter non seulement les impacts des activités minières sur l'ensemble des citoyens, notamment les populations les plus vulnérables, mais également les effets positifs et négatifs de la mise en place du *Guide de cohabitation*, ainsi que les impacts sociaux et psychologiques de l'action collective. En second lieu, un échantillonnage par accumulation (*snowball sampling*) a été réalisé pour compléter chaque sous-groupe. Cette technique consiste à ajouter à un noyau d'individus des gens qui ont des relations avec eux (Beaud, 2016 : 268). Dans le cas présent, les participants ont été choisis pour représenter chacun des sept sous-groupes suivants :

- Les citoyens résidant à proximité des activités d'exploitation minière, incluant ceux ayant bénéficié du programme de revente des propriétés acquises (zone A) (n = 7);
- Les citoyens résidant dans les autres secteurs de la ville (zones B et C) (n = 7);
- Les citoyens impliqués dans l'action collective contre MCM (n = 6);
- Les citoyens ayant quitté la zone A grâce au programme d'acquisition des résidences (n = 3);
- Les commerçants et entrepreneurs (n = 4);
- Les organismes communautaires (n = 6);
- Les citoyens employés de la MCM (n = 0).

À partir de mai 2019, le recrutement des personnes-ressources par contact direct (téléphone ou courriel) a été réalisé avec l'aide des partenaires régionaux. Chaque personne-ressource devait par la suite recruter des gens de son entourage correspondant à la description du sous-groupe, afin de constituer des groupes de discussion homogènes de 3 à 6 personnes. Cette technique de recrutement sans affichage public a été privilégiée pour ne pas sursolliciter la population de Malartic, qui est déjà grandement étudiée (BAPE, 2016). Cette approche visait également à éviter les tensions au sein de chaque groupe de discussion tout en permettant de recueillir le point de vue de l'ensemble des parties prenantes de la collectivité. Pour faciliter le recrutement, un feuillet d'information expliquant la nature du projet et le déroulement de la participation était à la disposition des personnes-ressources (voir annexe 2).

La collecte de données, essentiellement effectuée par des groupes de discussion d'une durée moyenne de 2 h 30 min, a été réalisée à l'aide d'une grille d'entrevue (voir annexe 3). Les premiers groupes de discussion ont eu lieu en personne, dans un local du CLSC de Malartic, entre le 27 mai et le 5 juin 2019. D'autres groupes de discussion ont été menés entre le 7 et le 10 octobre 2019 dans les mêmes locaux, afin de compléter l'échantillon. À la fin de la période, deux groupes demeuraient incomplets, donc une troisième vague de collecte de données a été planifiée pour le printemps 2020. Or, les restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 ont bouleversé les plans, puisqu'il n'était alors plus possible de constituer des groupes de discussion et de se déplacer en Abitibi-Témiscamingue. Par conséquent, la collecte de données s'est terminée à distance (par visioconférence) à l'aide de cinq (n = 5) entrevues individuelles semi-dirigées d'une durée moyenne de 45 min, menées entre le 19 juin et le 20 octobre 2020. Au total, 33 participants volontaires ont été rencontrés, 19 hommes et 14 femmes.

La totalité des groupes de discussion et des entrevues individuelles a été enregistrée, et des verbatims de chacun ont été rédigés par la collaboratrice stagiaire. Une analyse de contenu qualitative, de type logico-sémantique, a été réalisée par les deux chercheuses à l'aide du logiciel MAXQDA pour traiter les verbatims (Paillé et Mucchielli, 2016). Cette étape a permis de dégager des thématiques ainsi que des liens entre les différents thèmes et les éléments du contexte. Enfin, une comparaison avec les données du portrait initial (Brisson et collab., 2015) a été effectuée pour faire ressortir les principales variations des changements sociaux depuis les six dernières années. Un tableau synthèse de cette comparaison se trouve à l'annexe 4.

Parmi les limites de l'étude, il est possible que certains volontaires aient choisi d'y participer en raison de caractéristiques psychologiques particulières (besoin de régler des problèmes, volonté de plaire, etc.) (Crête, 2016). Concernant le groupe des citoyens employés de MCM, les personnes-ressources désignées pour recruter des volontaires se sont désistées à la dernière minute en invoquant l'action collective intentée contre eux. Par conséquent, il n'a pas été possible de collaborer avec des employés de MCM pour organiser un groupe de discussion avec ce sous-groupe. Les tentatives de recrutement de participants avec la technique d'échantillonnage par accumulation n'ont donné aucun résultat. Toutefois, parmi les

33 participants rencontrés, 3 avaient un lien direct avec des employés de MCM (conjointe, mère) et l'un d'eux était retraité de la compagnie, ce qui a permis de documenter quelques aspects associés à ce sous-groupe. Finalement, il est important de souligner que l'échantillonnage par quota assure la représentativité de la population et des caractéristiques importantes pour la recherche, mais que les sous-groupes ne sont pas mutuellement exclusifs. Ainsi, des participants vivant dans la zone A pouvaient être impliqués dans l'action collective et des citoyens des zones B et C, faire partie du sous-groupe constitué des commerçants et entrepreneurs. Un élu municipal fait également partie des citoyens des zones B et C. Excepté pour le groupe de citoyens employés par MCM, cet échantillon (n=33) diversifié a permis d'atteindre le principe de saturation, qui réfère au fait que la taille de l'échantillon était suffisamment grande pour permettre aux chercheuses d'avoir une compréhension du phénomène étudié (Mucchielli, 1996). Rappelons qu'une approche qualitative vise à « représenter une réalité » alors qu'une étude quantitative vise à « représenter statistiquement une réalité » (Ouellet et Saint-Jacques, 2000 : 85).

5 ORIENTATIONS THÉORIQUES

La compréhension des changements sociaux survenus à Malartic depuis la reprise des activités minières, ainsi que des effets psychologiques et sociaux qui en découlent, s'inscrit dans la lignée des études portant sur les impacts psychosociaux et la qualité de vie associés aux activités minières. En nous basant sur une synthèse récente à ce sujet (Bouchard-Bastien et Gervais, 2017), nous définissons les impacts comme « les effets, positifs ou négatifs, qu'un événement produit sur un individu, un groupe ou une situation ». Ces effets sont circonscrits dans le temps et dans l'espace, et les impacts peuvent être de natures diverses.

5.1 Impacts sociaux et psychologiques

Les impacts sociaux réfèrent aux liens qui s'établissent entre les individus, ainsi qu'à l'organisation de ces liens (Bouchard-Bastien et collab., 2020). Le terme « social » est aussi employé pour tout ce qui concerne les êtres humains en société; il recouvre sans distinction les mondes économique et politique de même que les conditions de vie humaine et toutes les structures associées à ces milieux (Blais, 2015; Petrova et Marinova, 2013). Des éléments aussi variés que le quotidien des gens (style de vie), les changements culturels (valeurs, affrontements culturels, marginalisation) et les changements communautaires (cohésion, ressources, tensions sociales, violence) peuvent y être analysés (Frantàl, 2016; Maillé, 2012).

Les impacts psychologiques réfèrent, pour leur part, à la pensée et à la subjectivité des individus. Les éléments suivants sont habituellement considérés : les comportements (attitudes, personnalité, développement individuel, motivations, manifestations neurobiologiques), l'autonomie, la confiance, le raisonnement et les affects (émotions, humeur, sentiments) (Hossain et collab., 2013; Albrecht et collab., 2007). Les éléments psychologiques concernent l'individu uniquement. Différents facteurs peuvent influencer les états psychologiques, lesquels peuvent être extérieurs à l'individu et relever notamment de phénomènes de société (Pihkala, 2020).

5.2 Écologie politique

L'écologie politique se base sur l'étude des changements écologiques, environnementaux et sociaux de même que sur les interactions entre les sociétés et l'environnement pour mettre au jour les dynamiques politiques qui caractérisent les sociétés et expliquent ses changements (Swyngedouw, 2015; Bryant, 1992). Dans le cas de Malartic, cette approche permet de se pencher sur les articulations entre le contexte législatif de l'exploitation des ressources minières, les normes environnementales et les acteurs institutionnels d'un point de vue évolutif (Castree, 2010). Ce concept permet également de mettre au jour la façon dont ces articulations marquent les activités minières à Malartic, les mécanismes de gouvernance et les perceptions socioenvironnementales qu'ont les acteurs locaux des transformations vécues (Brisson et collab., 2017).

5.3 Résilience

L'une des visées du projet de recherche est de comprendre comment les individus et les groupes composent avec les changements survenus à Malartic depuis 2006 et comment ils anticipent l'avenir. L'analyse de cette dimension sera nourrie par le concept de résilience, variable selon les échelles, comme c'est le cas pour l'étude des communautés géographiques (localités) ou des regroupements de personnes partageant des intérêts communs (communautés de pratique, parties prenantes) (Cyrulnik, 2005). La résilience est souvent utilisée dans la planification des actions et des risques (système socioécologique) (Folke, 2006). Elle implique la capacité d'apprendre, de s'adapter et de vivre avec le changement (Carver et collab., 1989). Ces éléments permettent de rebondir après un choc, d'apprendre et de se réorganiser (Bouchard-Bastien et collab., 2016).

Selon Walker et ses collaborateurs (2004), la résilience doit nécessairement prendre en compte trois éléments fondamentaux : l'ampleur du changement qu'un système peut subir tout en conservant le même contrôle sur sa fonction et sa structure, le degré jusqu'où un système social est en mesure de s'auto-organiser et le degré jusqu'où un système possède la capacité d'apprendre et de s'adapter. Ces éléments seront approfondis dans la présente recherche afin de décrire la santé sociale de la communauté. Cela permettra par ailleurs de donner des pistes quant à la manière dont la population s'ajustera à la fermeture de la mine à ciel ouvert, prévue dans moins de 10 ans.

6 RÉSULTATS

Afin de faciliter la comparaison entre les données du suivi et celles du portrait initial, les résultats sont présentés selon les types d'impacts (voir l'annexe 4 pour une synthèse comparative des résultats). L'analyse descriptive a été retenue pour l'interprétation des résultats, afin d'assurer une description la plus fidèle possible des expériences, des préoccupations et des opinions.

6.1 Préoccupations et risques perçus

Les préoccupations et les risques perçus par les habitants de Malartic s'organisent autour de différents axes interreliés. Il s'agit de préoccupations quant à la qualité de vie citoyenne et à la qualité du milieu de vie, notamment par les effets associés aux nuisances, comme la poussière, la circulation, les vibrations et le bruit générés par les activités minières à proximité (figure 4). À ces préoccupations s'ajoutent celles concernant la dégradation des liens sociaux et communautaires vécus au quotidien — dont souffrent particulièrement les personnes les plus vulnérables — ainsi que les risques pour la santé physique et psychologique. Elles sont partagées par tous les habitants de la ville et s'inscrivent, dans une certaine mesure, dans leur histoire récente, comme l'expose la partie contextuelle de ce rapport.

6.1.1 Qualité et milieu de vie

Avant d'introduire chacune des préoccupations associées aux nuisances dont nous ont fait part les participants, il importe de préciser le spectre des perceptions et des préoccupations vécues relativement à la qualité de vie à Malartic et à la qualité du milieu de vie qu'est Malartic, variable selon les citoyens et les quartiers. En effet, ils expriment des sensibilités qui couvrent un large registre indépendamment de leur exposition aux nuisances, un fait dont ils sont bien conscients. Un citoyen² de la zone A témoigne que les situations vécues par les citoyens sont variables et donnent lieu à des réactions différentes. Il importe d'en tenir compte : « Même si la mine peut faire des efforts sur certains trucs, tu peux rester avec une sensibilité à des impacts, puis je pense que chaque personne a des sensibilités différentes, même si on reste à 15 pieds de la même maison l'un de l'autre. On a des sensibilités et des réalités différentes. » D'autres pensent que la sensibilité des citoyens varie selon la source de dérangements, ce qui n'en diminue pas la portée pour autant.

Ces perceptions se situent dans un spectre qui se déploie entre deux pôles. D'un côté, des citoyens affirment vivre des nuisances insupportables qui affectent leur qualité de vie. Un résident ayant participé à l'action collective déclare même que les nuisances ont augmenté depuis le dernier rapport : « Ça l'a déjà empiré avec le nouveau développement. Qu'est-ce qui

² Afin d'assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants, les sources des citations ne sont pas dévoilées et le masculin générique est utilisé. Toutefois, pour chaque citation, il est indiqué à quel sous-groupe appartient l'informateur.

va arriver après ça, on ne le sait pas, il y a des choses qui ne sont pas dévoilées. Mais il n'y a aucune amélioration, écoute on le sent. » D'un autre côté, certains avancent que les nuisances sont inévitables et qu'on s'y habitue. Ce citoyen de la zone A, relativement serein, semble résigné : « Il va toujours y avoir des nuisances. » Un résident de la même zone affirme : « L'être humain s'habitue à tout. » La diversité des opinions sur le milieu de vie se déploie donc sur un vaste spectre de perceptions.

6.1.1.1 *Les poussières*

Les poussières demeurent la source de dérangements la plus marquée affectant la qualité de vie des habitants de Malartic. Comme le révélait le précédent rapport, la poussière est liée aux activités de la mine, notamment au dynamitage. À cette source première s'ajoutent désormais la poussière, la pollution et la suie qui proviendraient de la circulation de camions lourds³.

Les effets des poussières se font sentir dans diverses sphères de la vie des Malarticois. Omniprésentes, elles affectent concrètement leurs activités quotidiennes. Un citoyen ayant participé à l'action collective révèle comment la poussière s'introduit partout et très rapidement, comme dans la salle de bain : « Parce que ce que je vis là, puis ce que ma femme vit là, ce n'est pas, tu ne peux pas souhaiter ça à personne... Ce matin, ma femme a pris sa douche avant moi. Là elle a ouvert le châssis, puis quand que je suis arrivé pour prendre ma douche, j'ai fermé le châssis, et il y avait déjà de la poussière sur la fenêtre. Puis là c'est juste une demi-heure [...] Donc il faut vivre avec tous ces inconvénients-là. » Ce résident ayant aussi participé à l'action collective souligne les inconvénients de la poussière concernant les activités extérieures et soutient qu'elle l'empêche de jouir de sa propriété et le brime dans ses activités : « Moi je suis une personne d'extérieur, une personne de plein air, une personne qui aime jardiner, puis je ne me voyais pas avec cette poussière-là, continuer mon jardin dans ma cour. » La poussière est présente été comme hiver, partout sur le territoire de la ville, comme le note un résident du quartier sud : « Après une tempête, tu vas [au camping], la neige est blanche, blanche, puis après 2-3 jours, c'est tout gris partout. »

La poussière engendre divers inconvénients à l'égard des biens et des propriétés de citoyens vivant dans toutes les zones de la ville, comme il a été mentionné dans le précédent rapport. Plus particulièrement, la nécessité de nettoyer le mobilier extérieur se maintient, comme le précise ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition des résidences principales :

Avant qu'on fasse tout ça [partir l'été], j'avais un abri moustiquaire chez nous, sur la rue Laval, et puis on se levait le matin, c'était plein, plein de poussière. Fallait que je le lave mon abri moustiquaire, c'était un toit rigide, au moins une fois par semaine parce que c'était rendu

³ Selon le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), l'exposition à court terme au gaz d'échappement des moteurs diesel peut causer de la toux, et de l'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires. L'inhalation de gaz d'échappement diesel peut causer une irritation des poumons ou une réaction allergique pouvant mener à l'asthme (respiration sifflante et difficultés respiratoires) ou encore causer l'aggravation d'une condition asthmatique préexistante (CCHST, 2021).

blanc. Et puis même l'hiver tu vois, parce que moi je passais la souffleuse puis on voyait la dégradation quand il avait neigé, la neige était blanche, et puis grise. Fait qu'ils ne me feront pas croire qu'il n'y a pas de poussière.

La répétition de ces gestes de nettoyage est vécue comme un témoin des activités de la mine au quotidien, comme l'explique ce résident des zones B et C : « Tu époussettes dans la maison, puis ça n'a pas changé, puis le lendemain il y a déjà une petite suie. » Tous les types d'activités en sont impactés, comme les travaux extérieurs sur la propriété. Ce citoyen ayant récemment bénéficié du programme d'acquisition mentionne qu'une protection respiratoire était parfois nécessaire : « Au printemps, c'est gris la pelouse. Je suis obligé d'attendre qu'il y ait une grosse pluie pour pouvoir racler, sinon je fais lever la poussière et je la respire. Je suis obligé de travailler avec un masque. »

D'autres effets de la poussière, notamment ses impacts potentiels sur la santé, constituent une source de préoccupations pour les habitants. Plusieurs ont même dit que les autres nuisances sont tolérables, mais que la poussière les préoccupe davantage. Afin de mieux comprendre les risques potentiels, certains citoyens, comme ce résident commerçant, ont appris à percevoir la qualité et la texture de la poussière. Ce dernier dit mieux saisir comment elle s'introduit partout et s'inquiète du fait que les habitants de la ville, peu importe où ils se trouvent, la respirent toute la journée : « La poussière, quand ils dynamitent, ça l'explose [...] La 10 [μm], elle, elle flotte... Elle rentre, elle. Elle se promène, puis là c'est un nuage qui est invisible. Comme là, présentement, vous la respirez. Elle est invisible, on ne peut pas la voir, elle est trop fine. » Selon les participants préoccupés, les poussières affecteraient directement la santé de certains citoyens, surtout ceux atteints d'affections pulmonaires (asthme, emphysème, cancer), et serait potentiellement dangereuse pour les citoyens en santé. Ce résident des zones B et C témoigne de ce constat, en soulignant que la poussière génère des dérangements physiques, ce qui a poussé certains citoyens à quitter Malartic : « Les gens qui souffraient, moi j'ai des gens que je connais de vue à Malartic qui disaient lors de rencontres : "Il me semble que j'ai moins de capacités, d'endurance" [...] Aujourd'hui ils ne sont plus à Malartic, ils sont rendus à Rivière-Héva, au lac Mourier, ils se sont distancés justement parce qu'ils disaient : "Hey, moi je respire le matin, je suis encore pogné au fond de la gorge, un fond de gorge sec", tu sais. » Un résident membre des organismes communautaires ajoute qu'il se préoccupe des impacts sur la santé de la poussière lorsqu'il constate la dégradation des filtres à air de son milieu de travail : « Ça nous a coûté une fortune parce que l'air climatisé se remplissait tout le temps, comme de sable [qui s'agglomérât] en pierre, puis ça bloquait le filtreur. Et ça a fait des dégâts d'eau, ça c'est arrivé à trois reprises. Puis chaque fois je me disais, les filtreurs qui se remplissent comme ça, que nous on respire tous les jours, je ne suis pas sûr qu'il n'y a rien, qu'il n'y a pas du tout de danger. »

Des citoyens s'interrogent plus qu'avant de possibles effets combinés, de « synergies toxiques » qui pourraient survenir entre différents types de poussières et d'autres contaminants en suspension dans l'air à Malartic. Ce résident du quartier nord parle du nettoyage des filtres à son lieu de travail :

On trouve qu'il y a beaucoup de poussière, puis c'est fait aux 2 ans [le nettoyage des conduits], puis les filtres chaque année, mais le concierge me disait que les filtres sont pleins puis... c'est ça. Tu sais, au niveau santé aussi, on sait qu'on est en bas de tous les métaux qui sont dangereux, on est censés être en bas de toutes les normes minimales. Sauf que tout ça ensemble, ça fait une synergie qui peut être toxique, puis ça, on dirait qu'il n'y a personne qui fait de la recherche là-dessus.

D'autres s'interrogent sur la combinaison des poussières et des émissions d'échappement des camions qui circulent à Malartic, dont plusieurs sont directement liés à la mine, comme le souligne ce résident des zones B et C : « Puis aussi avec l'augmentation des [activités], ça fait plus, c'est sûr qu'il y a plus de tout : il y a plus d'explosions, il y a plus de camions avec l'augmentation du tonnage, ça fait qu'il en brûle du mazout. » Toujours dans une perspective d'effets cumulatifs, des citoyens se préoccupent de la toxicité de la poussière invisible en suspension. Ils sentent qu'ils n'ont pas suffisamment d'informations sur ce phénomène et déplorent de devoir s'éduquer par eux-mêmes afin de comprendre ce qui leur arrive et pouvoir ainsi agir efficacement. Un citoyen des zones B et C rapporte une rencontre avec les autorités du gouvernement à cet effet :

Dans les dernières rencontres qu'on avait avec la Direction de santé publique, ils nous balayaient sur le mur les 10 métaux, mais lorsqu'on leur a posé la question : « C'est qu'on ne les respire pas un à un, on les respire tous, c'est une soupe ça là. Qu'est-ce que ça fait cette soupe-là? » Il n'y a personne qui a été capable de répondre. À l'époque, la seule chose qu'on se faisait dire, c'est que c'est avec le temps qu'on va voir s'il arrive quelque chose, parce que la population, l'échantillonnage est trop petit ici.

Par ailleurs, le doute de nombreux habitants sur la qualité et la validité des mesures prises pour surveiller le niveau de poussière dans la ville persiste, comme il en sera question plus en détail dans la section 6.2.6 sur la communication et la transparence. Certains suggèrent que les autorités devraient être proactives à cet égard en procédant à davantage de tests et de prises de mesures dans l'environnement en plus de s'impliquer auprès de la population, comme le propose ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Moi j'avais dit : "Pourquoi vous ne faites pas passer un test pulmonaire à tout le monde à Malartic, chaque année, pour savoir s'il y a une dégradation?" »

Plusieurs citoyens pensent que la qualité de l'air se dégrade en raison de l'augmentation de la circulation dans la ville. Cependant, certains relativisent cette nuisance, en soulignant que la qualité de l'air est certainement pire dans les grands centres urbains, comme le rapporte ce résident du quartier sud qui a déjà vécu à Montréal, mais qui demeure malgré tout préoccupé par les impacts sur sa santé à long terme : « Il y a des nuisances partout. La seule préoccupation

que j'ai, c'est la poussière au niveau de la santé. C'est le seul point que je dirais que je ne pourrais pas être à 100 % convaincu. Tu sais, des PM [particules fines] 2,5, 10, je cours dehors et je me dis : "C'est-tu vraiment 100 % *safe* des poussières?" Mais en ville, il y a des poussières, des polluants de gaz d'échappement qui donnent des cancers, des affaires de même, fait que. »

Certains soulignent qu'avant la mine, il y avait de la poussière produite par la scierie; celle qui se disperse dans la ville pourrait donc être issue de différentes sources, que la mine soit opérationnelle ou non. Ce citoyen des zones B et C tient à relativiser les inconvénients liés à la poussière produite par la mine :

La poussière comme telle, je dirais que ç'a été un gros enjeu à un moment donné. Il y en a qui en voyait beaucoup. Moi comme tel, j'en ai eu, mais c'était-tu relié à la mine? Il y a eu beaucoup de construction, il y a eu des routes qui ont été refaites aussi pendant l'été, des fois ça l'engendre de la poussière. Ça vient-tu de la mine? C'est dur à dire. Je pense qu'ils font des efforts, mais la poussière comme telle ça serait dur pour moi de comparer. Je n'ai pas vécu dans une autre ville. Puis où je restais avant, la rue en avant de chez moi n'était pas asphaltée, fait que j'avais de la poussière sur mon auto, fait que c'est dur de comparer maintenant.

Enfin, d'autres soulignent que la quantité de poussière est faible et qu'elle a diminué dans les dernières années en raison d'une meilleure gestion des sautages. Comme mentionné par ce citoyen des zones B et C, la compagnie tient désormais compte du vent avant de réaliser des sautages, ce qui diminue la production de poussière : « Également, les sautages, selon le vent, les sautages ne sont pas faits, fait que c'est quelque chose pour une compagnie, faut que tu produises puis tu décides de retarder un sautage d'une journée à cause de la possibilité d'avoir de la poussière. Pour ça, je pense qu'ils ont réglé une grosse affaire. »

6.1.1.2 La circulation

La circulation routière semble une préoccupation plus importante qu'avant à Malartic. En effet, les citoyens notent une augmentation de la circulation, tant par des véhicules associés à la mine que par ceux de citoyens en transit, particulièrement entre Val-d'Or et Malartic, mais aussi de plus en plus depuis Rouyn-Noranda et Amos, et d'autres transitant par la ville de Malartic. Les citoyens observent aussi une nouvelle circulation de camions lourds sur certaines rues, ce qui entraîne des inconvénients liés à la poussière soulevée en plus de la densité de la circulation et du bruit qui y sont associés, comme le souligne ce citoyen des zones B et C : « On est devenu une ville de transit, puis il faut que ça passe vite. Il ne faut pas ralentir le trafic lourd. » Certains ont dit que cet enjeu de circulation résulte du fait que Malartic est à la fois un parc industriel et un milieu de vie, ce qui entraîne nécessairement un conflit d'usages, comme le souligne ce résident de la zone A : « Je trouve que ça donne que Malartic est un parc industriel puis en même temps un milieu de vie. Il y a plein de jeunes familles qui ont été amenées ici, mais [la route 117] qui coupe, qui fait une fracture aussi en ville [...] puis elle relève du MTQ. Donc... c'est comme Goliath à faire bouger, cette chose-là. » Son témoignage étant corroboré par d'autres

citoyens, ce participant fait référence aux problèmes d'aménagement des rues et des voies publiques du centre-ville et de la difficulté à collaborer avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). En effet, certains ont qualifié ces travaux de laborieux puisque des impasses et des mésententes subsistaient entre le MTQ et la municipalité concernant, entre autres, la réalisation de saillies de trottoir et de passages pour piétons. Les citoyens sont agacés par le manque de leadership quant à ce nouveau problème de circulation. En effet, les avis divergent sur les institutions qui devraient intervenir, plus particulièrement entre la municipalité et le gouvernement provincial, et qui maintiennent le statu quo, comme le soulignent deux résidents des zones B et C : « A : Il n'y a pas rien [pour ralentir la circulation et faciliter la traversée de la 117], même au carrefour giratoire puis partout en ville, c'est vraiment minimal, puis là, ils nous disent que c'est la 117, fait que c'est le ministère qui ne veut pas. B : Ça fait leur affaire, c'est le MTQ. A : Le MTQ ne veut pas, le MTQ il dit : "Allez voir votre municipalité." B : Quand tu vas voir le MTQ, il dit : "Allez voir votre municipalité." Fait que là tout le monde se renvoie la balle. »

Les citoyens déplorent par ailleurs la dégradation générale de l'état des chaussées. Plusieurs ont aussi souligné des problèmes en lien avec le déneigement, particulièrement ceux qui n'ont pas un véhicule à empattement élevé. Voici les commentaires de deux résidents du quartier sud : « A : Ça me prendrait un pickup! On paye un deuxième véhicule quatre roues motrices pour sortir de la ville de Malartic. C'est rendu que tu te sens *safe* quand tu es rendu dans ton parking, parce que là, au moins, c'est déneigé, tu ne resteras pas pris. B : Des fois tu pars, puis tu n'oses même pas arrêter sur le coin de la rue parce que si tu arrêtes, tu restes là. »

Différents enjeux sont liés à l'augmentation de la circulation. Premièrement, la circulation n'est pas fluide, ce qui cause de la congestion dans la ville et tout autour. Un résident membre des organismes communautaires observe une affluence plus importante aux heures de pointe : « Une différence qu'il n'y avait pas avant, c'est vraiment l'engorgement à des heures [de pointe]. Donc, pour moi, c'est clair qu'il y a beaucoup de gens de Val-d'Or maintenant qui travaillent à Malartic, chose qui était beaucoup moins vraie il y a à peu près 5 ans. Ça, ça a commencé depuis à peu près 5 ans, où est-ce qu'il y a des heures que tu ne viens plus à bout de sortir de Malartic. » La congestion et les embouteillages laissent les habitants de la ville perplexes, comme le note ce citoyen des zones B et C : « C'est épouvantable, tu sais, le nombre de véhicules qui sont sur le chemin, qui se tiennent à la queue leu leu ou qui se dépassent par infraction. Je veux dire, on vit ça aujourd'hui, est-ce que c'était nécessaire de vivre ça? » L'augmentation de la circulation a aussi un impact sur le bruit selon des citoyens vivant dans les zones A, B et C. Le bruit associé à la circulation routière commence dès l'aube et perturbe le sommeil de certains participants, comme en témoigne ce citoyen de la zone A : « Ce chemin-là, c'était un chemin qui s'en allait au lac Mourier, c'étaient des chalets. Mais là, il y passe beaucoup, beaucoup, beaucoup de monde. À partir de 5 heures du matin. Ma chambre en haut, il n'y a plus personne qui dort là parce que... c'est normal, à partir de 5 heures, il y a un trafic continu. » De plus, un citoyen des zones B et C a indiqué que le bruit de la circulation se fait entendre à de

nouveaux endroits à cause de la voie de déviation, comme près du camping de Malartic : « La seule chose que je pense qui peut avoir un impact vraiment sur le camping, que j'ai remarqué, c'est qu'ils ont déménagé la 117 dernièrement, puis ça fait qu'elle se rapproche plus du camping vers le fond, fait qu'on entend un petit peu plus la route qu'avant, d'après moi. Mais tu sais, est-ce que ça l'a un impact négatif? » Les impacts réels de ce nouvel aménagement seront à surveiller au cours des prochaines années.

La circulation cause aussi des problèmes aux piétons qui circulent dans le centre-ville, ce qui induit une perception de dangerosité accrue pour la pratique du transport actif. Des préoccupations sont soulevées en lien avec le déplacement des enfants dans la ville et leur cohabitation avec la circulation, comme en témoigne résident de la zone A : « Ils jouent à la loto avec leur vie, parce que tu en as du trafic [...] Sans farce, quand le pickup est ça de haut là, le petit bout, ça de haut, tu ne le vois pas. On n'est pas dans un environnement de petits chars ici. » Les habitants déplorent aussi le peu de courtoisie sur la voie publique entre les automobilistes, de même qu'envers les piétons, pour qui traverser les grandes artères de la ville, principalement la rue Royale, est devenu une aventure périlleuse. Les personnes rencontrées disent que le danger est particulièrement présent pour les personnes âgées, les enfants et les personnes à mobilité réduite qui veulent traverser, mais qui ne peuvent pas se déplacer rapidement. Ce résident de la zone A mentionne : « Avec une canne, oublie ça, tu ne traverses pas. Une personne âgée, oublie ça, elle ne traverse pas. Les chars ne sont pas habitués d'arrêter. » Les participants insistent sur le fait qu'ils ne se sentent pas en sécurité et qu'ils doivent établir un contact visuel avec les conducteurs, car ils ne peuvent s'assurer que ceux-ci les laisseront passer.

L'augmentation de la circulation qui entrave le déplacement des piétons aurait également des conséquences négatives pour les commerces situés sur la rue Royale et potentiellement pour la communauté de Malartic, comme le déplore ce citoyen du quartier sud : « En plus, le parc du Belvédère est de l'autre bord de la Royale. Puis ça fait que tous les commerces le long de la Royale ne sont pas du bon côté de la Royale. Tu sais, c'est dur d'attirer ces gens-là à pied si tu es de l'autre bord de la Royale justement. Ça crée une sorte de fracture. Ça nuit au milieu de vie, moi je trouve. »

6.1.1.3 *Les vibrations*

Les vibrations dues aux sautages de la mine demeurent présentes à Malartic, comme l'avait rapporté le précédent rapport. Les explications possibles de cette nuisance diffèrent entre les participants, qui tentent d'établir des relations entre celles-ci, ce qui contribue à leur donner prise à la dimension aléatoire et perturbatrice de ces événements. Par exemple, l'analyse des conditions météorologiques, qui encadre les sautages par MCM, permet à certains d'anticiper et d'interpréter les sautages passés et à venir, comme l'indique ce résident de la zone A : « C'est parce que si le vent est sud, ils ne font pas de *blast*, pour pas que le vent, parce que ça s'en vient

comme ça. Fait que des fois c'est une journée, des fois c'est deux jours, mais eux ils continuent à travailler, fait que si ça fait trois jours que le vent est sud, le troisième jour mettons qu'il n'est plus sud, il faut qu'ils fassent leur *blast*, là ça *shake* pas mal plus. » Un autre résident du quartier sud associe la fréquence journalière à l'intensité comme moyen de prédiction : « Fait que quand c'est tous les jours, c'est quand même pas si pire, mais si ça fait deux jours qu'ils n'ont pas *blasté*, là tu vas le sentir pas mal plus. » Ainsi, les variations d'intensité des sautages par rapport à ceux réalisés les jours précédents sont notées par plusieurs habitants. Lorsqu'aucun sautage (ou très peu) n'a été fait pendant quelques jours, ils rapportent des vibrations plus importantes, plus intenses et même surprenantes du sautage suivant. Certains ont aussi l'impression que les sautages sont plus forts qu'il y a quelques années.

Les sautages ont plusieurs effets sur les Malarticois des différents quartiers. Des participants de toutes les catégories, excepté les citoyens des zones B et C, ont dit vivre du stress, de l'insécurité et de la peur en raison des sautages. Ces manifestations sont associées à la durée des sautages, comme en témoigne un résident travaillant dans un organisme communautaire : « Bien, en tout cas ici ça brasse en ta quand que, on va même le voir dans pas long, on dirait que le bâtiment va s'effondrer. C'est quasiment stressant, je ne suis pas peureux, mais on dirait que c'est pire, puis on dirait qu'ils sont plus longs. On dirait que la bâtisse, on va se retrouver à terre. » Cette nouveauté quant à la durée des sautages est une source de stress pour certains, comme l'explique ce résident de la zone A : « Moi ce qui me stresse beaucoup, c'est les sautages. Ça, ça me stresse. Puis là, ils sont de plus en plus longs. Là, ils ont changé leur forme de sautage, je ne sais pas. Donc il faut vivre avec tous ces inconvénients-là. » D'autres ressentent un mal-être associé à l'anticipation et à la manifestation des sautages, comme le souligne ce résident ayant participé à l'action collective : « Tu as le syndrome du 11 et du 3. Ça c'est un syndrome, parce que peu importe l'heure, tu n'es pas obligé de regarder l'heure, tu sens, tu sais un chien va sentir quelque chose. Puis tu sens qui va arriver de quoi, c'est ça, c'est le *blast*. » Plusieurs habitants du secteur témoignent de ce profond sentiment d'anticipation dans le rythme circadien associé aux sautages : « Puis à 3 heures, tu n'as pas besoin de regarder l'heure. C'est vraiment symptomatique. Tu le sens dans ton être. Tu le sens vraiment dans ton intérieur sans vérifier, tu sais qui va arriver de quoi. Ouin, c'est vraiment, ça change vraiment la donne. » Selon certains, les enfants seraient particulièrement nerveux au moment des sautages. Un résident qui participe à la vie commerciale de la ville témoigne que les siens deviennent désorganisés dans l'anticipation et l'expérience des sautages : « J'ai deux petites filles puis elles sont nerveuses. Elles montent sur la table quand il y a des *blasts*. Quand elles étaient toutes petites, tu devais voir comment qu'elles étaient hystériques. » Un résident du quartier sud ajoute que la durée des sautages affecte son animal de compagnie : « Aille! Quand ils dynamitent, ça n'a pas de sacré bon sens. C'est long, pis ça *shake*, ça *shake*, ça *shake*. Le chien, à un moment donné, il ne sait plus ce qui se passe dans la maison. »

Certains craignent un effondrement, ce qui les rend anxieux, comme le souligne ce résident de la zone A : « C'est vide à des places. Tous les vieux mineurs de Malartic nous le disent : "C'est un gryère, Malartic." » On est assis sur des bases plus ou moins stables, qui étaient faites avec les limites de sécurité des années 30, des années 50, ça veut dire que ce n'est pas trop épais de roche là [...] Quand ils sont longs, rendu après 4-5 secondes, tu te dis : "Ça y est, c'est-tu celui-là qui lâchera?" » Selon les témoignages recueillis, les enfants et les personnes âgées seraient particulièrement affectés par les sautages. Selon un jeune natif de Malartic qui travaille dans un organisme communautaire, les gens dans la vingtaine seraient également « écoanxieux⁴ » à cause des risques potentiels d'effondrement :

C'est quelque chose que je trouve qui revient beaucoup dans ma génération, l'écoanxiété [...] Mon chum est en génie mécanique, il a fait un stage par rapport à une entreprise qui travaille en lien avec la mine, puis les foreuses elles se perdent dans les tunnels en dessous de la ville présentement parce que ça s'effondre. Ça aussi, on n'est pas au courant.

Comme ç'a été le cas dans les enquêtes précédentes, des participants se désolent de voir les vibrations endommager leurs biens et leurs propriétés. Ils vivent un stress permanent, notamment ceux qui veulent vendre leur demeure, mais qui se trouvent dans l'impossibilité de le faire. À cet égard, un commerçant de la ville qui n'est pas admissible au programme d'acquisition des résidences principales témoigne des impacts négatifs documentés sur ses propriétés, ce qui confirme l'effet concret des sautages sur les constructions de la ville, même celles de bonne qualité.

Moi, mes immeubles, c'est bien de valeur, mais quand qu'ils *blastent*, mes immeubles ils ont des impacts négatifs de ça. Puis ils sont réels, puis je prends deux secondes pour vous expliquer de quoi. En 2008, j'avais un immeuble, ils [la compagnie minière] viennent filmer mon solage. J'avais une fissure dans mon solage. C'était un solage commercial, le ciment est plus fort. Puis c'est moi qui l'avais brisé parce que j'avais enchaussé trop vite. En 2008. Là, je réussis à donner mon commerce quasiment en 2014. On fait évaluer. Hey, je suis rendu à 13 fissures. Je n'en ai pas eu pendant 25 ans!

Un autre résident ayant participé à l'action collective nuance ces propos, en précisant que la qualité et l'année de construction des maisons ont certainement des effets sur l'impact des vibrations. Ainsi, seules des constructions de très grande qualité pourraient résister à la répétition des chocs vibratoires causés par les nombreux sautages, ce qui n'est pas le cas de la majorité des résidences du quartier sud :

Faudrait avoir un bunker puis rester à l'intérieur dans le fond. Nos maisons, c'est des vieilles maisons qui n'ont pas la valeur d'une maison neuve d'aujourd'hui, qui ne sont pas construites selon la norme des années 2010 et plus, alors ce sont des maisons qui vibrent énormément avec les sautages qu'ils font. Et depuis le nouveau décret où ils font ça à plein

⁴ L'écoanxiété fait référence au concept de solastalgie développé par le philosophe australien Glenn Albrecht qui permet de conceptualiser la détresse engendrée par des changements environnementaux qui affectent le milieu de vie d'un individu (Albrecht et collab., 2007).

régime ça, nos maisons, c'est comme... Et deux fois par jour, le plus souvent possible dans l'année, le plus souvent possible, c'est épouvantable.

En outre, les travailleurs qui occupent un poste à Malartic sans toutefois y vivre, et même des individus résidant à l'extérieur de Malartic commentent les variations, l'intensité et la durée des sautages. Ils disent en ressentir les effets, même s'ils se trouvent à bonne distance de Malartic. Leur perception est exacerbée par les expériences du passé, comme en témoigne cet ancien résident ayant participé à l'action collective : « Depuis le 1^{er} mai 2015 où je suis déménagé, je vis à 13 km de la fosse actuellement, et les gros sautages en longueur on sent le remous au lac Malartic. Chaque fois, je me dis que des maisons vont être tombées à terre à Malartic avec ce qui s'est passé aujourd'hui. Et des fois j'entends le bourdonnement, le roulement, puis mes oreilles sont encore bien aiguisées, je viens sans connaissance chaque fois parce que les traumatismes sont grands. »

Par ailleurs, certains se disent relativement indifférents aux vibrations causées par les sautages et affirment qu'ils y sont habitués. Ce résident membre des organismes communautaires remarque que les nouveaux venus et les visiteurs sont plus affectés : « Moi je trouve qu'on s'y habitue. Les nouveaux font comme : "Ah!", mais moi je suis comme : "On ne l'entend plus." » Un résident des zones B et C souligne que, même si les vibrations sont plus importantes qu'avant, celles-ci ne dérangent pas dans ses activités et n'augmentent pas son niveau de stress, à condition que ses biens ne soient pas endommagés : « Personnellement, dans mon quartier, je trouve que dans les dernières années je le ressens plus qu'avant, mais est-ce assez pour me déranger? Tu sais, je veux dire, il y a des normes pour ça. S'ils respectent les normes, je n'ai pas, tant que ça ne brise pas ma maison, je n'ai pas de trouble avec ça. » Ce résident de la zone A dit aussi ne pas être stressé, bien que certains aspects le mettent malgré tout sur ses gardes :

Moi, je ne suis pas vraiment stressé, mais il y a quand même des jours que... quand ils sont longs, rendu après 4-5 secondes, tu te dis : « Ça y est, c'est-tu celle-là qui ne lâchera pas? C'est-tu celle-là, qu'à un moment donné, on a un chantier souterrain qui est en train de tomber? » Parce que, même s'ils ne veulent pas nous croire, tous les vieux mineurs de Malartic nous le disent : « C'est un gryère, Malartic. » On est assis sur des bases plus ou moins stables, qui étaient faites avec les limites de sécurité des années 30 [rires], des années 50, ça veut dire que ce n'est pas trop épais de roche là. Fait qu'à un moment donné, moi je me pose la question.

D'autres perçoivent les vibrations comme ayant des effets modérés. Ils soulignent que celles-ci se sentent, mais ne s'entendent pas, ce qui en diminue le dérangement. Ce résident des zones B et C témoigne : « C'est proche, mais tu sais, c'est à 11 heures, puis c'est des vibrations, on n'entend pas les gros boum, boum. On les entend vibrer, t'entends des petits boum, boum, mais ça vient d'en dessous des pieds. On n'entend pas des gros bruits d'explosion dehors. »

Enfin, pour quelques citoyens du quartier sud, ce sont plutôt les vibrations du train qui occasionnent un dérangement, comme le rapporte ce propriétaire de la zone A : « Ça *shake* pas mal [les sautages], mais le train *shake* pas mal plus mon bloc. Je ne sais pas chez vous comment c'était, mais quand le train passe, mon bloc est fragile on dirait, puis il *shake* vraiment quand le train passe. » Les vibrations de la voie ferrée sont également une source de crainte pour un petit nombre de citoyens à cause du transport de matières dangereuses, comme l'explique ce résident de la zone A : « T'as-tu déjà vu qu'est-ce qui passait sur la *track*, toi? Du pétrole, du cyanure, le ci, le ça, ça passe toute là. Fait que tu sais, des fois quand ça *shake* pas mal, c'est parce que c'est toutes des grosses affaires de même qui passent. Moi ça, ça me fait tellement peur. »

Pour certains, les vibrations représentent encore un enjeu, alors que d'autres s'y accommodent, tant qu'elles n'endommagent pas leur propriété ou qu'elles restent inaudibles. Néanmoins, dans l'ensemble, tous ressentent l'impact des vibrations.

6.1.1.4 Le bruit

Les habitants de Malartic affirment sans hésitation qu'il y a encore du bruit causé par les activités de la mine. Ce bruit génère un dérangement⁵, même s'il est faible. Certains disent que le niveau de bruit varie et qu'il est plus faible à certaines périodes. Malgré cela, il est toujours audible, tel un bruit blanc, comme le décrit ce résident des zones B et C : « On sort sur le patio, le bruit de fond, même s'il n'est pas épouvantable, il est toujours là. » D'autres soulignent comment il est discernable, notamment les soirs et les fins de semaine, alors que les activités commerciales de la ville fonctionnent au ralenti. Un résident des zones B et C précise : « Les dimanches matin, quand la ville est tranquille, qu'il n'y a pas autant de trafic, c'est continu. » Deux résidents ayant pris part à l'action collective disent que le bruit finit par les déranger profondément, dans leurs moments de détente notamment : « A : Le bruit! Tu sors le soir dehors, tu t'assis sur le balcon, t'étais tranquille. (*Il fait un bruit de moteur.*) B : Toutes les belles soirées, c'est l'enfer! » Certains ont souligné que le bruit persiste et continuera de prévaloir à cause du décret⁶ émis par le gouvernement du Québec pour le projet Extension Malartic permettant à l'entreprise de ne plus être en situation d'infraction. Certes, la compagnie minière doit désormais se conformer à la norme, qui a été ajustée à ses besoins, mais le problème du bruit subi par les citoyens n'est pas réglé pour autant.

Les bruits sont facilement perceptibles et causent tant de désagréments que certains en viennent à déposer des plaintes. Ce résident des zones B et C explique : « La poussière puis le bruit ça, ça n'a pas changé, je veux dire, il y en a autant. C'est sûr que moi, chaque fois, les nuits où vraiment ça me réveillait, j'ai presque toujours fait des plaintes pour le bruit. » Un autre

⁵ Le dérangement causé par le bruit décrit une relation entre une situation acoustique et une personne qui : 1. se sent obligée, à cause du bruit, de faire des choses qu'elle ne veut pas faire, 2. ou qui évalue sur le plan cognitif et émotionnel cette situation et se sent en partie impuissante face à celle-ci (Martin et collab., 2015).

⁶ Décret 388-2017 (*Gazette officielle du Québec*, 2017).

résident ayant participé à l'action collective souligne être aussi réveillé par le bruit la nuit : « Juste assez pour nous réveiller. Moi je dors comme une bûche, puis c'est incroyable. Puis à un moment donné, c'est sûr que la minière a fait des efforts pour amoindrir les bruits, mais dépendant où ils sont placés. Moi j'étais rendu que je souhaitais la tempête. Les vents du nord. »

Des répondants de toutes les zones ont rapporté l'expérience du bruit persistant. Dans ce contexte, certains se résignent à cette nuisance en déplorant leur impuissance. Un résident de la zone A souligne : « Bien on l'entend, mais on ne l'entend plus. C'est comme dans notre routine asteure. C'est ça, c'est la soumission. » D'autres, comme ce résident des zones B et C, ne sont pas résignés et reconnaissent qu'ils entendent le bruit associé aux activités de la mine, sans toutefois s'en sentir accablés :

Tu sais le bruit dans la journée on ne s'en rend pas vraiment compte, le soir peut-être un peu plus. Mais quand tu fais quelque chose dehors on va dire, tu sais, tu mets de la petite musique ou peu importe, le son de la mine n'est pas assez fort pour enterrer la musique. C'est sûr que quand tu sors à 10 heures le soir puis c'est tranquille tu vas l'entendre, mais quand tu te couches dans ta maison, comme je dis, moi je suis dans le quartier nord mais, même si les fenêtres sont ouvertes, moi je n'entends pas vraiment la mine.

Un autre résident des zones B et C dit également entendre le bruit associé à la mine, mais il s'agit d'un bruit semblable à celui provenant de la route 117. Cela ne l'embête pas tellement : « Moi je n'entends pas vraiment, je vous dirais. Non, ce n'est pas quelque chose qui me dérange du secteur où ce que je suis placé. C'est sûr que quand le vent est plus vers le sud, j'entends des camions au loin, mais j'entends les véhicules passer sur la 117 aussi. » Un citoyen du quartier nord va dans le même sens en disant qu'au cœur de la journée, le bruit n'est pas perceptible, même près de la mine, en raison du mur vert : « Pour le bruit, c'est sûr qu'on peut l'entendre de temps en temps. Si tu es très attentif, le matin ou le soir tard tu peux l'entendre, mais aussitôt que la vie recommence sur la rue principale [Royale] avec toutes les autos, le bruit des autos, on ne s'en rend plus compte, on ne se rend pas compte qu'il a plus de bruit à la mine qu'il y en a sur la rue principale. Et puis, sur le bord du mur, il y a une piste cyclable puis une piste pour marcher, tu vas là puis t'entends pas les camions, tu n'entends rien. Et puis c'est sûr qu'ils sont de plus en plus profonds, ils sont de plus en plus loin aussi, et que le bruit n'est plus dérangeant comme qu'il a été au début. Au début il était dérangeant. »

D'autres soulignent que, même si le bruit est toujours perceptible, la situation s'est améliorée, et que la compagnie minière a déployé des efforts de réduction du bruit par l'ajout de technologies en plus de l'évolution des travaux d'excavation. Ce résident du quartier nord affirme que des mesures d'atténuation ont été mises en place dans les camions qui reçoivent les matières afin de diminuer le bruit du chargement, et que cela fonctionne. Par contre, le bruit touche désormais davantage le quartier nord, car il n'est pas complètement étouffé par le mur vert servant d'écran antibruit :

Et puis ils font des choses aussi pour le bruit, y a même une compagnie qui a parti juste pour que les camions, poser un genre de caoutchouc dans toutes les gros camions et pis y font ça à l'année longue pour que quand qui versent le minerai dans les camions qui a moins de bruit. Fait que personnellement ici en principe, on a plus de bruit un peu que l'ensemble de la ville parce qu'on est dans le quartier nord et puis le bruit c'est très, c'est une science très compliquée. Là, le bruit passe au-dessus du mur, pis traverse au-dessus de la ville, pis nous autres on le reçoit. Fait qu'au début, honnêtement avant 2013, au début le bruit y était dérangeant, mais maintenant le bruit y est pas dérangeant. Et pis dans nos conversations pis dans tout ça jamais parlé : Hey, la mine hier ça menait du bruit, tandis qu'avant 2013 on l'entendait dans les conversations.

Enfin, un faible nombre de participants n'est pas affecté par le bruit, et certains comparent la situation à leurs expériences précédentes. Ces répondants ne considèrent pas le bruit comme un enjeu, comme le souligne ce citoyen des zones B et C ayant déjà vécu dans d'autres villes industrielles : « Au niveau sonore, je n'ai pas trouvé de, je trouve que c'est plus calme que partout où j'ai vécu. »

6.1.1.5 Le territoire

Les habitants rencontrés indiquent qu'ils ressentent un certain sentiment d'enfermement sur le territoire. En effet, ils se sentent encerclés par le développement des villes autour de Malartic, par l'amoncellement de résidus miniers ainsi que par le développement projeté des activités d'exploitation. Le paysage malarticois s'est transformé dans les dernières années, en raison de l'augmentation notable de monticules de résidus derrière la ville. Ils forment de petites collines bien visibles qui contrastent avec le paysage plat de la région (figure 4 p. 32). Ces montagnes de résidus changent considérablement l'horizon des habitants. Certains disent qu'elles « bloquent la vue ».

Figure 4 : Montagnes de résidus miniers



Source : Sabrina Doyon, mai 2019.

Ces développements dans la ville et autour de celle-ci sont vécus comme une perte d'accès à la nature et au territoire que les citoyens avaient l'habitude de fréquenter dans la pratique de leurs loisirs. Deux citoyens de la zone A résumant : « A : On est complètement enclavés. Moi j'ai choisi un peu Malartic pour ça, pour circuler, pour aller dans le bois. B : On avait, pour plusieurs, décidé de résider à Malartic justement pour ça, parce que, tu es à côté de la nature! » Un résident du même secteur déplore de ne plus pouvoir accéder à la nature pour faire la cueillette de petits fruits : « Ça c'est une affaire! C'est fou par exemple, c'est vrai! On n'a plus de place pour aller aux petits fruits. Nous, ça a toujours été que si on voulait manger une tarte aux bleuets, une tarte aux framboises, on partait avec le petit plat. On avait beaucoup de petits fruits, puis c'était facile de sortir. C'était toute à la portée. » D'autres ont des souvenirs du territoire perdu qu'ils utilisaient pour des activités de plein air et de chasse. Un résident des zones B et C raconte : « Moi j'avais mon camp de chasse l'autre bord. Osisko nous l'avait acheté à l'époque, mais avec tous les développements que Canadian Malartic fait, bien aujourd'hui c'est rendu un bassin de rétention,

on le voit encore un peu. » Certains sont frustrés de vivre avec ces contraintes de perte d'accès au territoire, en plus d'autres contraintes subies par quelques-uns, comme en témoignent deux participants de la catégorie des commerçants et entrepreneurs : « A : On n'a pas à vivre ça. Moi j'ai passé ma jeunesse ici. Puis partout où ce qui sont, c'est là qu'on jouait quand on était jeunes. B : On allait glisser. A : Ils viennent ici envahir toute la place pour nous faire quasiment faire faillite si on n'a pas les reins assez solides. » Cette problématique de manque d'espace et d'accès à la nature est vécue par des citoyens de tous âges. Un résident de la zone A raconte la difficulté d'adaptation qu'a vécue sa mère âgée lors du grand déménagement : « Tu sais la madame de 80 ans qui change carrément de secteur là... on s'entend qu'elle, elle est habituée d'aller dans le bois, puis de promener son chien dans le bois, puis que, oups! Elle change complètement d'univers là. Elle a eu de la misère à se remettre de ça, puis même encore aujourd'hui. » D'autres relatent le problème qui affecte les enfants et les jeunes, comme le souligne ce résident de la zone A : « Les jeunes, ils n'ont plus de place pour aller s'énerver, pour aller jouer, faire des *jumps*... plus de place. Tu es toute pogné à Malartic. »

En raison de l'enclavement du territoire, la majorité des participants affirme entrevoir difficilement la possibilité de croissance de la ville, comme le précise cet habitant ayant participé à l'action collective : « La ville, elle ne peut pas grandir parce qu'il n'y a plus de place. À l'est c'est le mur, au sud c'est la mine, à l'ouest c'est Rivière-Héva, puis au nord c'est Rivière-Héva. Fait que là, il n'y a plus de place pour grandir. Il y a le golf puis le camping. » Par ailleurs, la plupart des participants anticipent une augmentation des pertes d'accès au territoire dans les prochaines années, comme le souligne un citoyen du même groupe : « Avant de dire qu'on continue à Malartic, il faut vraiment évaluer la situation comme il le faut, ou déménager Malartic à Val-d'Or du côté de Rivière-Héva pour les prochaines années. Parce que Malartic n'a plus de territoire, c'est une souricière. » L'ampleur de l'occupation du territoire par les activités minières à Malartic frappe l'imaginaire de plusieurs et semble démesurée compte tenu de la taille de la ville, comme l'indique ce citoyen appartenant à la catégorie des commerçants : « Actuellement, la fosse, la grosseur qu'elle a, elle est plus grande que la ville de Val-d'Or. Juste pour visualiser. Puis là, elle va doubler. Quand on passe ici en avion, honnêtement, c'est Malartic, ça c'est le village, cette grosseur-là, puis la minière, c'est comme ça ici. Ça a déjà 4-5 kilomètres de long, puis là, ça va être la même affaire, mais collé. »

Finalement, certains résidents ayant pris part à l'action collective sont préoccupés par la qualité de leur environnement et sa possible dégradation ou destruction, notamment la contamination potentielle de la nappe phréatique à cause des résidus miniers. Comme l'explique un résident, cette dégradation est susceptible de perdurer au-delà de l'exploitation des activités minières : « Ça n'a plus de fin, et ça n'aura plus de fin tout ça jusqu'à la fin du projet et plus. Parce que la pollution de l'environnement, comment ça va se régler après? La pollution sur ce terrain-là, on nous dit 100 ans et plus. Il y a des écologistes qui disent plus que ça. Ça va à des années. Tu ne peux pas faire quoi que ce soit. »

6.1.2 Dimensions sociales

Les changements sociaux et communautaires sont liés à des éléments contextuels, tels que la mise en place du *Guide de cohabitation* et l'action collective. Certains sont également le produit de dynamiques régionales indépendantes des activités minières.

6.1.2.1 Climat social

Comme décrit dans la section 2 (contexte), l'annonce du projet d'agrandissement de la fosse en 2013 a accentué les divisions sociales dans la collectivité, apportant à la fois de l'espoir chez les travailleurs et causant du désespoir chez les citoyens déjà affectés par les nuisances et les changements du milieu de vie (BAPE, 2016). Selon des citoyens et des acteurs institutionnels travaillant dans des organismes communautaires, la polarisation présente depuis l'annonce du projet en 2006 semble aujourd'hui « incrustée » dans le tissu social de Malartic, comme l'observe ce citoyen de la zone A membre du CCZSVFM : « Je pense que c'est pire [la polarisation]. Ça s'incruste. Moi je peux dire que j'ai des copains qu'on a arrêté de fréquenter, puis là maintenant, je commence à penser en termes d'années qu'on ne s'est pas vus. On se parle entre nous autres seulement. » Comme en témoigne un répondant, l'existence de la polarisation depuis plus de 10 ans semble accentuer le fossé entre certains groupes tout en affectant les relations négativement et durablement. Abondant dans le même sens, un citoyen des zones B et C croit que les traces de la polarisation à Malartic seront permanentes : « Je pense que le clivage, ça ne reviendra jamais ça, ce qu'il y a eu avec la polarisation, avec la mine. Les gens qui étaient pour, les gens qui étaient contre. Ça ne reviendra jamais complètement ça. Il y a eu beaucoup de chicanes, il y a eu des divorces, des séparations. »

À l'heure actuelle, la polarisation « incrustée » semble une tendance difficile à renverser selon certains. Des répondants remarquent qu'il est impossible d'avoir une opinion neutre à Malartic, comme le souligne ce répondant natif de Malartic et travaillant dans un organisme communautaire :

Moi je n'ai pas, je ne suis ni pour ni contre, je suis conscient qu'il y a des choses qui sont difficiles à vivre pour certains citoyens, et que pour d'autres, c'est plus intéressant. Mais, même avoir une position neutre à Malartic, ça ne se peut pas. Si je parle avec des gens qui sont promine, qui vont la valoriser, qui vont l'idéaliser puis que je dis des choses qui sont vraies, je me fais rabaisser, rabrouer et fermer la gueule. Si je parle avec des antimines et que je parle de choses qui sont vraies, neutres, sans émotion, juste une réalité qui est perçue, qui est sue, je me fais rabrouer, je me fais fermer la gueule puis je me fais dire que je n'ai pas de sens. Fait que peu importe la position qu'on a à Malartic, par rapport à la mine Canadian Malartic, on n'est jamais dans la bonne position. Qu'on soit pour, contre ou neutre puis qu'on soit conscient de ce que ça a apporté de bon et de moins bon.

La pression de devoir prendre position proviendrait même de citoyens vivant à l'extérieur de Malartic, comme en témoigne un autre répondant travaillant dans un organisme communautaire : « Tu as juste à dire que tu viens de Malartic, puis on te demande tout de suite si tu es pour la mine ou contre. Ils nous obligent à nous positionner tout le temps. Moi je dis, la première chose que tu apprends quand tu viens à Malartic, c'est que tu ne parles pas de la mine. » Comme le souligne un répondant, l'une des stratégies mises en œuvre par certains participants rencontrés est d'éviter d'aborder le sujet de la mine, afin d'esquiver des tensions inévitables.

Les divisions sociales et la polarisation des opinions à Malartic ne sont toutefois pas que des legs associés à la venue et à l'agrandissement de l'exploitation minière. La mise en place de l'action collective semble l'événement ayant le plus affecté le climat social dans les dernières années, comme l'illustre ce résident ayant été impliqué au début de l'action collective : « Le recours collectif⁷, je pense que je n'ai pas à juger ça [...] Ce que je trouve, c'est que ça l'a apporté une atmosphère lugubre ici. Il y en a qui ne te parlent plus parce que tu étais dans le recours collectif, parce que je l'ai été un bout, avant que je vende ma maison. Fait que là, ça apportait, tu voyais qu'il y a des gens qui ne voulaient comme plus te parler nécessairement. Ça l'a apporté aussi une insécurité totale. » À l'échelle des ménages, la procédure judiciaire contre MCM semble avoir provoqué des conflits dans des couples et des familles, comme le souligne ce citoyen impliqué dans l'action collective : « Dans nos familles, je voudrais vous dire que ça l'a fait du tumulte. Ça l'a brassé chez nous [...] Puis dans beaucoup de familles; si tu as un fils qui travaille à la mine ou ton conjoint travaille à la mine, tu es toujours pris entre le feu puis l'eau [déchiré entre les deux]. » Dans l'espace communautaire, la polarisation des opinions et des intérêts a pris des proportions importantes, à la mesure des conséquences financières et de la trajectoire de vie associées au fait d'adhérer ou non au *Guide de cohabitation*. En plus d'avoir pris une dimension spatiale (la division entre le quartier sud et le quartier nord), les divisions se sont exhibées au sein des réseaux sociaux et des médias traditionnels, comme l'observe ce citoyen de la zone A, en parlant de Facebook : « Le mépris. On voit circuler beaucoup d'informations négatives à notre égard. » Il fait référence aux attaques lancées contre les citoyens membres de l'action collective, mais qui visent aussi, dans certains cas, l'ensemble des résidents du quartier sud (zone A) et des Malarticois.

Stigmatisation des citoyens en faveur de l'action collective

Au moment de l'enquête, l'appellation consacrée dans l'espace public « les chialeux » désignait les citoyens de Malartic qui luttent afin d'être dédommagés à la hauteur des nuisances subies, de l'impact sur leur qualité de vie ressenti et de la valeur de revente appréhendée de leurs biens immobiliers. Selon des habitants, cette appellation, déjà utilisée par des citoyens pour désigner des résidents de Malartic qui n'étaient pas « pro-Osisko » (Brisson et collab., 2015, annexe 5.1,

⁷ L'action collective est également appelée « recours collectif » dans le langage courant.

p. 41), a été reprise par un élu de Malartic pour nommer les membres de l'action collective. Un ancien résident de la zone A ayant bénéficié du programme d'acquisition se souvient : « Je ne veux pas parler contre le conseil municipal, seulement que, le conseil municipal [a dit], je ne nommerai pas qui, que Malartic, la zone A, c'est une gang de chialeux. On se faisait passer pour ça. La municipalité qui dit ça, c'est des chialeux. » Cette partialité du conseil municipal semble avoir envenimé les divisions sociales à Malartic.

Selon des citoyens, des commerçants et des acteurs institutionnels travaillant dans des organismes communautaires, les individus désignés par cette appellation ont subi de la stigmatisation au sein de la collectivité. Par exemple, des citoyens de Malartic ont arrêté de leur adresser la parole du jour au lendemain, ou les évitaient dans les lieux publics. Ces individus se sont sentis comme des citoyens de second rang, car le conseil municipal n'aurait plus travaillé pour eux pendant cette période, comme le souligne ce résident membre de l'action collective : « Tu es juste une microsociété qui passe pour les plus dérangés de la ville, puis des chialeux, puis : "On va faire nos projets quand même à la municipalité sans les chialeux", tu sais, c'est nous autres. » Ce groupe est également devenu le bouc émissaire pour justifier des difficultés ou des changements négatifs vécus à Malartic, tels que le peu de nouveaux commerces et services. Un autre membre de l'action collective souligne : « Nous autres, on a empêché des commerces de venir s'établir ici. Le chialage qu'on a fait, ça l'a faite que les commerces ne sont pas venus s'installer ici. C'est à cause de nous autres ça. C'est ça qu'ils nous disent. » À une autre échelle, cette appellation a généré une stigmatisation des citoyens ne faisant ni partie de l'action collective ni de la zone A par des gens venant de l'extérieur de Malartic, comme l'observe ce résident des zones B et C : « On le vit encore aujourd'hui avec les messages qui vont passer sur Facebook [...] Il y a bien des fois que c'est des gens qui vont donner leur point de vue très négatif, puis il y a quelqu'un qui va dire : "Ah! vous autres on le sait bien, les chialeux!" Sans savoir si c'est des gens qui sont du quartier sud [...] C'est un peu plate ça aussi. Je ne te dis pas que c'est sérieux parce que c'est sur Facebook, mais là, on fait un lien que c'est quelqu'un de Malartic. » Cette dynamique, qui a également été constatée par des Malarticois lors de la réunion du Comité d'échanges et de suivi de Canadian Malartic le 23 mai 2019, contribue à nourrir une polarisation des opinions et des tensions sociales (Transfert Environnement et Société, 2019).

Par ailleurs, selon la majorité des quelques citoyens rencontrés à la fin de l'enquête en 2020, la polarisation des opinions et des intérêts s'est atténuée dans l'espace communautaire après l'entente à l'amiable survenue en décembre 2019, comme le fait remarquer ce résident des zones B et C : « À mon avis, le climat social s'est amélioré depuis qu'ils ont réglé d'une manière, en tout cas je crois juste et équitable, avec les quelques centaines de personnes du quartier sud [...] Ils en ont donné rétroactives [des compensations financières] je crois, je sais pas exactement les chiffres, mais depuis ce temps-là, le climat s'est amélioré. » Sans nommer explicitement la fin de l'action collective, d'autres résidents mentionnent également que les divisions sociales sont

moins marquées que par le passé, comme le souligne ce citoyen : « Il y a eu un bout *tough*, ça divisait bien le monde, mais moi je n'entends plus parler tant que ça en négatif de la mine, même si, tu sais, les *blasts* ou les vibrations sont autant là qu'avant. » Ce changement dans le climat social semble lié au fait que des citoyens affectés ont cessé de lutter, comme le fait remarquer ce résident des zones B et C qui aime cette nouvelle situation : « Les gens se plaignaient, il y avait beaucoup de plaintes. Ça on en voit moins, ça c'est un bon changement. On en entend moins parler, puis c'est, c'est fatigant de tout le temps entendre les gens se plaindre alentour que bon : "C'est ci, c'est ça, on n'est pas bien." Ça, je suis content que ça se soit résorbé un peu. » Les prochaines années permettront de déterminer si une véritable paix sociale est en voie de s'installer à Malartic, ou si la polarisation est réellement « incrustée », comme le suggèrent d'autres répondants.

6.1.2.2 Sociopolitique

La période 2013-2020 a été caractérisée par des changements dans la dynamique sociopolitique, plus particulièrement par la création d'une coalition de citoyens en 2014 et l'amorce de procédures judiciaires contre MCM en 2015. Comme présenté dans la section 2.1 du contexte, un regroupement spontané de citoyens résidant dans le quartier⁸ s'est mobilisé en réaction à l'annonce du projet d'agrandissement. Afin de bien circonscrire les préoccupations des résidents affectés, ce groupe a réalisé un sondage⁹ à l'automne 2014. Les préoccupations citoyennes dominantes concernaient les nuisances (poussière, bruit et sautages) associées aux activités minières affectant la qualité de vie et la perte de valeur des résidences situées près de la fosse. Le regroupement a pris de l'expansion en 2015, afin d'inclure tous les citoyens habitant au sud de la voie ferrée et aux prises avec des préoccupations similaires, ce qui a donné naissance au Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic (CCZSVFM).

Le CCZSVFM a bénéficié de l'appui d'avocats et de MiningWatch Canada, un organisme à but non lucratif qui collabore avec les communautés hôtes d'activités minières et les travailleurs miniers lorsque des problèmes sont perçus ou dénoncés, ce qui a conduit au dépôt d'une action collective en réclamation de dommages et intérêts pour troubles du voisinage contre MCM le 1^{er} août 2015. Des résidents de l'avenue des Merles, située à l'arrière de la fosse (zone D, figure 3) sur le territoire de la municipalité de Rivière-Héva, se sont également engagés dans cette démarche. Des citoyens impliqués et inclus dans l'action collective, ainsi que des citoyens de la zone A et des zones B et C, ont mis au jour plusieurs effets négatifs associés à cette démarche. Par exemple, des citoyens impliqués dans l'action collective ont souligné que la procédure était longue, tant pour les citoyens que pour MCM, comparativement à une entente à l'amiable. Les délais de la procédure juridique ont fait perdre espoir à certains, alors que d'autres y ont vu une stratégie de la part de la défenderesse, comme le souligne ce citoyen impliqué

⁸ Le quartier est délimité par les rues Champlain, Saint-Louis, Royale et Laurier et comprends 59 portes.

⁹ Durant la même année (avril 2014), la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé un sondage auprès des résidents de Malartic vivant à proximité du projet qui est arrivé à des conclusions similaires.

dans l'action collective : « Oui, on passe en cour, le procès va se faire en 2020, mais reste que durant tout ce temps-là, le temps passe, le temps passe, puis on dirait que c'est avec le temps qu'ils veulent essayer de nous avoir. » Certains citoyens membres de l'action collective ont ajouté que le processus était coûteux, en faisant référence au dépôt qu'ils avaient effectué au CCZSVFM. Un citoyen s'étant exclu de l'action collective a ajouté que de ne pas pouvoir réclamer les compensations financières associées au *Guide de cohabitation* pendant les procédures judiciaires représentait une perte supplémentaire¹⁰.

Les citoyens les plus impliqués et ceux qui représentaient le groupe devant les tribunaux semblent avoir été particulièrement éprouvés. La préparation des dossiers et les représentations devant les tribunaux ont été décrites comme des épisodes épuisants, ingrats et parfois humiliants. Un citoyen impliqué dans l'action collective se remémore : « Passer en cour puis te faire démolir [...] Je ne peux pas endurer que tu me maltraites comme ça sous prétexte que je m'occupe de personnes qui ont besoin d'aide. » D'autres citoyens impliqués dans l'action collective semblent avoir été surpris par l'ampleur de l'engagement de la procédure juridique visant à protéger les citoyens, comme l'explique ce résident impliqué dans la démarche et qui souhaitait une entente à l'amiable au moment des entretiens : « C'est pour ça que le recours collectif on l'a pris. C'est parce que c'était conçu spécialement pour les citoyens. Puis encore là, seigneur! C'est difficile, quel combat! »

Comme illustré dans la section précédente, l'action collective a été une source de divisions sociales entre plusieurs Malarticois. Or, selon des témoignages recueillis auprès de citoyens impliqués dans la démarche, la polarisation des opinions semble avoir pris une autre forme. En effet, certains résidents et entrepreneurs de la zone A ont été victimes de discrimination. Des citoyens auraient même été contraints de mettre un terme à leur implication dans le CCZSVFM et l'action collective pour ne pas perdre des contrats de travail avec MCM et ses partenaires, comme en témoigne un résident : « Dans le comité quartier sud, on a quelqu'un qui a été obligé de quitter. Parce qu'à un moment donné, où il travaillait, il perdait les contrats avec la Canadian Malartic dû à son implication. » D'autres résidents toujours impliqués ont confirmé avoir perdu des commandites de MCM ou des opportunités d'affaire à cause de leur engagement, comme le raconte cet entrepreneur : « C'est de même que ça marche. À la mine, dans plusieurs départements, je faisais des affaires avec les gars, des acheteurs, puis plus un. » Toutefois, d'autres citoyens rencontrés et inclus dans l'action collective ont souligné que des organismes auxquels ils étaient associés continuaient d'obtenir des commandites.

L'action collective s'est conclue par une entente à l'amiable en octobre 2019 et elle a été approuvée par le tribunal en décembre 2019. Ce sont finalement les modalités du *Guide de cohabitation* qui ont été appliquées, accompagnées d'un crédit de rénovation allant

¹⁰ Au total, environ 80 % des résidents de la zone visée par l'action collective se sont exclus en se prévalant du Guide de cohabitation, et par le fait même, obtenaient immédiatement une somme d'argent et signaient une quittance à MCM (Dave Lemire c. Canadian Malartic GP).

jusqu'à 5 000 \$ par personne. Un résident des zones B et C résume : « La résultante, c'est que le *Guide* a été appliqué, ils ont accepté le *Guide*, ils n'ont rien eu de plus que le *Guide* [...] Ils ont eu la même chose que les autres citoyens, mais une enveloppe supplémentaire de [maximum] 5 000 \$ chacun, c'est ça. » Les impacts de ce dénouement sur la trajectoire des citoyens concernés seront à surveiller au cours des prochaines années.

6.1.2.3 Socioéconomique

Les principaux enjeux socioéconomiques abordés par les participants concernent la revitalisation du centre-ville, les commerces et services ainsi que le coût de la vie.

D'entrée de jeu, des répondants associés à l'ensemble des catégories, excepté celle des commerçants et entrepreneurs, remarquent que la ville est plus attrayante qu'avant. Plus particulièrement, les deux entrées sont nommées, soit l'entrée ouest avec son carrefour giratoire et l'entrée est avec la voie de déviation, comme le souligne ce résident des zones B et C : « On a une belle entrée de ville, qui est une des plus belles entrées de ville qu'il y a ici en région, ça c'est sûr. Et puis, quand ils [MCM] font les choses, ils le font bien. » Ce participant fait référence à la qualité des travaux effectués par MCM, notamment la rénovation d'un ancien commerce dans le noyau villageois et repris par l'entreprise pour y installer le bureau de relations avec la communauté. Comme l'explique un autre citoyen des zones B et C : « Le bureau de relation communautaire [...] ils l'ont embelli le bâtiment qui était là. Ils l'ont pris, ils l'ont tout rénové, ils ont refait toute la façade, il est plus beau. » Les embellissements réalisés à l'époque de l'entreprise Osisko sont également évoqués par des résidents des zones A, B et C pour justifier les attraits de la ville, tels que le parc du Belvédère, la nouvelle école ainsi que l'aménagement du nouveau quartier à la suite du grand déménagement de 2008. Comme se remémore ce résident des zones B et C relocalisé à cette époque, le quartier détruit offrait un bel environnement, mais le nouveau tend à le remplacer de plus en plus : « C'est sûr qu'on avait des beaux arbres, des belles plaines¹¹, des gros arbres [dans le quartier détruit], mais il fallait faire un choix. Et puis maintenant, tu viens ici dans le quartier nord, les arbres commencent, la vie, les plantes puis les arbres, a repris de belle façon. » Les actions des dernières années de la municipalité sont également désignées pour justifier l'embellissement de la ville, plus particulièrement concernant l'entretien des infrastructures routières (réparation des rues et déneigement), comme le souligne ce citoyen des zones B et C : « L'entretien de la ville est beaucoup mieux qu'il était. »

Toutefois, le processus de revitalisation de Malartic est toujours en cours, et des citoyens des zones A, B et C, ainsi que certains acteurs socioéconomiques (organismes communautaires, commerçants et entrepreneurs), soulignent qu'il y a encore du travail à faire. Par exemple, des citoyens décrivent le nouveau quartier comme étant attrayant et le quartier sud comme

¹¹ Dans le langage vernaculaire, « plaines » signifie « érables rouges ».

nécessitant des réparations, comme l'explique ce résident des zones B et C : « Moi je regarde mon quartier, je trouve que c'est un très beau quartier. Je regarde le quartier au sud de la voie ferrée, ce n'est pas un beau quartier. Mais là, il se fait embellir par le parc qui sont en train de créer sur le bord du muret qui sépare de la 117 [entrée est de la ville], ça, ça va être beau, ça va embellir le quartier, mais le reste du quartier a besoin d'un peu plus d'amour. » La rue Royale (route 117), entre les deux entrées de la ville, est également décrite comme un secteur à revitaliser, comme l'explique un autre résident des zones B et C : « Au niveau de la rue Royale, que tout le monde voit, tout ce qu'on voit c'est des locaux inoccupés puis des façades qui auraient besoin d'être refaites [...] on a des bâtiments en ruine puis là, ce n'est pas de la faute de la ville. En ce moment, ils essaient de démolir un bâtiment¹², mais le propriétaire met des bâtons dans les roues. » Comme en témoigne ce répondant, la décrépitude de certains bâtiments de la rue Royale peut être liée à la responsabilité individuelle des propriétaires ainsi qu'à la fermeture de certains commerces et services du centre-ville. Il en sera question dans la section suivante.

Commerces, services et entrepreneuriat

Les données recueillies concernant les commerces et les services présentent des résultats partagés et nuancés témoignant d'une dynamique complexe. En termes d'aménagement du territoire, le changement le plus notable est la migration depuis 2015-2016 des principaux commerces de proximité vers l'entrée ouest de la ville. Cette concentration de divers services répond en outre à la demande de ces entreprises, qui ont tendance à favoriser des bâtiments modernes et volumineux. D'ailleurs, l'installation d'une d'entre elles ne s'est pas faite sans heurts, selon des citoyens impliqués dans la relance économique de Malartic. Comme l'explique ce résident, la Société de développement économique de Malartic (SDEM) et un particulier vivant à Rouyn-Noranda ont dû financer la construction d'un des bâtiments pour qu'un service essentiel demeure à Malartic après sa fermeture :

C'était leur seule condition pour rester ici, ça prenait un local avec leurs normes, leur grandeur [...] Ils étaient installés dans un local puis ils ont dit qu'ils arrêtaient. Le bail était fini puis là, ils partaient. Puis là, ça a fait un émoi en ville [...] Puis la seule chose que la ville a trouvée, c'est un promoteur privé qui a mis à peu près 15 % dans la business, en plus c'est quelqu'un de Rouyn, puis le reste, c'est la Société de développement économique.

Ce répondant déplore aujourd'hui cette situation, car il croit que l'argent de la SDEM aurait dû servir à financer des petites entreprises et non pas devenir un investissement auprès d'une grande entreprise. Outre cet épisode controversé, la plupart des Malarticois rencontrés semblent apprécier ce pôle de services. Pour sa part, la revitalisation de la rue Royale tarde toujours, et ce, pour plusieurs raisons. Ainsi, l'attrait du nouveau pôle de services à l'entrée de la ville freine le développement du noyau villageois, selon un petit nombre de citoyens. En guise de nuance, un résident indique toutefois que cette tendance est présente à l'échelle de la province : « Vous

¹² Ce répondant fait référence à l'hôtel Château Malartic qui, après avoir été laissé à l'abandon pendant une dizaine d'années par le propriétaire, a finalement été démolie en décembre 2020 (Cotnoir, 2020).

connaissez comme moi les changements dans les centres-villes au Québec, ils sont tous en train de fermer tranquillement. » D'autres citoyens natifs de Malartic rappellent plutôt que la rue principale [Royale] est vide depuis les années 1980-1990, comme l'explique ce résident des zones B et C : « Il n'y en a plus de commerces à Malartic. Il reste des commerces de services, puis ça, ce n'est pas à cause de la mine. Ils ont disparu dans les années 1980-1990, la grande période noire de Malartic où que ça n'allait vraiment pas bien. Les magasins ont beaucoup fermé au centre-ville dans cette époque-là, et les gens, ce qu'ils souhaitent, c'est que ces magasins-là reviennent. » Selon ce citoyen, la situation de la rue principale ne serait ni nouvelle ni associée à la reprise des activités minières.

Nommée par des répondants de toutes les catégories, la proximité d'agglomérations importantes comme Val-d'Or, et dans une moindre mesure Amos et Rouyn-Noranda, peut servir à expliquer la dévitalisation de la rue Royale. Val-d'Or, située à une vingtaine de minutes en voiture, offre plusieurs commerces et services fréquentés par les Malarticois, notamment des boutiques de vêtements, des épiceries et des magasins à grande surface, ainsi qu'un service des loisirs et des services régionaux, tels que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et le poste de police. Selon plusieurs répondants, la tendance à faire ses emplettes à Val-d'Or serait à la hausse chez les citoyens les mieux nantis. En effet, l'offre étant restreinte à Malartic, ils seraient incités à rentabiliser leurs déplacements, comme l'illustre ce répondant travaillant dans un organisme communautaire : « C'est pour ça que les commerçants, il n'y en a pas à Malartic, parce que les gens, un, ils ont de l'argent, deux, ils rentabilisent leur voyage : "Ah! Je vais aller faire mon épicerie à Val-d'Or, je vais aller souper au restaurant, puis aller au cinéma." » L'attractivité de Val-d'Or se remarque également chez des commerçants et des entrepreneurs déterminés à y investir, comme le démontre l'exemple d'une boutique de chaussures citée à quelques reprises. Selon quelques répondants rencontrés, les propriétaires de ce commerce de la rue Royale ont ouvert une deuxième succursale à Val-d'Or et semblent reconsidérer celle de Malartic. Ce répondant travaillant dans un organisme communautaire exprime son exaspération : « Même des commerces comme monsieur Leclerc, Chaussures Leclerc, il s'est ouvert un commerce à Val-d'Or pour compenser parce que là, je ne sais pas ce qui est arrivé, c'était difficile, puis il pense fermer Malartic. Hey! C'est un pionnier. » Des entrepreneurs qui ne sont pas dans le commerce de détail semblent également privilégier Val-d'Or au détriment de Malartic, comme l'explique ce citoyen de la zone A, en parlant des espaces disponibles qui ne trouvent pas preneur dans le parc industriel de Malartic : « Je *checke* les nouvelles, ils font un nouveau développement industriel [à Val-d'Or]. Je me dis : "Pourquoi ils font un nouveau développement industriel, on en a un ici, il est vide!" Là, il n'est même pas fait qu'ils ont déjà cinq terrains de vendus. »

Outre la proximité avec de grandes agglomérations, des participants de toutes les catégories ont évoqué des embûches qui pourraient expliquer la difficulté pour des entrepreneurs de s'installer sur la rue Royale et dans d'autres secteurs de Malartic. Ainsi, selon quelques

entrepreneurs rencontrés, il serait très difficile d'obtenir un prêt bancaire à Malartic à cause du caractère mono-industriel de la ville et de la fin éventuelle de l'exploitation minière. Pour pallier cette situation et encourager l'entrepreneuriat, la Ville a mis sur pied des initiatives financières et d'accompagnement en 2016 (ÉcoMalartic et le Comité Horizon 2030), mais les difficultés de recrutement de bénévoles et de rétention d'un coordonnateur semblent avoir conduit à l'essoufflement de ces activités, comme l'affirme ce résident des zones B et C, en parlant de l'absence de coordonnateur à ÉcoMalartic depuis 2019 : « [...] c'est quand même pas facile pour la Ville d'attirer du monde compétent pour gérer ces programmes-là. » Finalement, des citoyens des zones A, B et C ont ajouté que l'augmentation des achats en ligne, une tendance qui va bien au-delà de Malartic, peut également expliquer les difficultés rencontrées par certains commerçants.

En somme, l'ensemble de ces raisons illustre le fait qu'il y a toujours peu de commerces à Malartic et que la promesse de revitalisation économique avec la reprise des activités minières ne s'est jamais concrétisée. De plus, des participants issus de toutes les catégories, sauf celle des organismes communautaires, affirment que la situation ne s'améliore pas avec les années. Comme le souligne ce résident natif de Malartic ayant bénéficié du programme d'acquisition : « C'était déjà une ville il y a 30 ans qui en arrachait, mais je trouve qu'on en arrache plus aujourd'hui. » Pour illustrer la tendance des dernières années, un citoyen entrepreneur fait remarquer que des institutions bancaires ferment ou souhaitent quitter Malartic : « La ville tranquillement elle descend, elle descend. La meilleure : on est un endroit qui fait beaucoup d'argent, ils ont fermé la banque Toronto, puis la [Banque Nationale] elle est à vendre présentement. » D'autres remarquent avec désolation que plusieurs initiatives intéressantes émergent, mais ne perdurent pas, comme le mentionne un citoyen des zones B et C à propos d'une pizzeria : « Il n'y a même pas une pizza qui est capable de vivre sur la rue Royale à Malartic! Fouille-moi pourquoi? Ça vit partout ça, des pizzérias. Ici, elle a essayé, mais elle a fermé. C'est récent. » L'absence de boutiques de vêtements depuis la fermeture de Tigre Géant [magasin familial à bas prix] a également été nommée par certains citoyens des zones A, B et C. Inversement, d'autres nuancent ce constat en rappelant la venue, depuis la reprise des activités minières, des restaurants McDonald's et Subway, des commerces qui fonctionnent très bien.

En ce qui concerne les services, la situation semble différente, puisqu'un bon nombre de répondants ont souligné la variété des services institutionnels, culturels et de loisirs offerts à Malartic, comme ce résident de la zone A : « C'est sûr qu'au niveau des services publics, tu as une école primaire neuve, une école des adultes neuve, tu as un CHSLD neuf, le secondaire, il y a le théâtre Meglab neuf. » La présence de services de qualité en santé et en éducation semble un attrait pour certains citoyens, dont les jeunes familles, comme le souligne ce père et résident des zones B et C : « En région, on doit avoir les écoles les mieux classées à Malartic. En tout cas je sais que le Tremplin [l'école secondaire], il est assez bien classé dans le classement des écoles [...] Il y a quand même une bonne éducation à Malartic, on est chanceux. » L'offre variée

d'activités culturelles et sportives contribue à la qualité de vie de certains citoyens, comme le souligne ce répondant de la catégorie des organismes communautaires : « À Malartic, il y a plein d'affaires proches, d'activités, l'aréna disponible, tu sais, on a accès à des choses qu'on n'a pas accès dans d'autres villes puis on a le goût de rester. » Des participants de toutes les catégories ont toutefois exprimé leur préoccupation à l'égard du coût collectif de ces services. Il en sera question dans la section suivante.

Augmentation du coût de la vie

Selon des participants appartenant à toutes les catégories, le coût de la vie est en hausse à Malartic, particulièrement les dépenses liées à l'épicerie et au logement, comme le résume ce citoyen des zones B et C : « C'est certain que le coût de la vie monte, je sais que les coûts d'épicerie, moi je me suis aperçu que ça avait monté de beaucoup. Le prix des maisons aussi a monté, je n'ai pas à m'en acheter, mais les taxes montent à cause que les évaluations montent aussi, fait que, le coût de la vie comme tel, oui ça monte. »

Le prix élevé du panier d'épicerie à Malartic semble associé à l'absence de concurrence à IGA, alors qu'il y a déjà eu trois épiceries à Malartic, comme le souligne un autre citoyen des zones B et C : « On en avait trois épiceries avant. Ce n'était pas des grosses épiceries, mais on réussissait avec trois épiceries à avoir un panier qui a de l'allure. Aujourd'hui, oui on a une très belle épicerie qui a coûté 5 millions. Mais on fait quoi là? » Par cette question, ce participant fait référence au fait qu'il doit dorénavant aller magasiner à Val-d'Or pour avoir un panier d'épicerie moins cher. Ce changement dans les habitudes de consommation a été corroboré par d'autres répondants, dont ce résident de la zone A : « Il y a beaucoup de monde qui va magasiner à Val-d'Or, car tu as accès au Maxi, au Super C [...] Moi je pense tout le temps aux petites familles qui ont 3-4 enfants, puis il y en a plusieurs ici qui ont 3-4 enfants. Si tu vas faire ton épicerie à Val-d'Or, je suis certain qu'il y a une coupe de billets verts de moins que ça te coûte. » Cette situation tend à créer un cercle vicieux, susceptible de mettre en péril l'unique épicerie de Malartic, puisque les prix élevés entraînent l'appauvrissement de certains groupes plus vulnérables, notamment ceux qui n'ont pas accès à une voiture.

À cet égard, quelques répondants travaillant dans des organismes communautaires et résidents des zones B et C ont souligné que la délocalisation d'IGA vers l'entrée ouest de la ville a également provoqué l'appauvrissement des citoyens du centre-ville qui peuvent difficilement se rendre à l'épicerie. Ils privilégient donc les dépanneurs, comme l'explique ce répondant issu du milieu communautaire : « Je sais pertinemment que les plus vulnérables eux autres ils n'ont pas le choix d'aller là [au IGA]. C'est ça ou les dépanneurs. Les personnes âgées, les personnes en [avec des problèmes de] santé mentale, elles ne sont pas capables de se déplacer. » Pour pallier cette situation, un organisme communautaire de Malartic spécialisé en santé mentale a mis sur pied pour sa clientèle un service de transport à l'épicerie trois fois par semaine, ce qui lui coûte des milliers de dollars par année.

L'augmentation du coût des logements a également été nommée par un bon nombre de résidents. Des locataires vivant dans la zone A remarquent que les loyers sont chers à Malartic et que l'accès à la propriété représente un défi pour les citoyens qui ne travaillent pas dans le secteur minier, comme le souligne ce citoyen : « Puis l'augmentation du coût de la vie. Hey! Ça coûte cher quand tu ne fais pas un salaire de mines, et il y a des pénuries de logements. » Selon ce répondant, le prix élevé des logements s'explique par l'offre restreinte ainsi que par la présence de mineurs, des logements similaires étant moins chers dans les municipalités avoisinantes qui n'accueillent pas de travailleurs miniers. Selon ces informateurs, cette situation est susceptible d'appauvrir des familles œuvrant dans d'autres secteurs économiques ou de les pousser à quitter Malartic, la vie y étant devenue trop coûteuse, comme l'a observé ce résident des zones B et C : « Ça [les loyers], ça l'a augmenté régulièrement, fait que nous on a vu des familles partir aussi pour ça. »

L'augmentation du coût de la vie à Malartic s'exprime également par l'augmentation des taxes municipales selon un bon nombre de répondants de toutes les catégories, excepté les résidents ayant bénéficié du programme d'acquisition. D'après quelques répondants, la hausse des taxes serait associée à l'entretien des infrastructures et services construits par Osisko, et ce fardeau fiscal serait démesuré pour une population de seulement 3 000 habitants, comme l'explique ce répondant natif de Malartic et travaillant dans un organisme communautaire, en parlant du parc du Belvédère : « Un beau parc, c'est le fun un beau parc de même, mais est-ce qu'on avait les moyens de l'entretenir? Ce parc-là, bien beau le payer : "On te construit tout." Mais entretenir ça, combien ça coûte aux citoyens quotidiennement? On a des taxes pour que ça reste beau. » Ce même répondant fait remarquer que les infrastructures et bâtiments construits par Osisko ne sont pas nécessairement durables ni de bonne qualité, ce qui risque d'être un fardeau fiscal dans le futur, comme en fait foi la nouvelle école :

C'est des nouvelles constructions et c'est déjà tout croche, ç'a déjà commencé à se détériorer, et ça va se détériorer beaucoup plus rapidement que l'école qui a été construite dans les années 50 [école Saint-Martin aujourd'hui détruite] [...] Ç'a été fait vite, vite, vite, puis je sais qui a plein de problèmes là-dedans qui sont déjà apparus, puis ça ne fait pas si longtemps. Dans 10 ans, elle va être chambranlante cette école-là.

Toutefois, un autre participant travaillant dans un organisme communautaire apporte une nuance : certaines infrastructures, telles que le parc, étaient désuètes et devaient inévitablement être remplacées.

D'autres répondants croient plutôt que l'augmentation des taxes vient du souhait du conseil municipal de rembourser une dette importante rapidement, comme le déplore ce résident des zones B et C : « Leur idée, la municipalité, c'est qu'ils veulent baisser à tout prix les emprunts, la dette à long terme. Fait que là il faut qu'ils financent tout le reste à coût nul, faire payer les citoyens en taxes puis aller chercher tout ce qu'ils peuvent pour en mettre le plus possible dans la dette. Mais il faut vivre aussi! » La situation financière de la Ville pourrait également expliquer l'augmentation des contraventions observée par certains citoyens de la zone A, comme l'illustre ce résident en donnant l'exemple du déneigement : « Sais-tu comment qu'on paye nous autres? Mettons que tu te fais pogner à mettre de la neige dans la rue, sais-tu comment qu'on paye comparativement à Val-d'Or? À Val-d'Or, si tu te fais pogner à mettre de la neige, c'est 60 \$ d'amende. Ici, c'est 214 \$. » Alors que certains citoyens dénoncent l'augmentation des taxes et des contraventions, d'autres semblent inquiets de la situation financière de la Ville, comme ce résident des zones B et C : « Moi ça me donne des inquiétudes à savoir est-ce qu'on va être capable de continuer à garder un certain dynamisme dans Malartic pour qu'a soit autre que simplement la ville-dortoir de Val-d'Or. »

Finalement, des répondants remarquent que les taxes municipales ont augmenté proportionnellement à la valeur et à la rareté des maisons, comme l'explique ce résident des zones B et C : « C'est sûr que les taxes sont hautes, mais la valeur des maisons a aussi augmenté. Si on a affaire à vendre nos maisons, elles valent plus cher que ce qu'elles valaient avant. C'est sûr que les taxes ça va avec. » Selon des répondants rencontrés, cette réalité semble avoir affecté particulièrement des Malarticois ayant été relocalisés dans le quartier nord après le déménagement de 2008. Ces résidents ont bénéficié d'un gel de taxes pendant quelques années, pendant que leur maison a pris de la valeur en raison du nouveau quartier et de l'ajout d'un solage. Par conséquent, lors du réajustement des taxes, certains n'ont pu demeurer à Malartic, comme l'explique ce répondant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs : « Les gens du quartier qui est le trou présentement ont été déménagés dans le nord [...] Les propriétaires qui se sont fait déménager, bien il y en a beaucoup qui sont partis parce qu'ils n'étaient plus capables de payer les taxes [...] Ils sont rendus à Val-d'Or, Preissac, ils sont tous déménagés. » Cette mesure, qui visait initialement à inciter les citoyens relocalisés à demeurer à Malartic, ne semble pas avoir produit l'effet escompté à long terme pour tous.

Inégalités socioéconomiques

Des répondants de toutes les catégories remarquent des inégalités socioéconomiques importantes à Malartic : on y retrouve des familles tirant leurs revenus de l'industrie minière avec des salaires élevés, mais aussi des familles à faible revenu bénéficiaires des programmes d'aide sociale. Dans un contexte d'augmentation du coût des logements et du panier d'épicerie, les ménages à faible revenu ont davantage de difficultés à vivre à Malartic, comme le souligne ce résident de la zone A : « Si tu travailles à la mine, tu es correct. Mais si tu ne travailles pas à la mine, bien là, tu en arraches. » Selon quelques répondants, le peu d'appartements abordables à

Malartic rend l'accès au logement difficile pour les plus démunis qui gagnent moins de 1 000 \$ par mois. Comme l'observe ce répondant travaillant dans un organisme communautaire, les prix sont élevés et les propriétaires exigeants depuis les dernières années :

Un 3 ½ à Malartic, pas meublé, pas chauffé, pas éclairé, c'est à peu près 550-600 \$ par mois. Et de plus, les propriétaires ont le choix des locataires. Il ne faut pas que tu sois fumeur, sinon ils t'excluent de leur liste. Il ne faut pas que tu aies d'animaux parce que tu es exclu de la liste. Puis, si tu es sur l'aide sociale, tu es encore défavorisé. Puis en plus, si tu as un problème de santé mentale, tu ne te loueras rien à Malartic, rien.

Selon un résident des zones B et C, un dépanneur du centre-ville offrirait des produits à crédit pour venir en aide à une vingtaine de citoyens éprouvant des difficultés financières à la fin du mois : « Il y a encore un dépanneur qui vend des choses à crédit à certaines personnes [...] Il y en a moins là, parce qu'ils ont éliminé tranquillement les mauvais payeurs, mais il y en a encore une vingtaine qu'on m'a dit. Quand ils ont leur chèque, bien ils viennent rembourser. » Toutefois, l'augmentation du coût de la vie, et particulièrement du prix des logements à Malartic, semble petit à petit pousser les ménages à faible revenu à déménager dans les municipalités avoisinantes, comme le fait remarquer cet autre résident des zones B et C : « Quelque chose qui a changé c'est qu'on a moins de bien-être social à Malartic. Les loyers ont augmenté constamment [...] Il y en a beaucoup qui sont partis à Senneterre. »

En revanche, les familles de Malartic travaillant dans l'industrie minière bénéficient de salaires élevés, à l'instar d'autres municipalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, comme l'explique ce résident de la zone A, en parlant d'une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) : « C'est sorti tantôt, les salaires médians les plus élevés du Québec, c'est en Abitibi, ce n'est pas à Montréal, ce n'est pas dans le nord du Québec avec les *fly-in fly-out* [FIFO]¹³, c'est en Abitibi, dans les mines. » Bien qu'aisés, ces ménages sont une source de préoccupations pour des participants de toutes les catégories. Par exemple, une augmentation des possessions matérielles (maison, camion, motoneige, bateau, etc.) est observée chez certains travailleurs miniers, comme le souligne ce résident de la zone A : « On a des jeunes qui ont des gros, gros salaires. Tu sais, ça l'a le gros char, la maison, ça consomme énormément! Ça devient des gros consommateurs. Ils ont des gros trains de vie. » Une augmentation de la consommation de drogues est également observée chez certains travailleurs qui veulent maintenir leur rythme de travail, comme l'observe un autre répondant de la zone A :

Ils font des chiffres de douze heures, je vais te dire, je travaille en santé mentale. Il y a énormément, énormément de consommation [...] Puis l'argent facile. À un moment donné, ce n'est pas grave de dépenser 500 \$ pour en virer une bonne. Tu sais, quand tu as une paye de

¹³ Système de navettage aérien (FIFO) ou routier (*drive-in drive-out* ou DIDO) mis en place par les entreprises pour transporter des travailleurs vers des sites de travail généralement en régions éloignées ou isolées. Ce modèle de gestion de la main-d'œuvre implique normalement l'alternance entre une période de travail soutenue, suivie d'une période de congé prolongée permettant aux travailleurs de regagner leur résidence principale, qui peut être située à plusieurs centaines de kilomètres de la mine (Bouchard-Bastien et collab., 2017).

2 000 \$, 500 \$ pour virer une bonne soirée, ce n'est pas si pire. Mais attends, attends quand l'emploi diminue légèrement des mines.

Comme l'indique ce témoignage, l'augmentation de la consommation de drogues ou d'alcool semble plus fréquente chez les travailleurs miniers touchant des salaires élevés. Documentée dans le premier rapport, cette caractéristique fait craindre le pire pour la santé mentale de ces travailleurs lorsque les activités minières fonctionneront au ralenti et qu'il leur sera impossible de maintenir ce rythme de vie.

Cette crainte pour la santé mentale des travailleurs miniers s'exprime également dans les relations hommes-femmes. Selon un répondant ayant bénéficié du programme d'acquisition, les jeunes femmes seraient sollicitées dans cet univers majoritairement masculin¹⁴, ce qui entraînerait des séparations chez les travailleurs, et des sentiments dépressifs chez ces derniers de surcroît. Toujours selon ce répondant, les salaires élevés des travailleurs miniers inciteraient beaucoup de jeunes femmes à quitter l'école tôt pour se mettre en couple rapidement, et cette tendance serait présente à l'échelle de la région.

6.1.2.4 Démographie

Selon les derniers recensements disponibles, la population de Malartic a baissé depuis 20 ans, passant de 3 704 habitants en 2001 à 3 355 habitants en 2021 (Statistique Canada, 2021). Cette diminution de la population a été remarquée par des participants de toutes les catégories. Quelques résidents ont rappelé que l'arrivée d'Osisko a incité à l'époque une partie de la population à quitter la municipalité, comme se remémore ce citoyen des zones B et C : « Il y a des gens dès le départ, quand Osisko s'est présentée, ils ont vendu tout de suite les propriétés, ils sont partis au lac. Ils ne voulaient pas vivre ça, cette espèce de mécontentement qui débutait avec Osisko. La bisbille qui s'est faite. »

La diminution de la population de Malartic dans les dernières années s'explique par différentes raisons. Outre l'exode des habitants à cause de l'augmentation du coût de la vie (voir la section 6.1.2.3), cette tendance s'expliquerait par le vieillissement de la population, la durée de vie limitée de la mine et l'attrait de la nature avoisinante. Ainsi, quelques citoyens des zones A, B et C ont remarqué que plusieurs Malarticois vieillissants déménagent au moment de leur retraite, que ce soit pour se rapprocher de leurs enfants, d'un milieu urbain et ses services ou de la nature, comme le souligne ce résident des zones B et C : « Beaucoup de gens, quand ils arrivent à la retraite justement, c'est là qu'ils en profitent pour soit aller près des lacs ou quitter complètement vers Val-d'Or ou ailleurs. » Le choix de s'installer dans les municipalités périphériques (Rivière-Héva et Dubuisson) a été nommé par d'autres participants, que ce soit pour des raisons liées à la qualité de vie (vivre dans la nature, au bord d'un lac) ou par crainte de

¹⁴ Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, il y avait 1 085 hommes pour 1 045 femmes âgé(e)s de 15 à 64 ans à Malartic (Statistique Canada, 2016).

dépréciation de la valeur foncière de leur résidence lors de la fermeture de la mine. Ce répondant travaillant dans un organisme communautaire dit avoir décidé de ne pas s'installer à Malartic en pensant à l'avenir, même s'il est attaché à la municipalité : « Mais il y a beaucoup de monde qui est parti aussi par exemple, il y a vraiment beaucoup de monde [...] Juste moi, on ne s'est pas construits à Malartic. On est allés choisir un petit peu plus loin. Puis c'était pour quand tu regardes à plus long terme, fait que je pense qu'on n'est pas les seuls non plus quand tu regardes dans cette optique-là. »

Par ailleurs, cette migration vers les périphéries fait croire à ce résident des zones B et C que la population malarticoise n'a pas réellement diminué, puisque ces habitants utilisent les services de Malartic et font rouler l'économie locale :

Dans le fond on augmente depuis plusieurs années, mais c'est parce qu'elle augmente en milieu rural, elle a augmenté côté Rivière-Héva qui était à la sortie de Malartic, Malartic étant enclavé par Rivière-Héva, beaucoup de gens se sont installés, se sont construits en bordure de l'eau, c'est la mode bien sûr, tout le monde aime ça [...] c'est Rivière-Héva, mais par la bande on en profite parce que ces gens-là consomment chez nous, pas nécessairement seulement les cannes à l'épicerie, mais consomment du loisir, consomment de la culture, consomment de tout.

Nouveaux arrivants et jeunes familles

La démographie de Malartic doit être évaluée non seulement par les données du recensement, mais également par une appréciation qualitative. Ainsi, selon des répondants de toutes les catégories, il y aurait beaucoup de nouveaux visages à Malartic depuis ces dernières années, ce qui suggère le départ de plusieurs familles, mais aussi la venue de nombreux arrivants. Beaucoup de répondants de toutes les catégories remarquent l'arrivée de jeunes familles, ce qui contribue au rajeunissement de la population de Malartic, comme l'explique ce résident de la zone A : « Je trouve que la population a rajeuni. Il y a beaucoup de petites familles, de nouvelles petites familles. C'est sûr qu'avec la mine, les salaires, ça l'attire beaucoup le monde aussi. Puis tant mieux parce que les petites familles, on en veut aussi. Parce que là, la population était pas mal vieillissante avant. Beaucoup. Fait que ça je trouve que c'est un plus. » Un résident des zones B et C, quant à lui, remarque également une plus grande diversité culturelle à Malartic, puisque MCM engage des experts internationaux, tels que des travailleurs natifs du continent africain : « Il y a beaucoup de mines d'or et d'autres métaux dans l'Afrique de l'Ouest, donc oui, c'est pour ça, ce sont des gens qui ont de l'expérience [...] Ils amènent ces gens-là puis ce sont des gens qui ont de l'expertise. » Ces nouveaux venus seraient grandement associés à la création d'emplois générée par les activités minières, comme le confirme ce résident de la zone A : « Mon conjoint travaille là [à MCM]. C'est sûr que ça l'a apporté beaucoup de nouveau monde. »

Dans une moindre mesure, quelques répondants évoquent d'autres facteurs pour expliquer l'arrivée de nouvelles familles : les compensations financières pour les nuisances affectant la qualité de vie, le programme de revente des propriétés acquises par MCM permettant l'achat d'une maison à prix compétitif et les nouvelles constructions résidentielles. Actuellement, le prix des maisons à Malartic semble un incitatif pour les jeunes familles selon certains répondants, comme l'explique un résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Nous autres, à Malartic, ça ne vaut pas ce que ça vaut à Val-d'Or. Ça fait que là, les petites familles moyennes, c'est alléchant pour eux autres. Elles ne s'endettent pas de 250 000 puis 300 000 dollars pour avoir une maison, elles en ont une belle maison à 173 000 dollars. »

L'arrivée de nouvelles familles à Malartic se fait particulièrement sentir à l'école primaire, où la population d'enfants serait également à la hausse¹⁵, comme se réjouit ce résident des zones B et C : « On voit de plus en plus de jeunes familles venir s'établir, puis ça, ça se reflète dans les écoles aussi, je pense même que les écoles sont pleines comme c'est là, avec des enfants, fait que je trouve que c'est un bon signe, c'est important pour la communauté. » Toutefois, des résidents des zones A, B et C déplorent le fait que l'école construite par Osisko soit déjà trop petite, comme le souligne ce résident de la zone A : « Elle est surpeuplée [la nouvelle école]! Ils vont envoyer des jeunes à l'école des adultes. Ils n'ont même pas pensé quand ils ont bâti cette école-là que probablement il y aurait des enfants qui viendraient! Ils l'ont bâtie avec la capacité qu'il y avait actuellement. Mais ils n'ont pas pensé qu'avec des nouvelles familles ça grossirait! On est surpeuplés! » Cette situation est devenue problématique selon un résident des zones B et C, puisque c'est le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois qui doit financer les travaux d'agrandissement nécessaires. Or, comme l'école est neuve, ils sont privés de subventions régionales, comme en témoigne ce répondant : « Le gouvernement a annoncé des subventions dans les infrastructures. Mais nous autres, on se fait toujours dire qu'on a une école neuve [...] Ici ça a toujours fait les manchettes : "Osisko vous a donné une école." Ils nous ont rien donné, ils l'ont juste remplacée. » Cette école ne semble donc pas combler les besoins de la population, et des solutions devront être déployées. Elle demeure toutefois un attrait pour de nouvelles familles, comme le souligne ce résident de la zone A : « Je trouve que Malartic c'est une belle place pour une petite famille. Tu sais, on a une école neuve, on a des parcs neufs. C'est quand même le fun de vivre ici, surtout quand tu n'as pas connu ça avant. » Ainsi, la nouvelle école peut apparaître particulièrement attirante quand elle n'est pas associée au deuil de l'ancienne.

¹⁵ Selon les recensements de Statistique Canada, le nombre d'enfants de 0 à 14 ans à Malartic était de 615 en 2011 et de 630 en 2016 (Statistique Canada, 2016). Au moment de mettre sous presse, les données du recensement de 2021 n'étaient pas encore disponibles.

Lieu de résidence des travailleurs

Les changements démographiques dans la population de Malartic s'expliquent également par la mobilité des employés de MCM, selon quelques répondants de toutes les catégories. Des centaines d'employés de MCM seraient propriétaires ou locataires à Malartic, mais une forte proportion serait également en mode *drive-in drive-out* (DIDO) et donc de passage¹⁶, comme l'explique ce résident des zones B et C : « Il y a des travailleurs qui viennent, qui se prennent des chambres ou des petits loyers, et qui travaillent sur des rotations. Fait qu'ils viennent faire leur quart de travail puis quand ils tombent dans leurs journées de congé, ils retournent chez eux. » Comme le souligne ce résident de la zone A qui observe le même phénomène, ces nouveaux arrivants ne sont pas nécessairement comptabilisés dans la population de Malartic, des occasions ratées en termes de revitalisation économique : « Il y a encore des fuites économiques [...] Il y a bien du monde qui ont leur appartement ici, mais qui sont à l'extérieur, ou qui vont se *cross-shifter* dans un même appartement sur les *schedules*, mais ce n'est pas avec ça que tu te construis une communauté. » Toutefois, un petit nombre de répondants des zones A, B et C apporte une nuance. Les perspectives d'emplois associées à l'industrie minière étant parfois de courte durée, certains employés préfèrent ne pas s'enraciner à Malartic. Comme l'observe ce résident des zones B et C, beaucoup d'employés ne font que passer à Malartic : « Les pancartes "À vendre" [sur les maisons], elles apparaissent puis elles disparaissent assez vite dans le village. Soit parce que du monde, tout d'un coup, doivent changer d'emploi parce qu'ils ont fini ce qu'ils pouvaient faire à Malartic, à la mine, ou bien qu'ils ont trouvé d'autres occasions de travail. » Finalement, d'autres employés de MCM semblent plutôt s'installer et investir dans les municipalités avoisinantes, une perte économique en termes de taxes municipales, selon quelques répondants. Cette réalité semble avoir pris de l'ampleur dans les dernières années : la circulation aux heures d'arrivée et de sortie du travail (« heures de pointe ») serait à la hausse à Malartic, comme illustré dans la section 6.1.1.2 portant sur la circulation.

Selon quelques répondants des zones A, B et C, cette compétition entre Malartic et les municipalités avoisinantes pour l'accueil des nouveaux arrivants pourrait être une conséquence de l'importante pénurie de logements¹⁷ et du manque de terrains pour construire une nouvelle maison. Afin de répondre au besoin criant de logements, un camp urbain offrant une cinquantaine de chambres aux travailleurs a récemment été aménagé dans le parc industriel de Malartic. Toutefois, certains citoyens remarquent plutôt une effervescence à cet égard, comme en témoigne ce résident des zones B et C à propos de la construction d'immeubles d'appartements haut de gamme : « Je pense qu'il faudrait que tu sois aveugle pour ne pas voir qu'il y a du changement dans la ville de Malartic, ça c'est sûr. Moi je reste près du golf, près du camping, on est en train de construire un gros bloc à appartements présentement, il y en a un

¹⁶ Selon une enquête menée en 2019, environ 20 % des employés de la mine demeureraient à Malartic (Transfert Environnement et Société, 2020 : 10).

¹⁷ Le taux d'inoccupation des logements à Malartic serait inférieur à 1 % (Transfert Environnement et Société, 2020 : 10).

qui a été construit l'année passée, puis avant la mine on était, on était une ville de, y faut le dire de bien-être social, que rien ne coûtait cher, qu'on n'avait pas les moyens. » Malgré ces nouvelles offres, la ville de Malartic demeure en compétition avec les municipalités avoisinantes qui souhaitent également accueillir les nouveaux arrivants attirés par des emplois à MCM, comme en témoigne un citoyen de la zone A : « Val-d'Or faisait une publicité, qu'ils allaient bâtir des maisons pour les gens qui travaillent à la Mine Canadian Malartic. Val-d'Or. C'est 400 maisons je pense. » Il n'en demeure pas moins que de nouveaux résidents se sont installés à Malartic dans les dernières années, ce qui a modifié le capital social et la vie communautaire du village.

6.1.2.5 Capital social et vie communautaire

Le départ de certains citoyens et l'arrivée de nouveaux résidents semblent avoir scindé le tissu social de Malartic en deux clans, comme l'observe un résident de la zone A vivant à Malartic depuis quelques années seulement : « Il y a vraiment comme une double identité je trouve : les gens qui restaient là avant, puis les gens qui sont là asteure pour la mine, puis qu'eux, le bruit, ces choses-là, bien, ils n'en ont pas de problème avec ça. Mais il y a des gens qui ont perdu leur Malartic, leur Malartic d'avant. » La cohabitation des citoyens de ces deux groupes perturbe le capital social et la vie communautaire de Malartic.

Comme l'illustre le précédent témoignage, les Malarticois qui vivaient dans la municipalité avant la reprise des activités minières semblent plus affectés par les changements socioenvironnementaux et les nuisances que les nouveaux arrivants. Plus particulièrement, l'aménagement de la fosse a altéré le sentiment d'appartenance au lieu¹⁸ de certains Malarticois de longue date, comme l'explique ce résident de la zone A : « Beaucoup de rues qui n'existent plus. De nouvelles rues qui existent. Donc des voisins, des souvenirs d'école, où tu as fait ton enfance, qui n'existent plus. Ton primaire, ton secondaire, ils ont tout rasé. Fait que les sentiments d'appartenance, a un moment donné, un Malarticois, c'est quoi asteure? Avant, on avait quand même un genre de personnalité connu en région. » Ce témoignage atteste que la destruction d'une partie du centre-ville ainsi que les nouveaux aménagements ont bouleversé l'identité collective, jadis bien circonscrite et reconnue. D'autres citoyens de longue date ont décrit cette identité collective par diverses caractéristiques, telles que l'esprit festif, la fierté, l'entraide et l'ouverture à la différence. Ces caractéristiques ont également été corroborées par quelques répondants nouvellement arrivés, comme ce citoyen travaillant dans un organisme communautaire, qui a eu accès à quelques photos anciennes : « À un moment donné j'ai un copain qui m'amène des photos d'archives de Malartic. Et là je fais : "Mais c'est foudroyant à quel point la ville a perdu de la valeur." Tu pouvais voir dans les photos la fierté d'être à Malartic, le plaisir, c'était comme, ça se ressentait puis ça, ce n'est plus là. » Cette perte de « valeur » sociale et communautaire serait associée non seulement aux changements environnementaux

¹⁸ Le sentiment d'appartenance au lieu fait référence aux liens d'attachement identitaire, sociaux et physiques envers un lieu qui entrent dans la composition de l'identité individuelle et collective (Basso et Feld, 1996).

de ces dernières années, mais également aux changements démographiques récents, particulièrement au départ de nombreux résidents, comme le souligne ce résident de la zone A : « Beaucoup de monde qui est parti [...] On ne se reconnaît plus. C'est plus notre chez nous. » L'arrivée de nouveaux citoyens est également susceptible de modifier le capital social, comme le fait remarquer ce travailleur d'un organisme communautaire, en parlant de la tradition d'entraide des Malarticois envers les populations vulnérables :

Je ne crois pas qu'à Val-d'Or, si j'avais quelqu'un qui vit un problème de santé mentale qui tombe à terre, qu'il aurait de l'aide. À Malartic, c'est sûr qu'il va avoir de l'aide. C'est ça la différence [...] Ce genre de relation qu'il y a entre toutes les couches de la société, c'est ça qu'on est en train de perdre un petit peu, parce que les nouveaux arrivants, ils arrivent d'ailleurs puis ils n'ont pas cette ouverture-là. Moi je parle de peur, mais c'est de la méconnaissance.

Selon des participants de toutes les catégories, les changements démographiques et l'affaiblissement du capital social à Malartic ont des effets tangibles sur la mobilisation citoyenne. Plus particulièrement, des répondants constatent la difficulté à recruter des bénévoles, du fait que de l'absence de personnes très engagées auparavant ou du manque d'intérêt en raison du climat social, comme l'explique ce résident impliqué dans l'action collective : « Mais je ne participe plus à rien [...] Je n'ai plus le cœur à ça. Je n'ai plus le cœur à Malartic. Ça c'est sûr. » D'autres facteurs ont été évoqués pour expliquer les difficultés de recrutement de bénévoles, soit la présence de citoyens peu instruits et non confiants en leurs capacités, la présence de jeunes familles trop occupées et la présence de travailleurs de MCM indisponibles à cause de leurs horaires de travail. Ce résident de la zone A l'a d'ailleurs expérimenté : « J'ai de la misère à avoir des jeunes bénévoles. Tu sais, quand tu travailles du 5-4-4-5¹⁹ à la mine, tu n'as pas le temps de nécessairement t'impliquer. » Malgré ces difficultés, divers organismes sociaux et communautaires sont toujours actifs à Malartic, comme en témoignent quelques résidents rencontrés qui demeurent impliqués. L'engagement de ces participants est motivé par l'espoir d'un avenir meilleur et l'amélioration de leur qualité de vie.

Les changements démographiques et socioéconomiques dans les dernières années ont également conduit à une diminution des rassemblements organisés et informels, ce qui affecte la vie communautaire à Malartic. Des résidents des zones A, B et C ont notamment évoqué la disparition de groupements sportifs, comme l'observe ce résident de la zone A : « Tout le monde se connaissait. Puis je pense, on avait aussi une appartenance au niveau du sport. Le sport était très présent ici. Il n'y a plus rien dans notre aréna. Plus rien partout. » Lors de son témoignage, ce répondant a fait référence aux jeunes Malarticois qui doivent aller à Val-d'Or pour pouvoir faire partie d'une équipe de hockey, ce qui n'a pas toujours été le cas. La fermeture du club de curling et de la salle de quilles a également été décrite comme une perte d'occasions de rassemblement. En outre, la fermeture de commerces de type restaurants, hôtels, bars et

¹⁹ Horaire de travail en rotation de 5 jours de travail, 4 jours de repos, 4 jours de travail et 5 jours de repos.

salles de billard a été nommée par quelques participants des zones A, B et C ayant bénéficié du programme d'acquisition pour expliquer la diminution des rassemblements informels et le déclin de la vie communautaire, comme l'indique ce résident de la zone A : « On veut des fois organiser des 5 à 7. Parce que ce qui est l'fun, c'est quand on organisait, je ne sais pas moi, on allait au Château [un hôtel aujourd'hui fermé], les gens qui travaillaient le soir, ils pouvaient venir faire un tour, puis retourner travailler. Mais là, asteure, on est plus capables de faire ça. Il n'y a même plus de place. Tu sais, il n'y a plus de social à Malartic. » Finalement, la fermeture de deux théâtres et de deux salles de cinéma a également été évoquée pour expliquer le déclin de la vie sociale et communautaire.

Plusieurs participants ont souligné le financement d'organismes communautaires et d'activités sociales par le Fonds Essor Canadian Malartic²⁰ (FECM, anciennement le Fonds Essor Malartic-Osisko), qui vise à « favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel » (FECM, 2020). Ainsi, des activités sociales et communautaires sont offertes gratuitement aux citoyens, et la trentaine d'organismes communautaires de Malartic peut être soutenue dans certaines sphères de ses activités. Quelques participants considèrent le FECM comme une initiative positive pour la vie communautaire. Toutefois, des inquiétudes ont été exprimées, ce qui suggère un bilan mitigé des retombées de ce programme sur le renforcement du capital social. Par exemple, un petit nombre de citoyens des zones A, B et C remarque que des initiatives à l'extérieur de Malartic sont également financées, ce qui procure avant tout de la visibilité à l'entreprise, comme le souligne ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Ils vont s'impliquer dans quelque chose qui est reconnu, disons quasiment provincial. Comme la piste cyclable [...] Comme là, ils financent beaucoup les Foreurs [Ligue de hockey junior majeur du Québec - LHJMQ] à Val-d'Or. Mais il faut dire que Canadian Malartic [c'est-à-dire les compagnies minières propriétaires de MCM], c'est international, ils sont en Afrique, ils sont en Suède, tu sais ils sont partout, fait qu'il faut qu'ils continuent à bien paraître. » En outre, un petit nombre de citoyens considère que ces subventions renforcent la polarisation existante. Selon certains témoignages, des groupes subventionnés n'oseraient plus émettre publiquement de commentaires négatifs envers MCM de peur de perdre leur financement, comme ç'a été le cas du journal local *Le P'tit Journal*. Par ailleurs, des citoyens impliqués dans l'action collective éprouveraient de la difficulté à participer à des activités commanditées par le FECM, ce qui accentue leur isolement au sein de la collectivité. Pour leur part, des participants travaillant dans des organismes communautaires qui ont déjà bénéficié d'un soutien financier du FECM apportent une nuance : ils ne se sont jamais sentis « achetés » par MCM, ils se considèrent plutôt dans une relation de partenariat financier. Finalement, un petit nombre de citoyens des zones B et C ont des craintes concernant

²⁰ En 2020, le Fonds Essor Canadian Malartic a distribué 69 800 \$ à 9 organismes – projets, ce qui correspond à l'année avec le moins de subventions octroyées depuis 2015. À titre comparatif, 187 950 \$ ont été accordés à 27 organismes – projets en 2016 (FECM, 2020).

la dépendance financière que le FECM pourrait engendrer chez certains organismes, comme le souligne ce participant : « Mais est-ce qu'on va toujours avoir besoin de la minière? On vas-tu être capables de s'aider nous autres même? À date, quand il y a quelque chose qui se passe, tout de suite on regarde la minière. » En ce sens, le projet Odyssey donne de l'espoir à certains organismes essentiels qui comptent sur le FECM pour survivre.

6.1.3 Dimensions psychologiques

Sur le plan individuel, des effets variés ont été recensés. Ces derniers sont associés à des changements anciens, tels que la destruction d'une partie du noyau villageois et l'aménagement de la fosse, ainsi qu'à des changements plus récents, notamment la mise en place du *Guide de cohabitation* et l'action collective.

6.1.3.1 Charge psychologique de devoir lutter pour améliorer sa qualité de vie

Quelques participants de toutes les catégories ont souligné que le fait de devoir se battre pour améliorer leur qualité de vie constitue une charge psychologique qu'ils ont vécue ou vivent encore. Cette lutte constante est associée à l'action collective ainsi qu'aux nuisances (bruit, poussière et vibrations) provenant des activités minières et de la construction de la voie de déviation. Dans une moindre mesure, certains résidents des zones B et C ou ayant bénéficié du programme d'acquisition remarquent également cette charge psychologique chez certains citoyens impliqués dans le CCZSVFM ou l'action collective, et s'en inquiètent.

Les participants affectés disent parfois vivre avec cette charge psychologique depuis plusieurs années, particulièrement les citoyens de longue date, comme l'explique ce résident impliqué dans l'action collective qui a également soutenu un membre de sa famille lors du déménagement de 2008-2009 : « Nous autres le matin, ça ne nous tente pas de faire ça. On prendrait un café comme tout le monde. [rires] C'est une charge psychologique supplémentaire continue. Puis ça ne lâche pas depuis... bien depuis les premiers forages, qu'on a été impliqués. Ma mère, elle a été déménagée, elle était dans le premier secteur, fait que c'est des guerres qui datent déjà de longtemps. » Des sentiments d'impuissance, d'injustice et de désespoir ont également été vécus par des participants qui luttent ou ont lutté pour améliorer leur qualité de vie. Certains ont décidé d'arrêter de formuler des plaintes pour protéger leur santé physique et mentale, comme l'explique ce résident de la zone A : « J'en faisais beaucoup de plaintes au début moi aussi, mais, à un moment donné, j'ai réalisé que ça me tirait plus d'énergie que qu'est-ce que ça pouvait donner. »

Au moment des entretiens, des citoyens impliqués dans l'action collective poursuivaient cette lutte pour des raisons de justice et de bien commun. Certains, comme ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition et ancien membre de l'action collective, craignent que les difficultés juridiques et la polarisation sociale affectent leur santé : « Comment ils font pour vivre

ça au quotidien. Comment ils font [...] Je trouve ça dommage, ils sont en train de laisser leur santé là-dedans. » Pour ces répondants, les citoyens impliqués dans l'action collective font partie des populations les plus vulnérables de Malartic.

6.1.3.2 *Sentiments d'impuissance et de résignation*

Quelques participants rencontrés éprouvent un sentiment d'impuissance et d'injustice. Ces états sont principalement associés au programme d'acquisition des résidences du *Guide de cohabitation* ainsi qu'à la stigmatisation vécue par les membres de l'action collective.

Plus particulièrement, des répondants considèrent qu'ils n'ont pas les moyens financiers de quitter la zone A, car les modalités du programme d'acquisition ne leur permettent pas de se reloger dans une maison comparable dans le secteur nord de Malartic ou en périphérie, comme l'explique ce citoyen impliqué dans l'action collective : « Il y a encore des gens dans ce quartier-là qui ne peuvent pas partir parce que leur maison vaut peut-être 80 000 \$, 75 000 \$, 85 000 \$. Tu sais, on sait qu'un bungalow aujourd'hui dans le secteur pour construire, sur un terrain 50 x 100 [mètres] avec un petit garage bien ordinaire, on est rendu à 350 000 \$. Une valeur de rachat selon le marché, ça ne marche pas. » Des citoyens ayant reçu des offres de rachat généreuses, autour de 150 000 \$, font le même constat. Dans une optique d'augmentation des prix des logements et des maisons à Malartic (voir la section 6.1.2.3), les citoyens à faible revenu, notamment ceux qui ne travaillent pas dans le secteur minier, ne semblent pas avoir la possibilité d'adhérer au programme d'acquisition sans devoir quitter Malartic. Cette situation donne à certains l'impression d'être « emprisonnés » ou « pris en otage », puisqu'ils n'ont pas d'autre option que de rester dans leur maison actuelle, même s'ils souhaitent partir.

D'autres se sentent coincés, puisqu'ils se voient exclus du programme à cause des critères d'admissibilité. La situation semble particulièrement difficile pour certains propriétaires d'entreprises et de locaux commerciaux situés dans la zone A. Comme en témoigne ce participant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs, l'absence de soutien financier pour déménager ou vendre, malgré les investissements réalisés pour la municipalité, peut générer un sentiment de désespoir :

Si on recule avant la mine, nous on était le poulx et le cœur de Malartic. C'est nous qui embauchait des gens, c'est nous qui offrait les services aux gens. Fait qu'on était considérés, on n'était pas des rois, mais tu sais, on était des bons citoyens qui s'impliquaient dans leur communauté, dans leur municipalité. Puis là, là, on vaut, on vaut des déchets, on vaut absolument, absolument rien. Puis c'est, c'est une spirale qui n'arrête pas.

Des membres impliqués dans l'action collective et qui subissent de la stigmatisation de la part de certains groupes ont également éprouvé un sentiment d'injustice. Par exemple, certains membres ont déploré la croyance de certaines personnes de Malartic et de l'extérieur de la ville selon laquelle ils voulaient faire fermer la mine, alors que cela n'a jamais été le cas, comme l'explique ce résident : « Dans la tête des gens, en Abitibi c'est ça qu'ils pensent. Ils pensent que

nous autres, on veut faire fermer la mine. Ou qu'on veut faire de l'argent. » Ce répondant ajoute que des citoyens opposés croient que ce groupe souhaite essentiellement s'enrichir, alors qu'il revendique plutôt davantage d'équité pour l'ensemble des citoyens. Deux répondants et anciens membres du CCZSVFM soulignent que les revendications du comité ont contribué à la reconnaissance des nuisances par MCM et à la mise en place des compensations financières, mais que bon nombre de bénéficiaires ne leur attribuent aucun mérite. Ce résident impliqué dans l'action collective précise : « C'est grâce à nous autres si la mine a décidé à un moment donné d'offrir des compensations. Mais en même temps, tu sais, on se fait pointer du doigt tout le temps. » Finalement, un sentiment d'injustice est également ressenti par quelques répondants impliqués dans l'action collective de la part du conseil municipal, lequel les considère comme des « chialeux », alors qu'ils sont des citoyens à part entière, comme l'explique ce participant : « Mais on est obligés de payer nos taxes pareil! Même s'ils [le conseil municipal] ne travaillent plus pour nous autres. »

Au moment des entretiens, alors qu'un petit nombre de citoyens luttait encore pour la préservation de sa qualité de vie, la majorité des répondants rencontrés éprouvant un sentiment d'impuissance était plutôt résignée. Les participants travaillant dans les organismes communautaires ont longuement discuté de ce constat, établi par quelques citoyens de la zone A appartenant à la catégorie des commerçants et entrepreneurs. Comme l'explique ce participant œuvrant dans un organisme communautaire, la résignation n'est pas synonyme d'acceptation ou de résilience :

Il y a des gens qui ont vécu des choses, puis qu'au départ justement les gens revendiquaient un peu plus, mais c'est comme s'ils avaient perdu espoir [...] Des citoyens qui vivent des problématiques avec leur maison [exemple de devoir démontrer à MCM que les sautages ont causé des fissures] ou quoi que ce soit, mais qu'avec le temps : « ça n'a rien fait », « ce n'est pas de notre faute », et là, c'est comme s'il y a une résilience, mais que cette résilience-là, ce n'est pas une résilience positive.

Ainsi, la perte d'espoir associée aux sentiments d'impuissance ou d'injustice amène des citoyens à se résigner et à renoncer à leurs revendications. Un autre répondant travaillant dans un organisme communautaire a nommé la peur des représailles (rupture de contrats, refus de commandites, etc.) comme facteur de résignation. Des citoyens de la zone A appartenant à la catégorie des commerçants et entrepreneurs semblent avoir adopté cette attitude pour préserver leur santé mentale et être capables de continuer à vivre à Malartic, comme l'explique ce résident : « C'est David contre Goliath! Pourquoi perdre notre temps, notre énergie, à essayer de se battre contre eux autres [...] Parce qu'on ne pourra pas les revirer de bord eux autres. Fait que c'est un choix. Soit que tu continues à t'apitoyer puis te dire : "Oh maudit qu'ils ne sont pas corrects", ou bien tu regardes plus les bons côtés qui font, puis tu continues d'avancer. » Comme le souligne ce témoignage, la résignation peut inciter à tourner la page et conduire à l'acceptation des changements. Toutefois, cette attitude est également associée à l'effritement du débat public, puisque les citoyens résignés n'exercent plus leur droit de parole. Selon les

participants travaillant dans des organismes communautaires, la perte du droit de parole est notable à Malartic : « Le citoyen dans une communauté, le citoyen a le droit de parole. C'est un droit qui est vital. C'est comme si ça, à Malartic, c'est la chose qui a été le plus touchée. Le droit de s'exprimer librement. » Ce silence, également associé au climat social, pourrait contribuer à expliquer pourquoi la diminution des plaintes n'est pas associée directement à une diminution des nuisances.

Dans une moindre mesure, les sentiments d'impuissance et d'injustice sont associés à des sentiments de tristesse et de désespoir pour un petit nombre de répondants. Par exemple, certains participants impliqués dans l'action collective revivent de la tristesse en se remémorant l'aménagement de la fosse et le premier BAPE en 2009. Au moment des entretiens, un participant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs ressentait du désespoir à cause de son exclusion du programme d'acquisition des résidences principales : « C'est flagrant que c'est une injustice [...] On est au Québec, on est au Canada, on est un pays civilisé puis on se fait traiter comme un moins que rien. Puis on en paye des taxes, puis on est humains, point à la ligne. Puis quand tu perds espoir, là ça tombe noir. »

6.1.3.3 Agressivité et colère

Des citoyens de Malartic ont vécu ou observé des manifestations d'agressivité et de colère. Selon des répondants de toutes les catégories, ces manifestations seraient principalement associées aux conflits entre certains citoyens et MCM, ainsi qu'au climat social polarisé. Quelques participants impliqués dans l'action collective ont indiqué avoir vécu des épisodes de colère à cause du sentiment d'injustice ressenti ou de la stigmatisation subie. D'autres ont plutôt observé ces manifestations, notamment dans les locaux du bureau des relations avec la communauté de MCM, comme en témoigne ce participant ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Il en a du monde qui est arrivé en crise à leur bureau. Puis en tout cas, tu sentais, tu rentrais dans ce bureau-là, puis tu sentais une ambiance lourde. »

Selon un résident des zones B et C travaillant dans le milieu scolaire depuis plusieurs décennies, les manifestations d'agressivité et de colère seraient en hausse chez les enfants du primaire à Malartic :

« On a beaucoup de changements depuis, je vous dirais depuis 4 ans, on a une clientèle de plus en plus lourde côté adaptation sociale et on a des méfaits, on a de l'agressivité, des chicanes comme je n'ai jamais vu à Malartic, je n'ai jamais vu ça [...] On a des cas, on a des cas incroyables. Des enfants, des petits qui mordent, qui donnent des coups de pied, qui graignent au sang, qui tirent des chaises, qui brisent du matériel, puis on a des grands qui font des dessins obscènes sur l'école la fin de semaine. Puis, on a des enfants qui en menacent d'autres avec des couteaux sur la rue. »

Selon cet intervenant, il est difficile de comprendre les causes exactes de ce changement. Néanmoins, il suggère que la polarisation des adultes pourrait se répercuter sur leurs enfants : « Les petits, ils valorisent beaucoup l'emploi, puis pour eux autres, c'est un idéal [de travailler à MCM] : "Papa travaille là, puis ça amène de l'argent, on achète une motoneige." » Il ajoute que, de toute évidence, l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes de 5^e et 6^e années amplifie les tensions, comme c'est le cas chez les adultes. Toujours selon l'intervenant, l'exiguïté du milieu augmente le risque de conflits entre voisins. À cet égard, ce résident des zones B et C remarque des tensions entre des enfants et, par ricochet, entre leurs parents qui les défendent dans certaines rues du quartier nord.

6.1.3.4 Satisfaction et espoir

La majorité des citoyens rencontrés vivant dans les zones B et C s'est déclarée satisfaite des améliorations et des « bons changements » réalisés à Malartic depuis la reprise des activités minières. Ce sentiment de contentement est principalement associé aux nouvelles infrastructures (écoles, garderies, parcs) qui ont remplacé des installations et des bâtiments désuets. Deux participants ayant été relocalisés en 2008-2009 considèrent que la situation de Malartic s'est améliorée dans son ensemble, même s'il y a eu des épreuves en chemin, comme le souligne ce résident : « C'est sûr que moi j'étais toujours positif dans l'ensemble. Des fois je trouvais ça difficile, mais je pense que les résultats aujourd'hui sont bien. Quand tu vois les changements qu'on a dans notre ville, même si ce n'est pas parfait, ça ne sera jamais parfait, mais on s'est améliorés énormément. » Un autre résident des zones B et C affirme que l'annonce du projet Odyssey lui donne de l'espoir quant à la dynamique économique de la ville. Selon lui, la fermeture de la fosse prévue vers 2028 ne freinera pas les investisseurs potentiels.

6.2 Changements et opinions sur la gestion

Les opinions sur la gestion s'articulent autour des principaux acteurs ayant des rôles et responsabilités en lien avec les activités minières (l'entreprise exploitante, le gouvernement provincial et la municipalité) et leurs actions. Elles s'appuient sur les principaux changements soulevés par les participants, c'est-à-dire le changement de propriétaire de la compagnie minière, la mise en place du *Guide de cohabitation*, le changement administratif de la municipalité, l'approbation du projet Extension Malartic et la voie de déviation.

6.2.1 Changement de propriétaire de la compagnie minière

De façon générale, les citoyens de Malartic ont une perception plus positive de la nouvelle administration de la mine (MCM) que la précédente (Osisko). Pour un résident de la zone A, c'est sans ambiguïté : « Mais c'est vrai que depuis que ça l'a changé de main, je trouve que c'est pas mal mieux, pas mal mieux. » Afin de souligner l'arrivée des nouveaux propriétaires, des ateliers ont été organisés, qui ont permis à certains citoyens d'établir des contacts. Ils ont depuis

l'impression que l'entreprise s'engage dans son milieu et envers les citoyens en plus d'être à l'écoute des Malarticois, comme le souligne un résident du quartier sud : « J'avais assisté à l'atelier de coconstruction qu'ils avaient fait à un moment donné pour développer des solutions, le bruit, les vibrations, etc. Puis c'était animé par Transfert Environnement, puis je pense qu'ils ont fait des bons devoirs en termes d'être à l'écoute puis de mieux gérer ça. » Aux yeux de plusieurs Malarticois, l'engagement de la compagnie minière dans la ville et auprès des citoyens par l'entremise d'activités et d'ateliers lui confère le statut de bon citoyen corporatif s'étant forgé une solide réputation pour tous les projets qu'elle opère, outre MCM. Ce résident des zones B et C précise :

En matière de, comment dire, d'une entreprise qui a un impact sur les citoyens, c'est un bon citoyen corporatif, très bon citoyen corporatif dans la région. À part Malartic, ils avaient déjà d'autres mines, ils ont encore deux mines en opération sur la 117, ils en ont deux autres dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils donnent beaucoup d'ouvrage dans la région, mais en même temps, ils sont très impliqués, ils sont droits puis ils sont très standardisés. Savoir qu'Agnico Eagle s'occupait de la mine c'est une stabilité c'est certain, tandis que la compagnie avant, ils sont dans des démarrages plus qu'autre chose, donc ce n'est pas du tout la même mentalité.

Cette attitude se reflète également dans les relations avec les citoyens et la gestion des plaintes, afin que l'image de l'entreprise ne soit pas entachée par des litiges ou des problèmes. Ce résident des zones B et C résume : « Ils sont focalisés là-dessus [avoir des bonnes relations avec les citoyens], puis je pense que ça paraît un petit peu. Ils veulent que le monde soit bien, puis quand il y a des plaintes puis des affaires comme ça, ils essayent de gérer ça le plus vite possible. Ils ne veulent pas laisser traîner les affaires puis les images corporatives, c'est quelque chose d'important. »

Malgré ces commentaires plutôt positifs, plusieurs répondants et acteurs de la ville qui n'habitent pas à Malartic demeurent sceptiques face à la nouvelle administration. Certains, comme l'exprime ce résident ayant pris part à l'action collective, soulignent que ce n'est qu'une question de forme, mais qu'au fond les desseins sont les mêmes : « La seule différence entre Osisko, puis Agnico, puis Yamana, c'est le vocabulaire, parce qu'ils opèrent exactement de la même façon. Fait que ça ne s'est pas amélioré, il y a eu juste un vocabulaire un peu plus élaboré, il y a eu une campagne de charme. » D'autres, comme ce participant de la catégorie des organismes communautaires, expriment leur position en analysant le style de gestion de la nouvelle compagnie minière. Celle-ci se conforme aux standards d'entreprises : les relations publiques sont bien huilées, et les intérêts de la compagnie doivent primer tout le reste, malgré sa position dans la communauté et contrairement à l'ancienne administration : « Agnico Eagle a une approche plus requin, plus compétitive, plus compagnie américaine comme on les connaît, un peu plus "rentre dedans" [...] Eux autres, c'est le résultat qu'ils veulent. Les effets collatéraux sont moins importants. » D'autres encore pensent qu'il n'existe pas de différence entre les deux compagnies, comme ce résident des zones B et C et employé d'Agnico Eagle : « Osisko, ils n'ont pas vraiment changé quelque chose, moi je l'ai vécu à l'interne parce que c'est la compagnie

que je travaille pour qui est partenaire là-dedans. Je suis plus impliqué avec eux autres. Mais au niveau de la gestion, c'est resté quand même pareil. »

Au contraire, ce résident de la zone A croit que la gestion est différente, mais que ce n'est pas pour le mieux. À cause de sa taille, la compagnie n'adopte pas une approche de proximité avec les résidents en plus d'être moins flexible : « On a constaté le changement d'attitude radical entre la petite minière, qui était le gros éléphant dans le magasin de porcelaine qui essayait de mettre des pantoufles, puis le char d'assaut américain qui "tassez-vous de d'là, nous autres on passe. On va acheter de toute façon de l'espace publicitaire dans le journal", fait que, le petit résident... » Dans la même perspective, le style de gestion impersonnel et axé sur les principes de communication des grandes compagnies qui investissent dans leur image, et non pour protéger les citoyens, est décrié par ce résident de la zone A : « Ce qui me déplaît des grosses compagnies, c'est que le budget marketing et PR [*public relations*] est très élevé, puis le budget compensations aux citoyens est à zéro. Bref, si ça peut nous coûter 200 000 \$ pour prouver qu'on n'a pas besoin de payer ce 50 \$— là, il n'y a aucun problème. Appelez des avocats, des firmes, des experts, on va mettre le paquet, mais ce n'est pas vrai qu'on va donner 50 \$ à un citoyen. »

Comme souligné dans la section sur le capital social et la vie communautaire, les citoyens relèvent, en général, que la compagnie minière contribue avec beaucoup de ressources à la vie communautaire et municipale en « donnant beaucoup d'argent ». La compagnie minière a aussi financé la construction d'appartements locatifs dans la ville confrontée à une pénurie de logements, et que les citoyens appellent « les appartements de la mine ». Ces investissements, appréciés des citoyens, provoquent également un inconfort, un malaise face à la gouvernance de la compagnie minière dans la municipalité. En effet, des citoyens ont l'impression que tout l'argent qu'elle injecte et distribue lui donne un droit de regard sur les affaires courantes de la ville. Des citoyens pensent que, par ces investissements, la « minière décide », et que leur propre pouvoir diminue d'autant. À titre d'exemple, *Le P'tit Journal* de la municipalité était financé en bonne partie par la compagnie minière, qui a cessé de le subventionner. Certains habitants, quant à eux, portent un regard critique sur la position de leurs concitoyens à propos des fonds distribués par la compagnie minière. En effet, ils avancent que la population attend désormais beaucoup de la mine et peu de la municipalité pour veiller au bon déroulement de la vie municipale. Ce résident des zones B et C souligne l'aide de la compagnie minière et l'attitude d'attente de certains, en critiquant le fait que la ville ne prend pas le relais par ailleurs : « Ils aident beaucoup, puis les organismes à Malartic, il y en a beaucoup [...] Mais des fois je pense que la population pense qu'elle [la compagnie minière] va toute payer, fait que là des fois c'est là que je trouve que je ne suis plus d'accord. Mais en contrepartie, je trouve que la Ville ne donne pas beaucoup. »

6.2.1.1 *Gestion des ressources humaines formelle et standardisée*

La nouvelle administration est perçue comme étant moins soucieuse de son ancrage local dans la communauté en termes d'employabilité et d'offres de contrats. La taille de l'entreprise (plus grande que celle d'Osisko) affecte aussi les citoyens. Certains ont l'impression d'être réduits à une variable d'un plus grand tableau dont ils ne peuvent prendre la mesure, ce qui, par le fait même, renforce leur sentiment d'aliénation. Ce résident de la zone A souligne : « C'est une grosse compagnie, gérée comme une grosse compagnie. Ils ne sont pas très près de l'action. » Plus particulièrement, ce sentiment fait surface lorsqu'il est question du nombre important d'employés de la compagnie minière, ce qui nécessite un style de gestion des ressources humaines relevant des grandes entreprises, c'est-à-dire moins local, moins « humain ». Ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition exprime ce sentiment, en soulignant que les employés sont vus comme des numéros : « Aujourd'hui, ils se sentent encore plus comme un numéro. Écoute, quand tu as 600 employés. » Un autre résident du même groupe souligne que certains citoyens préféreraient leurs anciennes conditions de travail : « En tant que travailleur, il me semble que c'était mieux quand c'était Osisko. » Plusieurs ont mentionné les relations de travail difficiles en général, et entre les différentes équipes en particulier, probablement en raison de cette mixité de provenance. Cette situation s'expliquerait par le fait que les équipes de travail s'organisent autour de personnes qui ne sont pas natives de Malartic et qui travaillent avec des collègues issus de la même localité, ce qui crée une compétition entre les résidents de Malartic et ceux des autres municipalités qui doivent constituer leurs équipes de travail. D'autres, comme ce participant travaillant dans un organisme de soutien en santé mentale, soulignent que d'ex-employés d'Osisko ont même vécu du harcèlement de la part de la nouvelle administration :

J'en ai un [patient], entre autres, qui répondait bien à la demande de la mine Canadian Malartic, aux exigences d'Osisko, puis quand ça l'a changé tout d'un coup, il s'est mis à se faire surveiller, jusqu'à tant qu'il s'en aille en congé de maladie parce qu'il n'était plus capable de vivre la pression. C'est une forme insidieuse de s'en débarrasser. Vraiment. C'est ce que j'ai vu dans ce cas-là. Je ne peux pas parler pour tous les cas, mais ça, ça existe vraiment, c'est quelqu'un que je connais, que j'ai vu.

Certains regrettent la disparition d'une certaine forme de solidarité communautaire envers les habitants de Malartic dans la gestion des relations de travail par la nouvelle administration de la compagnie minière, comme cela aurait été le cas auparavant. Cette façon d'aborder les ressources humaines formalise les rapports sociaux ainsi que différents aspects du quotidien d'employés et de contractuels de la compagnie minière. Par exemple, ces citoyens œuvrant dans les organismes communautaires soulignent que les employés de MCM ne peuvent pas arborer d'articles (crayons, casquettes, etc.) portant le logo d'une autre entreprise, ce qu'ils considèrent comme exagéré : « A : Ils n'ont pas le droit, ils n'ont pas le droit de se promener avec un autre, avec un logo de, ils ne pourraient pas avoir un manteau, mettons qui est marqué autre chose. Rien ou à l'effigie de la mine. B : Ben voyons, c'est-tu une joke? A : Non. B : C'est du contrôle, je ne sais pas, mais, quelque part, ce n'est pas sain. Je n'ai jamais entendu ça. »

Certains disent que la nouvelle compagnie minière ne se préoccupe pas assez de la santé psychologique des travailleurs (voir la section sur les inégalités socioéconomiques). A contrario, d'autres, comme ce résident des zones B et C, ont mentionné le soin apporté aux mesures mises en place par la compagnie lors de la pandémie, afin de prévenir la propagation de la COVID-19 parmi les travailleurs :

Je pense que Canadian Malartic a fait des choses nouvelles, des choses avant-gardistes. J'ai été quelques fois sur leur site, c'est vraiment impressionnant comment c'est bien fait et puis j'ai eu la chance, j'ai été dernièrement, puis juste la manière qui prenaient soin du COVID, c'était impressionnant, c'était vraiment impressionnant. Parce qu'il y a 1 000 personnes par jour qui rentrent sur ce site-là, et puis moi j'avais affaire là juste environ une heure et puis toutes les données qu'il a fallu que je fasse, une formation avant que j'avais bien comprise, en arrivant sur le site encore des formulaires à remplir, la température, c'est là que je me suis vraiment rendu compte que c'est une minière spéciale.

6.2.1.2 Diminution des retombées locales liées aux activités de la compagnie minière

Dans la foulée de l'organisation des ressources humaines propres à la nouvelle administration, les habitants ont la perception que les retombées économiques positives de la compagnie minière ne se font pas beaucoup sentir à Malartic, où ne réside plus la majorité des travailleurs. Un Malarticois qui participe activement à la vie commerciale pointe la disproportion des employés ne venant pas de Malartic, tant les travailleurs de la mine que les contractuels : « Puis Val-d'Or, c'est plate à dire, il y a 500 personnes qui travaillent-là qui demeurent à Val-d'Or. Ici à Malartic on évalue environ 100 personnes. On ne parle pas des autres compagnies qui travaillent à la mine [...], je serais surpris [de connaître] comment qu'il y a d'employés. On parle de 100 puis de 200 pour chaque compagnie, et ça ne reste pas ici. » Cette situation induit une perception d'injustice chez les habitants de la ville. En effet, les Malarticois disent que les équipes de travail viennent d'autres localités de la région, comme Amos, et qu'il y a de la discrimination positive à l'embauche au détriment des habitants de Malartic, comme le souligne ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Puis même si on en engageait du monde de Malartic, ils n'étaient pas assez instruits, soi-disant. Fait qu'il y a eu un boss, lui il a faite toute rentrer ses chums d'Amos [...] Il y a une cristie de gang qui travaille là. Bon, puis là, ça se tient toute comme ça hein? Les gars d'Amos. Il y a une gang aussi de gars de La Corne. Ça se tient toute de même tu sais, les petits villages. » Selon ce répondant, des employés ressentent de la colère lorsque la compagnie minière ne recrute pas des résidents de Malartic.

En outre, la compagnie minière ferait de plus en plus appel à la sous-traitance de services à l'extérieur de Malartic, ce qui priverait les entrepreneurs locaux de contrats en faveur d'entreprises de la région dont le siège social est hors de la ville. Cette situation induirait aussi une perception d'injustice. Par ailleurs, l'esprit compétitif qui règne lors des appels d'offres avec concours est souligné. Ce résident de la catégorie des commerçants et entrepreneurs met en exergue comment cette situation se trouve en décalage avec l'ancienne administration : « Il fallait que tu travailles quasiment à perte pour eux autres. Puis des soumissions je leur en ai fait.

Pour des niaiseries de 100 piasses sur 20 000, 100 piasses de différence. Tu n'as pas le contrôle. Mais ça c'est une affaire, quand qui sont rentrés, c'était priorité Malartic, tous les commerces, c'était priorité Malartic. Ça coûtera le prix que ça coûtera, c'est Malartic. Mais ça... »

Les conséquences pour les commerces locaux peuvent être importantes, comme le souligne ce résident et commerçant de la ville, en parlant des articles de rénovation et de quincaillerie : « Puis moi, je prenais tout mon matériel dans les commerces ici. Les gars de Val-d'Or qui arrivent ici, ils ont toute leur stock, il n'y a encore rien pour les magasins d'ici. Fait que le gars de BMR, comment il fait? » Cet autre commerçant qui, depuis l'arrivée de la nouvelle administration, doit s'appuyer uniquement sur des contrats à l'extérieur de la ville, exprime combien la pression est forte et comment les commerçants locaux sont exclus par la compagnie minière : « Une chance que j'ai de l'ouvrage à l'extérieur parce que si je me fais rien qu'à Malartic, ça ferait longtemps que je serais mort. » Un autre commerçant raconte qu'un collègue a dû fermer boutique : « Je l'ai averti : "Fais attention, parce que quand ils vont tout avoir, tu disparaîs." Premier juin de cette année, il a tout perdu. Puis ça fait 50 ans qu'il est ici, puis ils ont pris une compagnie de Val-d'Or. Puis le contrat pour l'année, on ne parle pas de 10 000 piasses par année, mais il y avait 20 000 piasses de différence. »

Cette tendance à ne pas faire des affaires localement est guidée par la politique du coût le plus bas en toute circonstance. Ce participant actif dans les organismes communautaires présente la situation actuelle comme une pénurie nuisant gravement aux commerces locaux :

Déjà il y avait une politique, les commerçants de Malartic étaient privilégiés. Maintenant ce n'est plus vrai. Val-d'Or, Rouyn, partout où est-ce que c'est moins cher. Puis ce qu'ils ont fait, ils ont mis une mangeoire pour les commerçants de Malartic, ils ont mis ça plein de graines, puis là ils ne nourrissent plus les petites mangeoires. Ça veut dire que les petites compagnies familiales, elles en bavent aujourd'hui. Parce qu'eux autres ils y ont cru, ils y ont cru à ça, ils se sont aussi acheté des équipements, là ils vivent avec ça, cette grosse affaire-là, puis ils ne se font plus donner de contrat. Sous prétexte qu'ils sont trop chers puis que ça va en appel d'offres, puis qu'on va avec la moins chère. C'est un prétexte évidemment, mais c'est ça. Mais ils ont nourri, puis là, ils ne nourrissent plus.

Cette situation provoque l'effritement du tissu commercial de la ville, comme en témoigne l'état des commerces de la rue principale, déjà souligné dans la section 6.1.2 portant sur les dimensions socioéconomiques. Ce résident des zones B et C précise : « En bas du *cost* [prix coûtant] ou des fois ça va être le *cost* plus tellement peu de sous que, est-ce que ça vaut la peine? Tu détruis un tissu commercial. Alors ça, c'est ce qu'on vit en fin de compte aujourd'hui avec, avec la minière. »

Un autre résident des zones B et C souligne que la taille et les activités de la nouvelle compagnie minière qui s'étendent dans toute la région et au-delà font qu'elle doit prendre en compte des contrats et des considérations à l'extérieur de Malartic, et que c'est normal de la voir agir de la sorte compte tenu de ses responsabilités :

C'est sûr qu'Osisko, c'était des choses qu'ils s'étaient engagés à faire en venant s'implanter à Malartic, fait qu'ils prenaient peut-être plus une part de responsabilité là-dedans. Tandis qu'Agnico Eagle, ça fait longtemps qu'ils sont en région, je veux dire, ils ont des mines partout, puis ils ont déjà des fournisseurs d'établis. Un moment donné c'est, tu as des contrats des fois à respecter. Fait que tu ne peux pas tout le temps décider qu'est-ce tu fais quand tu as déjà des contrats.

6.2.2 *Le Guide de cohabitation et ses programmes*

Le *Guide de cohabitation* est une initiative de MCM en réponse aux nuisances et à la diminution de la qualité de vie que subissaient, et subissent encore, des citoyens de Malartic. Comme l'explique ce participant, l'élaboration du *Guide* s'est faite en concertation avec différents acteurs. Le processus a duré plusieurs mois entre 2015 et 2017 :

Ça s'est coconstruit avec des professionnels autour de nous, il y avait les représentants de la mine, il y avait des représentants de la Ville [le maire et deux conseillers municipaux]. Il y avait des professionnels également qui étaient invités à venir nous orienter, des avocats, des spécialistes en environnement, la santé publique. Il y avait même le comité de citoyens [...]. On a travaillé avec l'Université du Québec [en Abitibi-Témiscamingue] également, elle était présente. On avait plusieurs penseurs autour de la table, on a évolué, tous les mois on se rencontrait ou presque, puis on faisait évoluer notre projet du point A au point Z, jusqu'à la fin à sa livraison. Une grande messe.

Par cette citation, on constate qu'une variété de points de vue a pu être entendue au cours du processus de concertation. Au bout du compte, plusieurs parties prenantes semblent satisfaites du *Guide de cohabitation* et de ses programmes, alors que pour d'autres, le processus a plutôt été une déception, comme c'est le cas des membres impliqués dans le CCZSVFM. En somme, des participants de toutes les catégories ont soulevé à la fois des points forts et des points faibles associés à cette initiative.

Bon nombre de citoyens ont évoqué les conséquences négatives du *Guide de cohabitation* sur la cohésion sociale. Plus particulièrement, la campagne d'adhésion aux compensations financières et la subdivision du territoire de Malartic en zones ont été discutées. Selon certains répondants, le fait d'accepter ou non les compensations revenait à prendre position « pour » ou « contre » la compagnie minière, puisqu'il n'est pas possible de soutenir des revendications contre l'entreprise tout en acceptant le montant forfaitaire. Cette réalité aurait accentué les divisions sociales existantes, comme le souligne ce répondant membre de l'action collective : « Avec le *Guide de cohabitation* qui est sorti, ça l'a divisé carrément. Puis ça l'a fait : "Moi, je prends pour la mine, puis moi, je ne suis pas pour la mine." C'est ça que ça l'a fait. » C'est ainsi que des citoyens de la zone A se seraient exclus de l'action collective pour avoir droit à une compensation

financière. L'instauration des zones A, B, C et D pour déterminer les montants forfaitaires aurait également généré des tensions sociales, selon certains résidents. Par exemple, des citoyens de la zone A reprochaient à des citoyens de la zone C d'accepter des compensations dérisoires, ce qui permettait à l'entreprise de gonfler le taux de satisfaction à l'égard du *Guide de cohabitation*. Des citoyens des zones B et C ont perçu les frontières comme étant injustes, puisque les montants varient grandement entre les zones, alors que le cœur de la ville est petit et que tout le monde est susceptible de subir des nuisances, comme l'observe ce résident des zones B et C : « Ça l'a fait beaucoup de chicane de dire, tu sais, ton voisin de l'autre côté de la rue, lui il est dans la zone B puis toi tu es dans la C. Il y a une grosse différence d'argent [...] Puis, on va en ville, on a les inconvénients tu sais, il y en a qui travaillent dans l'autre zone puis passent la moitié de leur journée là, c'est comme pas logique. Quand on se promène en vélo, bien on a les inconvénients. »

Toutefois, quelques citoyens des zones B et C perçoivent plutôt le *Guide de cohabitation* comme un gain pour le maintien de la paix sociale à Malartic. Cette perception est associée à la démarche de coconstruction privilégiée pour l'élaboration du Guide, comme le souligne ce participant impliqué dans le processus : « Il fallait créer un guide qui ralliait tout le monde, ou la grande majorité, 80 % et plus. Ce n'était pas de polariser un "oui" et un "non" comme un référendum, ça crée deux clans un référendum. » Plus récemment, le fait que les membres de l'action collective qui s'étaient retirés des négociations entourant l'élaboration du *Guide* ont finalement accepté une entente à l'amiable dont les modalités sont très proches du *Guide*, est également perçu par quelques citoyens comme un pas vers une nouvelle paix sociale.

6.2.2.1 *Compensations financières*

Le programme de compensations financières est perçu par des citoyens de Malartic de toutes les zones comme de l'avant-gardisme de la part de MCM. Comme le souligne ce résident des zones B et C, ce type de compensation ne serait pas courant dans l'industrie minière : « Le *Guide de cohabitation*, je vais vous dire honnêtement, je suis resté surpris qu'ils mettent ça en fonction parce qu'on n'avait jamais vu ça dans le domaine minier, on n'avait jamais vu ça, peu importe les villes. C'est une première. » Ces compensations, dont plusieurs participants rencontrés se servent pour payer leurs taxes municipales, traduisent pour certains citoyens la volonté de MCM de reconnaître les nuisances et la diminution de la qualité de vie pour tendre vers une plus grande acceptation sociale des activités d'exploitation. Cette attitude marquerait une avancée comparativement à celle de l'entreprise Osisko, comme l'explique ce résident de la zone A : « Canadian Malartic, ils ont allumé au niveau acceptabilité sociale [...] Je pense qu'ils ont fait des bons devoirs en termes d'être à l'écoute des gens. »

Abondant dans le même sens, quelques résidents des zones A, B et C considèrent le programme de compensations financières comme une certaine forme de justice, puisqu'il permet de pallier des inconvénients réels concernant la valeur des résidences et la qualité de vie. Ce résident des

zones B et C souligne, en parlant des citoyens de la zone A : « Ils ont eu des montants qui ont compensé les pertes qu'ils ont eu fait que, ça vient comme mettre un *plaster* peut-être sur les bobos, puis maintenant ils se disent : "J'en ai eu pour mon argent." » Pour certains citoyens qui ne subissent pas de nuisances et dont la qualité de vie a peu été affectée jusqu'ici, les compensations financières sont plutôt considérées comme un cadeau. Ce résident nouvellement arrivé dans la zone A affirme : « Les compensations, j'étais content d'être dans le quartier sud parce que j'avais de plus gros chèques. Puis vu que je n'ai pas de nuisances, bien pour moi c'est comme, je ne perçois pas de nuisances, c'est vraiment comme un cadeau pour moi. »

Inversement, quelques critiques ont été soulevées en lien avec les compensations financières — des ménages auraient reçu des dizaines de milliers de dollars —, particulièrement en ce qui a trait aux populations les plus vulnérables. Des participants de toutes les catégories déplorent que les citoyens vulnérables, tels que les jeunes, les personnes à faible revenu ou celles qui ont des problèmes de dépendance, aient été peu ou pas accompagnés dans la gestion de ces nouveaux revenus. Par exemple, lors de la rétroaction en début de programme, les intervenants en relation d'aide impliqués à Malartic auraient été peu informés de la situation ou peu outillés, comme le souligne ce répondant travaillant dans un organisme communautaire : « Il y avait eu une réunion au sous-sol de l'église il y a peut-être 3 ans, avec tous les intervenants en relation d'aide du Centre de santé [...] C'était en lien avec justement, on a donné de l'argent puis là, on vient de se rendre compte que oupelaye, on a des familles où est-ce que ça n'a pas marché pantoute l'argent. Fait que là, on a été [les] rencontrer, mais il était trop tard parce que l'argent était déjà distribué. » Certains citoyens n'ont pas utilisé cet argent raisonnablement, comme l'explique cet autre employé d'un organisme communautaire : « Si tu as un problème de jeu, de dépendance puis là on te donne 10 000 \$, il y en a qui l'ont joué, il y en a qui l'ont consommé, il y en a qui ne sont pas plus riches en fin de compte. » À l'heure actuelle, l'accompagnement pour la gestion adéquate des revenus serait toujours nécessaire auprès de certains ménages. En effet, des personnes vulnérables resteraient à Malartic principalement pour continuer à recevoir les compensations, comme l'observe ce résident de la zone A : « Il y en a qui restent là seulement pour les chèques, parce que s'ils sont deux avec deux enfants, 900 \$ fois quatre, ça fait 3 600 \$ par année. C'est non imposable. » Cette réalité fait d'ailleurs craindre le pire à certains intervenants de la santé, qui appréhendent la fin des compensations financières dans quelques années. Comme le souligne ce participant, même si le soutien offert par les compensations financières peut être très positif, il sera difficile pour certains ménages de ralentir leur train de vie du jour au lendemain : « Mais, demain matin, ils décident de changer de programme, de l'enlever le programme, ça va faire dur. Ça ne sera pas drôle, pas du tout [...] Tu ne nourris pas des oiseaux tout l'hiver pour ne plus les nourrir l'hiver d'après. »

Constatant les impacts négatifs potentiels pour certains ménages à la fin du programme de compensation, certains participants croient que les versements auraient dû être effectués collectivement plutôt qu'individuellement. Par exemple, un citoyen des zones B et C soutient

que le versement direct d'un montant à la municipalité aurait permis de baisser les taxes, d'effacer la dette et d'investir dans des infrastructures communautaires, ce qui aurait été bénéfique à l'ensemble des citoyens. Inversement, en plus de générer des tensions sociales et d'accroître la vulnérabilité de certains groupes, les compensations individuelles suscitent un sentiment d'iniquité chez certains participants. Ce sentiment viendrait principalement d'un manque d'information quant à la détermination des montants distribués aux ménages. Ainsi, selon ce propriétaire de logements locatifs dans la zone A, les montants destinés aux propriétaires ne seraient pas assez élevés comparativement à ceux destinés aux locataires : « Je n'en ai aucune idée, je n'en ai aucune idée comment c'est calculé [...] Je ne veux pas dire que c'est trop pour eux autres [les locataires], mais ce n'est pas assez pour nous autres. C'est moi qui suis le propriétaire puis c'est moi qui subis les inconvénients, le locataire il n'a rien à faire. » Selon un citoyen impliqué dans l'action collective, le sentiment d'iniquité viendrait plutôt du fait que le programme de compensations financières étant une première dans l'industrie minière au Québec, il n'est pas possible d'évaluer l'équité des montants alloués en effectuant une comparaison avec d'autres cas similaires.

6.2.2 Programmes d'acquisition domiciliaire et de revente

Le programme d'achat de propriétés principales à Malartic par MCM a pris fin en novembre 2020. Au total, 57 maisons dans le quartier sud (zone A) ont été acquises (MCM, 2021a). Ce programme destiné aux résidents de la zone A qui n'étaient plus en mesure de cohabiter avec les activités minières, visait à garantir la vente de leur propriété et à les accompagner au besoin dans la recherche d'une nouvelle résidence (MCM, 2020a). Des locataires pouvaient également bénéficier du programme pour faciliter leur déménagement après la fin de leur bail (MCM, 2020a).

Pour la majorité des résidents rencontrés ayant bénéficié de ce programme, l'expérience a été positive. Le fait que le programme demandait deux évaluations distinctes de la valeur marchande de la résidence (un évaluateur choisi par MCM et un évaluateur choisi par le vendeur), ce qui permettait au vendeur d'obtenir un montant équivalent à la moyenne des deux évaluations, est l'un des points forts soulevés par comparaison à l'acquisition des résidences dans la zone A menées par Osisko en 2011, où une seule évaluation était considérée. Comme l'explique ce participant, l'évaluation unique laissait peu de choix aux vendeurs : « Osisko, on avait la même chance de le faire [le programme d'acquisition de résidences principales], seulement que tu n'avais pas le droit à deux évaluateurs. C'était un évaluateur, puis si tu refuses l'offre de la mine, c'est bien de valeur, mais tu n'as plus le droit de te représenter pour la revendre après ça. » Une autre amélioration a été mentionnée par les répondants : le programme de rachat d'Osisko s'adressait particulièrement aux populations vulnérables, alors que celui de MCM était ouvert à tous les résidents propriétaires. Les participants rencontrés ont également beaucoup apprécié la subvention de 10 000 \$ (sur présentation des factures) pour couvrir les frais de déménagement. Ce montant permettait de rembourser une diversité de

dépenses, telles que les frais de notaire, de déménagement et de branchement des appareils télécommunication, de même que les matériaux (peinture) et l'ameublement (lave-vaisselle, rideaux). Toutefois, selon un participant, les premiers bénéficiaires n'auraient eu droit qu'à certains remboursements, la liste des dépenses admissibles s'étant bonifiée avec le temps.

Néanmoins, les participants ayant bénéficié du programme d'acquisition, ainsi que des répondants des autres catégories, ont émis quelques bémols, particulièrement sur les clauses d'exclusion et les démarches administratives. Selon des participants impliqués dans l'action collective appartenant à la catégorie des commerçants et entrepreneurs, les nombreuses clauses d'exclusion du programme ont empêché plusieurs citoyens (commerçants, propriétaires d'immeubles à revenus et propriétaires de maisons insalubres) de vendre leur maison et de partir. Ces clauses sont difficiles à comprendre pour certains participants, comme le souligne cet entrepreneur ayant pignon sur rue dans la zone A et qui considère subir autant de nuisances que les résidents : « Moi je suis juste sur le bord du trou où je travaille. On passe nos journées là. On ne reste pas là, mais on travaille là. Mais on ne snife pas leur poussière nous autres, parce qu'on ne reste pas là. On passe toujours bien 10 heures par jour là-bas! » Dans le même ordre d'idées, des participants font remarquer que la zone A correspond au secteur le plus ancien et le plus défavorisé de Malartic, ce qui explique pourquoi des maisons délabrées, peu rénovées ou sans solage s'y trouvent. Or, ces résidences sont généralement exclues du programme, ou doivent être rénovées au coût de dizaines de milliers de dollars pour y devenir admissibles, ce qui contraint leurs propriétaires à rester à Malartic, comme le souligne ce résident des zones B et C : « Il y a des gens qui ne répondaient pas partout aux critères. Peut-être que c'étaient des maisons qui étaient trop délabrées. Mais ça veut dire que ces gens-là sont coincés là. Ils ne sortent pas. » Par conséquent, des résidents exclus sont très déçus des modalités du programme, surtout que l'entreprise MCM aurait les moyens financiers d'être plus inclusive, comme le souligne ce commerçant : « Qu'est-ce qui est le plus fâchant là-dedans, c'est que la solution est si simple, puis quand tu fais des milliards... [tu as les moyens financiers]. » Les critères d'exclusion sont associés à des manifestations de stress et d'anxiété, et peuvent avoir de lourdes conséquences, comme en témoigne cet entrepreneur qui, lors des entretiens, envisageait de repousser le moment de sa retraite : « Puis juste pour vous faire voir un petit peu le stress qui est relié à ça, c'est que la plupart d'entre nous, ici, on est des travailleurs autonomes, on n'a pas de fonds de pension. On n'a pas rien de ça, fait que moi dans mon cas à moi, mon fonds de pension c'étaient mes investissements que je fais depuis 35 ans. Fait que là, mon fonds de pension il est réellement en danger. »

Par ailleurs, quelques participants admissibles au programme ont fait face à de longues et pénibles démarches administratives. Selon un participant ayant bénéficié du programme d'acquisition, aucun accompagnement n'était offert lors du processus de rachat aux personnes plus vulnérables, telles que les personnes âgées, seules ou immigrantes, ce qui a plongé certains citoyens dans la détresse :

Il y a une madame qui est arrivée puis qui voulait vendre sa maison, mais tu sais, ici, ça l'a été des Ukrainiens, des Polonais, des Yougoslaves et bon, elle était toute seule, elle n'avait même pas d'aide autour d'elle. Elle s'est présentée au bureau de la Canadian Malartic pour essayer de vendre sa maison, puis elle pleurait parce que, tu vas faire quoi? Tu es toute seule. Fait qu'encore là, il n'y a pas eu d'aide pour ces gens-là, tout seuls. Si elle s'est fait fourrer en bon français, on ne le sait pas. Moi, à cette époque-là, j'ai dû aider deux personnes qui avaient des maisons, aider à vendre leur maison. Ils ne comprenaient rien!

Ce répondant a dû accompagner d'autres citoyens dans le processus d'acquisition en plus de gérer son propre dossier. Cette période, qui pouvait durer plusieurs mois, a été une source de stress pour les participants rencontrés, comme l'explique ce participant ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Mais là imaginez le stress qu'on vit là-dedans [...] Tout ça, ç'a été le cheminement d'un an. Un an là-dedans. C'est ça qui est dur. » Dans la foulée, un citoyen du quartier sud a confié ne pas avoir participé au programme d'acquisition en raison de l'anxiété générée par les nombreuses démarches avec MCM : « Moi de me retrouver tout seul avec eux autres puis leur avocat [...], non ça ne me tente même pas d'avoir à affronter tout ça, tout ce stress-là. »

Dans une perspective plus large, des participants de toutes les catégories ont remarqué que la mise en place et les modalités du programme d'acquisition ont causé du stress et de l'anxiété à plusieurs citoyens. Selon des participants travaillant dans des organismes communautaires, le programme d'acquisition serait associé à une augmentation des demandes de consultations psychosociales : « Les appels qu'on a eus dans les deux dernières années, il y en a eu plus, c'est en lien direct avec les achats de maisons. Ça fait 2-3 ans que ça l'a changé à peu près. » Entre autres raisons, le stress vécu par les citoyens serait lié au fait d'adhérer ou non à ce programme temporaire, comme l'explique ce citoyen qui en a bénéficié : « Il y a eu un aspect épouvantable, un effet de stress. Assez qu'on se demandait : "Est-ce que je me fais avoir en restant ici? Qu'est-ce qui va se passer? Comment ça qu'eux autres ils partent, qu'il en a qui vendent leur maison, moi il m'arrive quoi?" » Certaines modalités, telles que le fait de ne plus pouvoir adhérer au programme si les deux offres des évaluateurs apparaissaient insuffisantes, les délais pour accepter ou refuser les offres, et les délais pour déménager si l'offre était acceptée, ont également été nommées comme facteurs de stress.

Certains récits de citoyens et observations sur le terrain (figure 5 p. 70) ont soulevé un certain mécontentement et une perception d'iniquité concernant les sommes allouées par le programme (valeur marchande de la résidence). Selon des participants, la valeur marchande des maisons du quartier sud ne permettrait pas de se relocaliser dans le quartier nord ou dans un milieu de vie comparable situé à proximité sans devoir s'endetter. Cette affirmation serait d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le CCZSVFM aurait abandonné la démarche de coconstruction du *Guide de cohabitation* et se serait tourné vers une action collective. Cette perception d'iniquité explique également pourquoi certains citoyens de la zone A n'ont pas adhéré au programme d'acquisition et ont plutôt attendu les résultats en s'impliquant dans

l'action collective. Selon un participant travaillant dans un organisme communautaire, pour bien des gens, la maison est le plus important investissement personnel et financier en plus d'avoir une valeur symbolique et identitaire. Cela rend l'attribution d'une valeur quantifiable difficile à vivre pour certains citoyens. De ce fait, une approche basée sur des critères d'équivalence (proximité des services, voisinage, type d'habitation, etc.) aurait pu s'avérer bénéfique, selon cet intervenant : « Au lieu de parler d'argent, pourquoi qu'ils ne disent pas aux gens : "On va vous relocaliser dans un équivalent." Déjà là, on enlève la pression des sous. »

Figure 5 : Affiches revendiquant des modalités plus équitables que celles offertes dans le Guide de cohabitation



Source : Sabrina Doyon, octobre 2019.

6.2.2.3 Programme de revente

Depuis mai 2018, les maisons acquises par MCM sont mises en vente en vertu du programme de revente du *Guide de cohabitation*. L'objectif est de contribuer à la revitalisation du quartier sud et à l'amélioration du milieu de vie (MCM, 2020b). Pour ce faire, les maisons mises en vente sont rénovées ou vendues grâce à l'octroi de subventions aux acheteurs pour les travaux de rénovation. En date de septembre 2021, 51 des 57 maisons acquises avaient été vendues (MCM, 2021b). Selon des résidents des zones A, B et C, ce programme permet effectivement d'attirer de jeunes familles à Malartic et d'améliorer la qualité de l'environnement bâti du quartier sud.

Comme l'explique ce propriétaire de la zone A ayant bénéficié du programme de revente, les maisons mises en vente s'accompagnent d'un incitatif financier pour les nouveaux propriétaires (10 % du prix de vente), ce qui facilite l'accès à la propriété pour les jeunes familles : « Nous autres, comme première maison, ils nous donnaient, je pense, 10 % de la valeur de ta maison comme montant, puis tu pouvais faire ce que tu voulais avec. Fait que nous autres, ça nous a comme enligné par là pour une première maison. Ça nous donnait un méchant bon coup de main. Puis là, on voit qu'il y a plusieurs petites familles. Il y en a une qui a acheté une autre maison à vendre par la mine, ça commence. » Les propriétaires doivent occuper la résidence pendant un minimum de trois années, ce qui explique en partie pourquoi les acquéreurs de résidences semblent majoritairement travailler pour MCM, selon les observations de certains participants. En plus d'attirer des travailleurs et des jeunes familles à Malartic, le programme contribue à l'embellissement du quartier sud, comme l'explique ce résident des zones B et C : « Ils [MCM] ont investi peut-être 3-4 millions dans les maisons au total, pour les remettre au goût du jour, parce que c'était un des plus vieux quartiers de la ville. Certaines maisons avaient besoin de plus d'amour que d'autres. » Par conséquent, ce programme semble l'aspect le plus positif du *Guide de cohabitation*.

Quelques participants ont malgré tout souligné des aspects négatifs, principalement la concurrence du programme avec les autres vendeurs de maisons à Malartic, comme le souligne ce participant impliqué dans l'action collective : « Si tu regardes comparativement à nous autres qui veulent se débarrasser de nos maisons, bien on n'a aucune chance. Tu vas-tu venir acheter ma maison quand moi je te demande 180 000 \$ puis que je ne te donne pas une cenne, alors que l'autre à côté va te demander la même affaire, puis va te redonner 40 000 \$ pour faire tes petites rénos? C'est lequel que tu vas choisir? » Cette situation entraînerait une dévaluation des maisons à Malartic. En effet, certains propriétaires sur l'ensemble du territoire auraient de la difficulté à vendre leur résidence au-delà de la valeur marchande, comme l'observe ce résident des zones B et C : « Mes voisins d'en face ils ont laissé leur maison en vente pendant deux ans avant d'abandonner. Donc le marché immobilier ne me semble pas très favorable aux vendeurs en ce moment. » Deux résidents des zones B et C impliqués dans l'action collective ont également souligné le changement démographique « sournois » comme conséquence du programme de revente. Ils pointent le fait que les nouveaux arrivants auront un discours favorable à l'égard de l'entreprise minière, ce qui risque de minimiser les problèmes de cohabitation associés aux nuisances et de remettre en cause la pertinence de l'action collective.

6.2.3 Changements administratifs de la ville

Le maire de Malartic a changé depuis les élections de novembre 2013. Ce dernier achevait son deuxième mandat de quatre années au moment de la collecte des données²¹. Selon quelques citoyens des zones B et C, la stabilité du maire et la cohésion de son conseil depuis huit ans assurent une continuité dans la mise en place de projets structurants pour la municipalité, tels que le *Projet Horizon 2030* et le *Guide de cohabitation*. Toutefois, à l'exception d'un citoyen des zones B et C qui fait remarquer que le maire Ferron est impliqué à différents paliers de gouvernance (préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or, membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec) et à l'écoute de la population, la plupart des habitants s'étant prononcés sur le sujet observent peu de changement comparativement aux administrations précédentes.

Selon quelques citoyens de toutes les catégories, le conseil municipal actuel est aussi proche de l'entreprise minière (MCM) que les deux maires précédents et leurs équipes l'étaient d'Osisko. La municipalité est perçue comme ayant peu de pouvoir face à l'entreprise minière, comme le souligne un citoyen de la zone A : « Le contrôle total de la municipalité est fait par la Canadian Malartic. Ils ont acheté carrément la ville. C'est ça qu'ils ont fait [...] La municipalité, ils n'en ont plus de contrôle. C'est la mine qui a le contrôle ici. » D'autres citoyens croient plutôt que c'est la dépendance de la Ville à l'égard des commandites de la compagnie minière qui génère cette dynamique.

Peu importe les causes, cette perception laisse à croire que la prospérité économique et les revenus sont plus importants pour l'administration municipale que le bien-être des citoyens, comme le souligne ce résident des zones B et C : « On a donné notre confiance en tant que citoyen pour que ces gens-là gèrent notre municipalité comme père de famille. Ils sont censés voir à ce que tout aille bien avec les discordes qui peuvent se produire dans une famille. Puis on voit que ce sont les premiers vendus. C'est les premiers qui vont dire : "Ah! C'est l'économie!" L'économie, ça passe avant tout, ça passe en avant de la poussière. » Pour ces quelques citoyens, la perception que la Ville est « vendue » est associée à une perte de confiance envers les élus et les fonctionnaires municipaux. Toutefois, ce sentiment semble ancré depuis longtemps pour certains résidents. En effet, des exemples du temps des anciens maires ont été soulignés, tels que le déménagement partiel de la ville lors de l'aménagement de la fosse (au lieu du déménagement total), la promesse non respectée par Osisko d'engager prioritairement des citoyens de Malartic, la séance « truquée » de consultation à propos du tracé de la voie de déviation et la modification du zonage à proximité du mur vert pour accommoder l'entreprise. Dans cette optique, le conseil municipal actuel semble devoir composer avec une perte de confiance à son égard qui est présente depuis la reprise des activités minières.

²¹ Le maire a été réélu par acclamation en novembre 2021 pour un troisième mandat.

Selon des participants de toutes les catégories, il y aurait une déresponsabilisation des élus et des fonctionnaires municipaux envers les résidents, soit un autre effet associé à cette dynamique de pouvoir entre la municipalité, l'entreprise minière et les citoyens. Ce constat découlerait des nombreuses subventions que la compagnie minière accorde aux organismes de la ville, comme le fait remarquer ce citoyen des zones B et C bénévole dans un organisme de loisirs : « La Ville s'est occupée au moins des infrastructures, mais au niveau du reste, de l'aide pour les groupes dans la ville, moi je ne le sens pas qu'ils sont très présents. Tu sais, les autres collaborateurs dans mon organisme, en plus ils sont sur d'autres organismes. Bien comment dire, ils sont rendus à une relation vraiment amour-haine avec la Ville, c'est rendu qu'ils en ont gros sur le cœur. » Cette opinion serait le fruit du manque de soutien de la municipalité envers les citoyens qui luttent pour améliorer leur qualité de vie, comme le souligne ce résident impliqué dans l'action collective : « On a été laissés à nous autres mêmes. » Le manque de leadership de la Ville envers les instances gouvernementales et MCM a également été évoqué pour expliquer cette déresponsabilisation. Par exemple, des citoyens auraient souhaité que la municipalité exige de l'entreprise une relocalisation de l'ensemble des citoyens de la zone A, ce qui n'a jamais été fait. Toutefois, un citoyen des zones B et C impliqué dans le conseil municipal explique que la municipalité doit se poser en médiateur entre MCM et les citoyens, ce qui lui demande déjà beaucoup d'efforts : « On se retrouve entre l'arbre et l'écorce. Puis la pression elle est incroyable. » De ce fait, il semble impossible pour la municipalité de prendre position pour ses citoyens, puisqu'elle a également un rôle à jouer auprès de l'entreprise minière.

Selon quelques citoyens de la zone A impliqués dans l'action collective, le souhait du conseil municipal de changer l'image de la Ville apparaît comme un élément nouveau. En faisant référence à une affiche publicitaire à l'entrée de la ville sur laquelle il est inscrit « Malartic, la ville où il fait bon vivre » et représentée par des figurants, des citoyens de la zone A ressentent la pression de devoir changer ou partir, comme le souligne ce résident : « C'est une tentative d'uniformiser la ville, ils veulent qu'on ressemble à leur pancarte avec leurs faux acteurs de Malarticois. » Ce citoyen fait référence aux efforts de revitalisation du quartier sud mis en œuvre par le programme de revente du *Guide de cohabitation*, ainsi que par des interventions ciblées de la part de fonctionnaires municipaux. Ces interventions, qui se présentaient généralement sous forme de « lettres d'avertissement » formulant des demandes précises à certains résidents, ont été perçues comme une ingérence de la Ville dans la vie citoyenne. Par exemple, des résidents se sont fait dire que leur gazon était trop long, le revêtement de leur garage défraîchi ou leur roulotte mal entreposée. Quelques citoyens de la zone A impliqués dans l'action collective ont pour leur part reçu des amendes de la part de la municipalité pour avoir contrevenu aux règlements sur le stationnement ou le déneigement. Par exemple, un citoyen aurait écopé d'une amende de 214 \$ pour avoir déneigé la rue, afin de permettre à des enfants d'y jouer au hockey. Aux yeux des résidents, ces amendes apparaissent abusives et alimentent leur perte de confiance envers la municipalité.

6.2.4 Voie de déviation de la 117

La voie de déviation de la route 117, construite pour laisser place au projet d'agrandissement de la compagnie minière, a eu des répercussions sur les habitants de la municipalité et constitue l'un des éléments nouveaux depuis la publication du dernier rapport sur les impacts psychosociaux. Tous les citoyens rencontrés ont affirmé que les travaux de construction de la voie de déviation leur avaient causé des dérangements. Certains ont mentionné les problèmes de communication entre les responsables du projet et les citoyens, notamment en ce qui a trait aux campagnes d'information et aux mécanismes de consultation auprès des résidents, lesquels n'ont pas été menés adéquatement. L'échec de la communication, et plus particulièrement de la prise en compte des citoyens de la zone concernée ayant aussi été affectés par la reprise des activités minières, a été vécu comme un affront par les résidents. Selon eux, cette situation reflète les inégalités qui subsistent entre les citoyens selon les secteurs résidentiels, de même que leur impuissance, comme c'était le cas lors de l'administration municipale du maire précédent. Un citoyen ayant bénéficié du programme d'acquisition déplore la situation, ainsi que l'imposition des événements qu'il a subies : « J'étais rendu le bloc en avant puis là, la voie de contournement²², je n'ai pas demandé moi d'être... si j'avais voulu acheter une maison sans une voie de contournement, je l'aurais achetée. Tu sais, encore là, on subit! »

Afin de construire la route en limitant les dérangements pour les résidents de la rue Champlain, qui bordait le chantier de la voie de déviation, des écrans antibruit temporaires ont été érigés sous forme de panneaux (figure 6 p. 75). Ceux-ci ne se sont cependant pas révélés efficaces.

²² La voie de déviation est également appelée « voie de contournement » dans le langage courant.

Figure 6 : Panneaux érigés durant les travaux de construction de la voie de déviation de la route 117



Source : Emmanuelle Bouchard-Bastien, mai 2019.

En effet, des citoyens ont rapporté qu'ils amplifiaient les bruits des travaux et de la circulation pour les riverains, comme le notent ces deux résidents du quartier sud : « A : Comme c'est là, dans son coin à lui, avec les conteneurs, un chien qui jappe une fois, bien il jappe deux fois. Tu entends sa résonance. Assez que je suis partie, j'ai été chez eux, j'ai dit : "Crisse, tu me niaises?" Bien non, il ne me niait pas pantoute, il était sérieux le monsieur. B : On est chez nous, on fait juste se parler, puis les voisins entendent tout ce qu'on se dit. » En outre, plusieurs ont souligné le sentiment d'enclavement et critiqué le manque d'esthétique des panneaux, comme ce résident de la zone A : « On habite... au fond! [rires] Oui, on a ça en avant des beaux panneaux. Nos voisins immédiats. » Des bris sont survenus lors de vents violents, et les panneaux ont même été l'objet d'actes de vandalisme (graffitis). À la suite de ces événements, des caméras de surveillance ont été installées sur le site, ce qui a choqué les citoyens. Ils ont amèrement perçu ce geste comme un abus de confiance, au regard de l'histoire locale récente et des dérangements subis par les travaux.

L'ouverture de la voie de déviation a eu lieu en octobre 2020; celle-ci est donc en vigueur depuis la fin de la collecte des données. Les quelques citoyens des zones B et C rencontrés à ce moment ont relaté ne plus subir de dérangements particuliers en lien avec la route en plus d'apprécier l'esthétique de l'aménagement. Ils se sentent fiers d'avoir une « belle entrée » pour leur ville, ce qui la rend plus attrayante selon eux, sans pour autant oublier les dérangements vécus, comme en témoigne ce résident des zones B et C : « C'est sûr qu'il y a eu des inconvénients parce qu'on construit une nouvelle structure. Puis la voie de contournement, en tout cas, je pense que ç'a été un succès. Ils ont fait beaucoup de communications, ils ont dérangé le moins possible. C'est sûr que c'est un peu dérangent, mais aujourd'hui, la voie de contournement, elle vient d'être terminée dernièrement, on a une belle entrée de ville. »

Pour sa part, un autre citoyen des zones B et C souligne la qualité des travaux exécutés : « Je vous dirais que ce que j'ai entendu, c'est que l'aménagement des lieux est bien fait, les entrées de ville se sont bien faites, c'est de qualité. Ça, j'ai entendu ça. Je trouve aussi personnellement que ç'a été quand même assez bien fait. L'entrée de la ville est bien aménagée. » Les attributs de la route, son dégagement et les moyens employés pour la réaliser sont des éléments positifs, comme le note ce même résident :

C'est de bonne qualité. Je pense au contournement de la route, on voit tout de suite que quand ils recouvrent cette section-là de la route, c'est une route de qualité, elle est large, il y a une bonne visibilité, ce n'est pas une route forestière qu'ils ont faite là. C'est au même niveau que les routes provinciales puis c'est bien fait. Je vous dirais, l'entrée de la ville ç'a été bien fait. C'est de la qualité, ils n'ont pas lésiné sur les coûts, ils ont mis la qualité, ils ont mis le paquet. C'est sûr qu'il y a des gens qui pensent peut-être qu'ils auraient pu en mettre plus, mais moi je pense que ç'a été bien fait, c'est une amélioration.

Cependant, la voie de déviation cause parfois du bruit à des endroits où la route était inaudible auparavant, notamment au camping de Malartic, comme souligné dans la section 6.1.1.4.

6.2.5 Opinions sur la gestion gouvernementale

Des opinions et des préoccupations quant aux interventions du gouvernement provincial ont été évoquées par des participants de toutes les catégories. La majorité souligne une perte de confiance générale envers l'État, comme l'exprime ce citoyen impliqué dans l'action collective : « On est un groupe qui a été laissé pour compte, abandonné si vous voulez. Moi, ce n'est pas tant la minière, c'est le gouvernement. Tout ce qui entoure ça, je veux dire, les ministères. Ils nous ont laissé tomber, tout simplement. » Pour certains, cette perte de confiance envers l'État se traduit par un sentiment d'impuissance, comme le constate ce répondant travaillant dans un organisme communautaire, en parlant du dérangement causé par le bruit : « Il y avait des citoyens qui se plaignaient, ils faisaient ce qu'il y avait à faire, puis là : "Non, non, non, non" [leurs plaintes n'étaient pas retenues]. Fait que c'est comme si avec le temps, les gens se parlent, c'est un petit milieu : "Bien ça ne donne rien, tu vas voir" [...] Ils ont lâché prise. » Malgré le vocable « gouvernement » souvent utilisé par les participants, les résultats colligés démontrent

que les participants ont essentiellement ciblé les interventions du MELCC et de la Santé publique.

6.2.5.1 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Les thèmes de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) et de la surveillance, qui sont associés au MELCC, ont été abordés pour illustrer la perte de confiance. Dans une perspective large, des citoyens remettent encore en question la raison d'être d'un projet minier en zone habitée afin de démontrer les lacunes du processus d'autorisation des projets de développement, comme le souligne ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Ce projet-là, au début il a été mal parti, il a été mal fait. Il ne devait même pas avoir lieu ce projet [...] Ça n'a pas de bon sens, puis on accepte ce projet-là comme société. » Dans une perspective plus fine, les deux mandats d'enquête (2009 et 2016) du BAPE ont également été évoqués pour aborder la perte de confiance envers les autorités provinciales. La pertinence de la consultation du public ne semble pas remise en cause puisque ces activités ont été une source d'information importante pour les participants rencontrés. Ces derniers déplorent plutôt que de nombreuses recommandations colligées dans les rapports n'aient pas généré d'actions concrètes. Des exemples de recommandations non réalisées sont cités, tels que la mise en œuvre d'une plus grande zone tampon et la présence d'un médiateur entre l'entreprise et la municipalité. La perception liée au fait que les projets soumis au BAPE sont incomplets ou déjà acceptés est également mentionnée, comme le souligne ce participant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs, en parlant de l'augmentation du tonnage exploité par la compagnie minière avec le temps : « Là, on s'aperçoit qu'un BAPE, ça ne vaut pas grand-chose. [Le projet évalué] ce n'est pas ça qui est arrivé. » Par conséquent, des citoyens se demandent à quoi ces séances ont servi, comme l'indique ce résident de la zone A : « Il y a eu un BAPE, est-ce que ça a vraiment donné quelque chose? »

Le changement des limites d'exposition au bruit environnemental pour accommoder l'entreprise par l'adoption du décret ministériel autorisant le projet d'agrandissement semble avoir fait déborder le vase pour plusieurs citoyens, comme l'explique ce participant travaillant dans un organisme communautaire : « Mais tu sais, l'impact que les gouvernements ont changé les normes, ça, ça l'a eu, tu sais quand tu n'as plus le gouvernement [pour te protéger], qu'est-ce tu veux faire en tant que citoyen? » Pour certains, ce changement de norme démontre que l'économie (les revenus pour l'État et la création d'emplois) est plus importante que les citoyens et leur qualité de vie, comme le résume ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Plus le gouvernement ouvre des emplois, plus il va accepter ce qui n'est pas acceptable. »

6.2.5.2 Santé publique

Des participants ont évoqué une perte de confiance envers les autorités de santé publique. Selon certains citoyens, la DSPublique de l'Abitibi-Témiscamingue serait beaucoup moins présente et impliquée à Malartic qu'avant. Des résidents expliquent ce recul par le désengagement général du gouvernement du Québec à leur égard, comme le souligne ce résident de la zone A : « La Santé publique, ça l'a faite comme les autres. Désolé de dire ça ce soir [...] Moi je te confirme qu'au début, la Santé publique, elle était en arrière de nous autres, puis elle disait que ça n'avait pas d'allure. Puis ils ont comme reculé. La Santé publique a pris son trou comme les autres ministères. C'est politique hein? » D'autres croient plutôt que c'est le départ du directeur de santé publique en 2015 qui a entraîné ce changement d'orientation, car le nouveau directeur serait moins impliqué dans le dossier. Peu importe la cause, ce changement dans l'engagement de la DSPublique de l'Abitibi-Témiscamingue envers les citoyens de Malartic se traduit par une perte de confiance. De ce fait, des citoyens ont avoué avoir hésité à participer à cette nouvelle recherche de l'INSPQ à la demande de la DSPublique par crainte qu'elle ne serve à rien, comme l'explique ce répondant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs : « Moi quand Jean-Michel²³ m'a appelé, je n'étais pas trop excité de venir ici, j'ai dit : "Je vais perdre une couple d'heures encore, ça va être un rapport sur une tablette." Parce que la machine est trop grosse, puis quand que tu te dis qu'ils changent les lois, bien le commun des mortels, il abandonne. » Comme le souligne ce participant, la perte de confiance émane également de l'ensemble des autorités provinciales qui n'ont pas su protéger les citoyens. Pour sa part, un répondant a dit ne pas en vouloir aux professionnels de la DSPublique, car il considère qu'ils ont « les bras liés », qu'ils ne sont pas libres d'agir à leur guise.

Le désengagement perçu de la part de la DSPublique de l'Abitibi-Témiscamingue envers les citoyens de Malartic est également associé à un sentiment d'abandon chez certains. Ce sentiment découle de divers facteurs concrets. Par exemple, quelques citoyens impliqués dans l'action collective déplorent qu'aucune étude de surveillance ne soit réalisée auprès des citoyens par la DSPublique, que ce soit à propos de la consommation de médicaments ou de la santé pulmonaire. Inversement, un petit nombre de citoyens déplore que, même si la preuve des impacts négatifs sur la santé a déjà été démontrée, rien n'est fait pour améliorer la situation. À titre d'exemple, un citoyen impliqué dans l'action collective souligne que des médecins reconnaissent déjà les inconvénients associés à la poussière et recommandent à leurs patients de déménager : « Pas besoin d'aller faire un sondage [...] Il y a des médecins qui recommandent aux gens de s'en aller d'ici, argent ou pas, faut partir de là, c'est trop pollué. C'est pour ça que c'est vraiment une situation très ambiguë. » Finalement, un sentiment d'abandon est également souligné en ce qui a trait à la santé psychologique et mentale des citoyens. À ce propos, un participant ayant bénéficié du programme d'acquisition déplore l'absence d'une équipe d'intervenants psychosociaux dédiée aux changements induits par la reprise des activités

²³ Prénom fictif de la personne-ressource responsable de ce groupe de discussion.

minières : « Il n’y a pas eu de groupes. Il aurait fallu qu’il y ait des groupes qui puissent s’exprimer. Que la Santé publique fasse des réunions, ramasse le monde, écoute le monde, il aurait fallu que ce soit fait. On n’a jamais senti que la Santé publique avait joué un rôle important vis-à-vis tout ça. » Selon ce participant ayant œuvré dans le milieu de la santé mentale, les besoins étaient pourtant importants, particulièrement lors du grand déménagement et dernièrement avec le programme d’acquisition.

Pour quelques participants issus de diverses catégories, le désengagement de la part des autorités publiques leur donne l’impression d’être des « cobayes ». Sachant que l’exploitation d’une mine à ciel ouvert en milieu habité est rare dans les pays industrialisés et qu’il est peu probable que cela se reproduise, des citoyens croient que leur situation ne mérite pas d’interventions en vue de l’améliorer, comme le souligne ce résident des zones B et C : « Ça ne valait pas la peine de faire des grandes recherches épidémiologiques ou de santé publique, on est des cobayes dans le fond! » Toutefois, des résidents de la zone A font remarquer que cette situation permettra possiblement à d’autres collectivités de se mobiliser contre un projet similaire : « A : La prochaine ville qui va passer au *cash* avec une mine qui s’installe dedans, les citoyens vont avoir quelque chose pour dire : “Oups! Ça s’est déjà passé à Malartic, puis ça n’a pas bien été!” B : C’est ça, fait que nous autres on aura servi de rats de laboratoire. A : C’est nous autres les premiers. B : On est des cobayes. » L’impression d’être des « cobayes » ressentie par certains est généralement associée à un sentiment de perte de contrôle sur leur environnement.

6.2.6 Communication et transparence

La qualité de la communication entre les différentes parties prenantes a été abordée par des participants de toutes les catégories. Les principaux points discutés concernent la qualité et la transparence de l’information disponible à propos des activités minières et les mécanismes en place pour la gestion des plaintes.

Selon des citoyens des zones A, B et C, la diffusion régulière de bulletins d’information par MCM constitue une amélioration notable comparativement aux pratiques d’Osisko. Comme l’explique ce résident des zones B et C, l’augmentation de la fréquence de diffusion de l’information par MCM permet de recréer un lien de confiance avec les citoyens : « La communication a vraiment changé à ce moment-là, parce qu’ils ont eu une grosse équipe de communication et puis, en tout cas, à mon avis, ils disaient les dépassements quand qu’il y en avait, ils le disaient quand ça allait bien, ils le disaient quand ça allait moins bien également. Je crois qu’il y a eu une confiance, une plus belle confiance entre la population et la nouvelle compagnie. » La diffusion régulière d’information est également associée à une plus grande transparence pour certains citoyens, qui attribuent cet atout à la « culture d’entreprise » d’Agnico Eagle, comme l’explique cet autre citoyen des zones B et C : « Ils sont transparents. Agnico a quand même amené son empreinte là-dedans, sa culture, puis le fait d’être transparent et d’avoir des bonnes relations avec la communauté. » Des citoyens déplorent toutefois la pollution engendrée par la

distribution des bulletins d'information à chaque poignée de porte de Malartic, bien qu'ils considèrent cela comme un moindre mal, comme l'explique ce citoyen de la zone A : « Je trouve que ça informe la population, mais maudit que c'est de la pollution! C'est un petit sac blanc de plastique que tu vois qu'il va *toffer* 1 000 ans tellement qu'il est résistant, puis il y a un dépliant dedans. Mais tu sais, si tu veux rejoindre tout le monde... ce n'est pas tout le monde qui a un téléphone, ce n'est pas tout le monde qui a Internet. »

Malgré cet effort remarqué de diffusion de l'information, quelques citoyens soulignent un manque d'information et de transparence concernant certains projets de développement. Par exemple, selon un répondant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs, d'autres projets d'agrandissement feraient partie des plans de l'entreprise, mais il n'en est jamais question dans ses publications : « Mais qu'est-ce qu'ils ne disent pas, c'est le troisième parc [à résidus miniers] qui s'en vient. Puis ça, personne ne le sait. Puis il va y en avoir un quatrième parc aussi. Parce qu'ils ont trouvé de l'or ailleurs. Puis tout près d'ici. Ils ont drillé. » De manière plus spécifique, un citoyen impliqué dans l'action collective raconte avoir eu de la difficulté à obtenir de l'information à propos des aménagements projetés entourant la voie de déviation, ce qui l'a contraint à faire appel à la Loi sur l'accès à l'information.

Dans un autre ordre d'idées, quelques citoyens des zones A, B et C ont plutôt témoigné d'un manque de confiance dans les informations véhiculées dans les bulletins d'information. Les principaux exemples cités par les participants ont trait à l'utilisation, dans les campagnes d'information, du taux d'adhésion des citoyens au *Guide de cohabitation* pour quantifier le taux de satisfaction des citoyens à l'égard des activités minières, suivi par la quasi-absence de dépassement des normes. Ces façons d'utiliser les données font dire à quelques citoyens que les stratégies de communication déployées ne visent pas à informer la population, mais plutôt à entretenir une bonne image d'entreprise, comme l'explique un résident des zones B et C : « Tu sais, ils ont un plan de communication, on joue aux échecs. Le meilleur est celui qui annonce ses comptes de façon beaucoup plus stratégique. En communication c'est ça, c'est du marketing. » Pour un petit nombre de citoyens, le manque de confiance dans les informations diffusées par MCM génère de la colère à la vue des bulletins, comme le souligne ce résident impliqué dans l'action collective : « Quand j'ai le p'tit crisse de pamphlet après ma porte, qui vient de Canadian Malartic, puis que je sais que c'est de la *bullshit*, que c'est ce qu'ils veulent faire croire à leurs employés, puis au monde qui veulent signer des chèques, puis la population qui veut être d'accord avec eux autres là [...], quand j'ai ça après ma porte, l'agressivité elle vient très haute, de 0 à 100 km/h. »

6.2.6.1 Surveillance environnementale

Des participants de toutes les catégories perçoivent un manque d'information concernant la surveillance environnementale. Pour quelques citoyens de la zone A impliqués dans l'action collective, le nombre de stations de mesure sur le territoire de la municipalité, leur propriétaire (MCM, MELCC, Santé publique?) et leur utilité (mesure du bruit, de la poussière, des vibrations?) sont sujets à de nombreuses spéculations, ce qui démontre que cette information n'est pas clairement diffusée au sein de la population. Dans une moindre mesure, le manque d'inspecteurs au MELCC pour détecter d'éventuelles contaminations et le peu de renseignements sur les dépassements de normes des sautages sur le site Internet de MCM sont également évoqués pour illustrer le manque d'information concernant la surveillance environnementale. Ces constats génèrent des craintes pour la santé et l'environnement chez certains citoyens. Par exemple, un citoyen impliqué dans l'action collective craint une contamination des eaux souterraines et des sols par des haldes à stériles : « Moi je serais curieux de savoir combien qu'il y a d'arsenic, puis de métaux lourds [...] Où ce qu'il y a de l'or, il y a de l'arsenic. Imaginez quand il arrive une pluie diluvienne. Les printemps, tout ce qui coule de ça, puis qui se répand un peu partout. »

Un manque de confiance dans les informations véhiculées à l'égard de la surveillance environnementale a également été soulevé par un bon nombre de participants, principalement concernant le niveau de qualité et la quantité des données utilisées. Comme l'explique ce résident des zones B et C, en faisant référence à un moment où les données auraient été manquantes ou indisponibles²⁴, ce manque de confiance décourage les citoyens de porter plainte : « On a dit aux gens qu'il n'y avait pas de dépassement cette nuit-là ou ce soir-là, alors qu'il n'y avait pas de données, ils ne ramassaient pas les données, mais ils ne le disaient pas aux gens. Fait que ça décourage les gens. C'est sûr qu'il ne doit pas avoir grand monde qui appelle. » Toujours concernant le bruit, la qualité des données recueillies et la méthodologie utilisée par une firme engagée par MCM mettent en doute la crédibilité des résultats. Selon un petit nombre de citoyens de la zone A, les résultats seraient manipulés à l'avantage de l'entreprise : « Les dépassements de son, c'est toujours d'après de très bonnes moyennes. C'est sûr que c'est l'entreprise elle-même qui ramasse les données pour les donner au ministère de l'Environnement, puis c'est un spécialiste des firmes de sons qui élimine les sons qu'il croit provenir de la 117. Qu'il croit. Donc, s'il entend un gros camion passer : "Ah, ça doit venir de la 117, on enlève ce son-là." Mais le camion, des fois, il est sur le top de la pile [de la halde]. » Un traitement similaire avec des données concernant la poussière est également évoqué par un citoyen impliqué dans l'action collective. Selon lui, la poussière générée par les activités minières serait échantillonnée avec celle provenant de la 117 ou des feux de foyer lors de l'analyse des résultats, ce qui minimiserait son importance : « Les poussières de la rue Royale, ça fait partie

²⁴ Le MELCC n'a pas été en mesure de valider ou d'invalider cette information.

des poussières qui sont enregistrées. Moi je pensais que c'était une farce, mais c'est bien sérieux. Ils mélangent les poussières. »

Le changement de zonage municipal à la hauteur du parc du Belvédère ainsi que le changement de norme pour le bruit lors de l'approbation du projet d'agrandissement sont également des éléments de gestion qui alimentent cette perte de confiance. Les accommodements visant à diminuer le nombre d'infractions environnementales de l'entreprise discréditent le système de surveillance environnementale du MELCC, comme l'exprime ce participant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs : « Imaginez-vous, on avait Canadian Malartic qui avait le pire bilan environnemental quasiment au Québec, c'est sûr, avec les avis de non-conformité, avec toutes les infractions qu'elle a faites, puis aujourd'hui en 2018, elle respecte toute. Qu'est-ce qui s'est passé entre les deux, c'est quoi qu'il y a eu? » Par ailleurs, deux citoyens des zones B et C affirment avoir confiance en la qualité et la quantité de données de surveillance recueillies concernant le bruit ou la poussière. Comme l'explique ce citoyen, la présence des stations de mesure le rassure, et les données récoltées sont fiables : « On a vu dans la ville plusieurs stations, j'en ai une juste en avant de ma maison, des stations d'environnement, je ne sais même pas qu'est-ce qu'ils mesurent en avant de chez moi, mais y sont là quasiment tous les jours, même la fin de semaine pour prendre des relevés. Puis ces stations-là, il y en a plusieurs à travers la ville. Fait que ça, ça aide à donner une confiance quand on font des relevés comme ça. Et puis quand les relevés étaient trop hauts, j'en ai eu connaissance, ils les publiaient. » Pour ces citoyens confiants, il est démontré scientifiquement que les nuisances affectant la qualité de vie ont diminué à Malartic, comme l'illustre cet autre citoyen en parlant de la poussière : « Ça prouve, ça c'est mon opinion à moi, mais on voit le travail qui a été fait, puis ça corrobore les données qu'on a également, les instruments scientifiques qui ont également démontré la baisse et l'atténuation au niveau des poussières. »

6.2.6.2 Gestion des plaintes citoyennes

Les mécanismes en place pour la gestion des plaintes ont été discutés par des participants de toutes les catégories, excepté ceux ayant bénéficié du programme d'acquisition. Les opinions à cet égard semblent partagées.

Des participants remarquent le peu d'écoute de la part du MELCC et de MCM lorsqu'ils formulent des plaintes. Ainsi, leurs requêtes sont parfois considérées comme infondées ou ne semblent générer aucune action concrète quant à la gestion des nuisances. Un citoyen impliqué dans l'action collective se remémore un échange téléphonique à la suite d'un gros sautage : « J'appelle, je me plains. Elle dit : "Est-ce que vous souhaiteriez qu'on vous appelle cinq minutes avant le sautage, vous seriez moins surpris." Ça va changer quoi? Le sautage il va être là. Alors elle dit : "Il y aurait une autre solution, vous pourriez quitter votre maison, vous en aller ailleurs" [...] Là j'ai pogné les nerfs. Elle me rappelle, elle me dit : "Vous auriez besoin d'aller consulter." C'est grave pareil. » Cet exemple illustre bien le refus des autorités de réajuster leurs pratiques.

Pour un petit nombre de citoyens rencontrés, le fait de ne pas être écouté ou de ne jamais avoir raison concernant la gestion des nuisances est associé à un sentiment d'injustice et d'impuissance, comme l'exprime ce participant de la catégorie des commerçants et entrepreneurs : « On ne se lamente pas pour rien, c'est la plus grosse [mine à ciel ouvert] au Canada! Ce n'est pas parce qu'on est des braillards. Ce n'est pas une mini mine, avec un *blast* aux trois jours, ce n'est pas ça hostie. C'est énorme. Puis il y a des impacts énormes. » Inversement, des résidents des zones B et C considèrent que les plaintes sont bien gérées et, par conséquent, que les nuisances ont diminué. Cette opinion vient du fait que les dépassements de normes sont moins fréquents et les plaintes moins nombreuses, comme le souligne ce citoyen des zones B et C impliqué dans le conseil municipal : « Je ne me souviens pas d'avoir eu une plainte dans les deux dernières années à l'Hôtel de Ville. De citoyens mécontents parce qu'il y a de la poussière ou du bruit. » Pour ces citoyens, les mécanismes de traitement des plaintes sont fonctionnels et favorisent un meilleur climat social à Malartic, comme l'explique cet autre citoyen des zones B et C : « Quand ils ont des plaintes, ou si quelqu'un a de quoi à dire, on a un moyen comme citoyen ici de rapporter des choses qui ne font pas nos affaires. Puis c'est ouvert, puis je pense que ça, c'est un bon moyen aussi pour aider la population. Si on a des récriminations, que personne ne nous écoute, ça grossit tout le temps. Fait que, je pense que ça, ça été quand même bien fait. » Deux citoyens appartenant à ce groupe ajoutent que le changement de compagnie a grandement contribué à la diminution des nuisances affectant la qualité de vie, car cette dernière a « la solidité financière de pouvoir mener à bien l'opération tout en respectant les règles » comparativement à Osisko.

Les participants n'ont pas discuté du Comité d'échanges et de suivi – Canadian Malartic (CES-CM), qui vise à favoriser le dialogue entre MCM et les citoyens. Un seul résident de la zone A, impliqué dans un comité municipal, l'a évoqué, sans toutefois en connaître les effets à propos de la gestion des plaintes. Cela semble démontrer que le Comité de suivi est méconnu et qu'il est peu utilisé comme moyen de communication par les résidents. Le CES-CM a été mis sur pied par MCM à l'automne 2017 dans le contexte du projet d'agrandissement, ce qui a entraîné la dissolution du CSCM, un organisme sans but lucratif qui dépendait financièrement de MCM, mais qui était plus indépendant dans sa gestion.

6.3 Visions d'avenir et souhaits

Les citoyens focalisent leurs réflexions quant à l'avenir de Malartic sur trois aspects : les enjeux personnels, communautaires et sociaux en lien étroit avec l'avenir de la compagnie minière. En plus de formuler des constats et des critiques sur le passé et le présent, ils proposent des réflexions soulevant des inquiétudes pour l'avenir, exposent leurs visions d'avenir et expriment des souhaits pour l'avenir.

6.3.1 Les inquiétudes

La principale inquiétude concerne la fermeture éventuelle de la mine et ses conséquences économiques pour la ville et les citoyens. Cette inquiétude est partagée par tous, peu importe le type de liens qu'ils entretiennent avec la compagnie minière, comme un lien d'emploi au sein de leur famille.

Certains, comme ce résident de la zone A, pensent que la ville n'a pas d'avenir en dehors des activités minières, à l'image d'autres villes minières de la région : « Ça va être la même maudite affaire dans l'avenir qui s'en vient, jusqu'à tant que la mine va exister. Quand la mine n'existera plus, c'est bien de valeur, mais Malartic ça va faire comme anciennement Cadillac. C'était mort, mort, mort. » Certains, comme ces résidents ayant bénéficié du programme d'acquisition, pensent que la ville disparaîtra lorsque la compagnie minière cessera ses activités : « Moi l'avenir de Malartic, je la vois, comment je dirais, terne. Lugubre. Parce que quand la mine sera fermée, Malartic n'existera plus. » D'autres soulignent que la situation s'est aggravée, en parlant des traces laissées dans la ville et le paysage par les activités minières passées et le dynamisme commercial d'antan, comme ces participants impliqués dans les organismes communautaires : « A : Puis quand elle va être fermée, ça va revenir comme avant. B : Ça va être un peu pire, parce qu'il va y avoir des cicatrices. »

Les personnes rencontrées s'inquiètent plus particulièrement de la solidité et de la santé financière de la Ville au moment du départ de la compagnie minière, qui contribue largement à la vitalité économique de Malartic. Par exemple, qui paiera les taxes servant à l'entretien des infrastructures qui ont dû être construites pour accommoder la compagnie minière et dont les coûts ne feront qu'augmenter? Ce résident de la zone A souligne :

Je vois trois dynamiques négatives qui vont nuire à Malartic. Premièrement, le budget de Malartic, c'est 9,5-10 millions [de dollars]. Là-dessus, il y a des revenus puis je vais dire un chiffre conservateur, c'est 2 millions qui viennent directement de la mine en termes d'impôt foncier. Fait que le trou au niveau de la dette. Il y a des infrastructures qu'on ne sera plus capable d'entretenir puis il y a beaucoup d'employés à la ville, je ne sais pas qu'est-ce qui va se passer avec ça.

Dans la même veine, ce citoyen œuvrant dans le milieu communautaire s'inquiète des répercussions d'une possible hausse de taxes sur les citoyens de Malartic, car la Ville dépend des impôts versés par la compagnie minière, et les citoyens peuvent difficilement être imposés davantage, malgré les coûts qu'engendreront les infrastructures municipales :

Moi je reste justement à Dubuisson. Quand je regarde mes collègues au travail, des amis, qui restent à Malartic, on paye les mêmes taxes, mais pas pour des résidences qui sont comparables [...] Mais là, je me dis, ok sont déjà *over* au niveau taxes, ça pour moi aussi c'est un questionnement. Le après, où il va y avoir une baisse des revenus qui rentrent, parce que Canadian Malartic ils en payent une partie importante. Toutes ces nouvelles infrastructures-là font en sorte qu'il y a des coûts à continuer à entretenir ça. Mais les citoyens sont déjà, au

niveau de la taxation, sont déjà quand même hyper élevés, en tout cas moi je trouve quand je regarde ça. Moi mon questionnement est plus là, mais ce n'est pas dans 5 ans ça par exemple, ça va être plus [tard].

Certains, comme ce résident ayant pris part à l'action collective, s'inquiètent pour les familles qui se sont récemment établies dans la ville, car elles risquent de subir des pertes économiques en plus de voir diminuer leurs niveau et qualité de vie lorsque la compagnie minière cessera ses activités. Ce témoignage rend compte d'une préoccupation plus large quant à l'adoption d'une lunette temporelle à court terme :

Il faut absolument qu'au niveau municipal, aussi au niveau du gouvernement, qu'on regarde vraiment la réalité des projets autour de Malartic pour voir qu'est-ce qu'on fait, de façon réelle. Parce que ces gens-là qui viennent de construire des nouvelles maisons, ils vont tout perdre ce qu'ils ont [...] Il faut vraiment regarder ça différemment pour dire qu'on se positionne sur Malartic avant de rêver. Il faudrait avoir les réalités qui sont vraiment celles qui vont être dans le prochain 10 à 20 ans.

Une autre grande inquiétude des citoyens concerne la valeur de leur investissement immobilier, principalement leur maison, après la fermeture de la mine. Concrètement, plusieurs craignent de perdre leur capital. Ce résident actif dans le milieu communautaire souligne que le prix des maisons a longtemps été plus bas à Malartic que dans les villes avoisinantes, et plus particulièrement qu'à Val-d'Or. Cette situation est appelée à se répéter après la fermeture de la mine, au détriment de ceux qui ont dû acheter leur maison à prix fort dans la foulée des activités de MCM :

Avant la mine, avec le moulin [scierie Domtar] qui était fermé, on devenait de plus en plus une banlieue de Val-d'Or. Ça permettait aux citoyens qui venaient s'installer à Val-d'Or de travailler dans les commerces et d'avoir une maison ou un appartement moins cher que ce qui se présentait à Val-d'Or. Ça va revenir, je pense, ça va revenir là. Le problème, c'est que nous on va avoir acheté nos maisons à gros prix et quand tout ça sera fini, nos maisons vont perdre beaucoup de valeur. Et il y a beaucoup de gens qui se fient sur une maison, parce que d'une façon fiscalité, une maison ça peut faire partie de ta retraite facilement. Parce que tu vends ta maison. Mais si en fait, tu investis 100 000 dollars de plus, tu l'as payée 100 000 dollars de plus qu'a va valoir dans 20 ans, là tu viens de te mettre, là ta retraite on oublie ça. Tu vas vendre ta maison que tu as payée 224 000, 170 000 disons. Là tu as une perte à un moment donné. Et là, c'est là que c'est dangereux.

Comme l'explique ce participant, cette situation pourrait engendrer une précarité financière pour certains Malarticois au moment de la retraite. Devant cette perspective, certains hésitent à investir dans la ville, comme cet acheteur potentiel et résident des zones B et C : « Mais une fois que la mine ne sera plus là, tu sais, des fois, mettons je me demande, je voudrais peut-être acheter un bloc, mais je me demande si je l'achète à Malartic. Parce que dans six ans, quand la mine va être fermée, est-ce qu'il y a du monde qui vont venir louer un loyer pour rester à Malartic? [...] Je ne sais pas s'il va y avoir autant de demandes. » De même, les investissements sont freinés selon certains par la frilosité d'institutions financières, qui ne verraient pas d'avenir

dans la ville, comme le mentionne ce citoyen ayant pris part à l'action collective : « Si vous allez voir les banques pour essayer d'emprunter, c'est beaucoup plus difficile d'emprunter pour Malartic que pour Val-d'Or. Parce que la mine elle a une vie qui va se terminer. Surtout si vous voulez lancer un commerce. »

Pour d'autres, il est inquiétant de penser qu'ils ne pourront pas devenir propriétaires à Malartic en raison de la forte hausse du marché immobilier, comme en témoigne ce résident de la zone A actuellement locataire : « C'est sûr que je trouve ça trop cher une maison à Malartic, je ne peux pas m'acheter une maison à Malartic. Puis je trouve que, tôt ou tard, bien là moi je suis tout seul aussi, fait que c'est un coût à éponger tout seul, mais j'aurais la crainte que, on dit tout le temps que ça monte, puis ça monte. »

Un citoyen du quartier sud entrevoit le cercle vicieux de la faible croissance de la ville et de la vitalité des commerces :

Moi je ne penserais pas que ça grandisse Malartic. D'après moi, ça va rester comme ça. Parce qu'on a tellement de misère à faire venir des magasins. C'est sûr que c'est compliqué un magasin. Il faut que tu tiennes un gros inventaire, mettons de linge, il faut que tu tiennes toutes les grandeurs. Il faut que tu investisses beaucoup [...] Tu loues ton loyer pour mettre ton magasin, c'est des prix de fous aussi, fait qu'il n'y a personne que ça lui tente de venir s'installer ici. Fait que d'après moi, ça ne grossira pas beaucoup. Peut-être un petit peu, mais pas beaucoup.

Les citoyens se préoccupent aussi de la vitalité commerciale de la ville. Plusieurs, comme ce résident des zones B et C, s'interrogent sur la possibilité pour les nouveaux commerces de faire face à une éventuelle dévitalisation qu'ils pensent inévitable, car ils en arrachent actuellement malgré la période de prospérité économique : « Dans la ville, quand ils vont partir, c'est plus là que j'ai peur parce que je ne vois pas l'économie de remplacement. Certaines entreprises, dans le parc industriel, sont là à cause des écosystèmes que crée la mine. Puis il y a des cafés qui ouvrent puis qui ferment tout de suite, il y a des gens qui ouvrent des services de traiteur, ça ferme tout de suite, donc il manque je dirais un plan pour trouver une nouvelle économie pour Malartic. »

Un résident de la zone A souligne que la fenêtre d'opportunité pour développer la vie commerciale de la ville s'est fermée en raison de la durée de vie estimée de la mine : « Il y a eu, très nettement, insuffisamment d'investissement commercial, l'ouverture de nouveaux commerces. Puis pour rentabiliser tes investissements, quant à moi, tu as perdu 10 ans, puis il t'en reste juste 10 autres. Fait que moi, si je veux investir 5 millions pour partir une nouvelle business, j'ai manqué le bateau malheureusement. »

De plus, les citoyens s'inquiètent de l'appauvrissement collectif et individuel qu'entraînera la fermeture de la compagnie minière étant donné la perte de très bons salaires pour des catégories d'emplois manuels. Ce résident de la zone A évoque une forme d'insouciance de la

part des travailleurs très bien payés qui vivent dans le présent : « C'est la dynamique des, je trouve, des *junky* mineurs un peu, tu sais : "Je gagne 120 000 [dollars par année], puis il va toujours y avoir de la job, puis toujours des mines." »

Alors, quelles options s'offrent aux citoyens? Ce résident du quartier sud souligne le problème de la qualification de la main-d'œuvre dans l'éventualité où les emplois offerts par la compagnie minière soient abolis. Il considère que c'est une situation urgente :

Moi je trouve qu'il y a un sentiment d'urgence! [...] Quand ça va tomber [le prix de l'or], bien ce qui va arriver, c'est qu'on va avoir toute une main-d'œuvre de gens qui ont quitté avant ou seulement avec un secondaire 5, qui ne se sont pas spécialisés parce qu'ils avaient des jobs à 100 000 puis 120 000 dollars. Puis ils ne pourront pas se requalifier, parce que soit il n'y aura plus d'emplois de mécaniciens ou de conducteurs de camion ou soit que ces emplois-là vont être rendus automatisés puis là, il va falloir avoir des habiletés soit humaines, de gestion ou des trucs comme ça, ou des habiletés extrêmement spécifiques.

Cette perspective de pertes d'emplois non spécialisés mais très bien rémunérés est aussi évoquée par ce résident de la zone A, qui entrevoit les problèmes socioéconomiques qui pourraient en découler : « Ça ne sera plus possible. Moi je pense que c'est la dernière génération comme nos pères, qui pouvaient se trouver un emploi sans aller super spécialisé, minimum technique de cégep en instrumentalisation, des choses comme ça, puis ça, ça va faire vraiment mal, puis ça va amener des problématiques sociales de monde qui sont habitués de gagner 120 000 puis que là, ils ne peuvent plus trouver d'ouvrage! *Oh boy!* »

Comme abordé dans la section des inégalités socioéconomiques (6.1.2.3), des participants rencontrés mentionnent notamment que les jeunes ont un important train de vie et qu'ils engagent diverses dépenses coûteuses, comme l'achat de quads, de bateaux, de motoneiges... Cependant, au moment de la fermeture de la compagnie minière, il n'y aura plus d'emplois manuels aussi bien rémunérés disponibles dans la région, ce qui pourrait avoir de graves conséquences individuelles et collectives, de même que sur la santé des habitants. Ces résidents de la zone A évoquent cette situation et d'autres semblables de fermetures d'entreprises dans la région :

A : Les petites familles qui viennent s'installer « Hey, wow, on fait de l'argent, on s'achète une maison, on s'achète un camion, on s'achète un quatre-roues, on s'achète un ski-doo. » Paf! La mine ferme. Qu'est-ce qui va arriver?

B : Je me souviens à Senneterre, il y avait ce problème-là avec les crises forestières.

C : Il y en a déjà des gens qui ont de la misère là, beaucoup. Parce que justement, on fait de l'argent, on achète, on achète, on achète, on achète. À un moment donné, ils perdent leur job, ils ne sont plus capables de payer puis ils perdent tout. Moi c'est ça qui me fait peur de l'avenir.

Plusieurs pensent que la population de Malartic est appelée à diminuer, en constatant que des retraités quittent la ville pour déménager en région, près d'un lac par exemple, pour « vivre tranquille ». D'autres envisagent de déménager pour se rapprocher de leurs enfants et petits-enfants partis vivre ailleurs dans la province, comme ce résident des zones B et C : « On va voir comment on se positionne. On pense s'en aller dans les Laurentides. Ma fille est là, mon fils est à Montréal. » Certains natifs de la ville sont inquiets, ne sachant pas vers qui se tourner, comme ces résidents ayant été impliqués dans l'action collective qui échangent : « A : Moi je partirais bien, mais je ne sais pas où aller. [rires] B : Je pense que je vais faire une résidence pour tous les expatriés de Malartic qui vieillissent, tous les impactés. C : Quelqu'un m'a dit ça : "Jean-Claude²⁵, tu t'en vas où?" Je ne sais pas où aller, ça fait 50 ans. »

Le départ des jeunes pour étudier en ville, et qui choisissent souvent d'y rester, est un autre facteur influant sur la démographie urbaine et entraînant une diminution de la population. En outre, certains soulignent que des habitants décident de déménager, par exemple à Val-d'Or, afin de se rapprocher des services essentiels pour les jeunes familles (sports, loisirs, commerces, restaurants...). Ils estiment que Malartic deviendra une ville-dortoir de Val-d'Or, ou une base de migration pendulaire de type « *drive-in/drive-out* » pour travailler sur d'autres sites miniers après la fermeture de celui de Malartic, comme en témoigne ce résident de la zone A : « Ouin, il n'y aura pas de choix, ou du "*fly-in fly-out*". Un citoyen de la même zone évoque des scénarios de déplacement en fonction des projets de développement autour de la ville : « Les mineurs, c'est ça. Les Abitibiens, ça fait du char, ça fait du char ce monde-là, ce n'est pas pour rien qu'il y a tant de déplacements. Ils restent à Val-d'Or, ils travaillent à Malartic, ils vont aller à l'Eldorado [mine aurifère souterraine Lamaque] qui vient d'ouvrir aux côtés de Val-d'Or, puis si [l'exploitation du] lithium recommence à La Corne, bien ils vont y retourner. »

Enfin, la perspective d'une ville fantôme plane pour des citoyens inquiets relativement à l'exploitation du volet Odyssey de la mine de Malartic, comme l'exprime ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition : « Ça va être une ville fantôme, puis ça on le sait que ça va revenir, c'est bien de valeur, à moins qu'ils trouvent d'autres choses [d'autres sites d'exploitation]. Mais vous savez, là ils ont beau dire qu'ils en ont pour des années puis des années, mais ça roule tellement vite le minerai. Ça va d'une vitesse incroyable. » Selon ce participant, le projet Odyssey sera en activité une dizaine d'années seulement.

²⁵ Prénom fictif pour préserver la confidentialité des participants.

6.3.2 Les visions d'avenir

Quant aux visions d'avenir, les avis sont partagés. Certains pensent que pour développer la ville, il faudrait attirer de nouveaux habitants et s'assurer qu'ils y restent par différentes stratégies. Des personnes de divers sous-groupes ont évoqué des stratégies, telles que les avantages fiscaux à l'établissement avec un congé de taxes aux nouvelles familles, des activités locales et communautaires ou un modèle de gestion et d'exploitation des ressources.

Certains ont souligné qu'il serait intéressant d'aménager la fosse créée par les activités minières et d'en faire une sorte de parc récréatif, en aménageant des sentiers, en la remplissant d'eau pour des activités aquatiques, des glissades d'eau ou des pistes de ski, comme le mentionne ce résident de la zone A : « Un moment donné, ils avaient fait une réunion au [Théâtre] Meglab, puis ils demandaient à la population c'est quoi que vous voyez là quand que ce sera fini? Hey là, le monde voyait des pistes de ski. Je pense que c'est ça qui a ressorti le plus. Et des glissades d'eau. » Ce résident des zones B et C propose d'en faire un site de visite de la mine :

Il y a de quoi à faire avec ce trou-là plus tard, si on a de l'imagination. On n'a jamais eu de montagne proche d'ici, peut-être qu'on peut s'en servir. On verra. C'est certain qu'il y a des risques, il y a des dangers reliés à ça. Le site minier fermé, je ne suis pas sûr que ça peut virer du jour au lendemain assez touristique, mais, peut-être. Je suis allé à un voyage à Salt Lake City il y a un an et demi puis, justement, je suis allé visiter une grosse mine à ciel ouvert pas loin, il y avait un circuit touristique pour que les gens puissent aller visiter les fosses. Il y avait des sites d'aménagés pour voir dans la fosse. Fait que ça peut être une avenue.

Ce résident des zones B et C souligne de façon pragmatique que l'intérêt de la Ville réside dans ce site et qu'il vaudrait mieux de faire avec les attraits existants : « C'est sûr que les amateurs de la nature, ils aiment moins ça quand c'est une mine, mais je veux dire, il y a peut-être du monde qui sont plus curieux pour voir ça. Les baleines ne viendront jamais ici, nous on n'aura jamais ça des baleines! » D'autres citoyens de la zone A sont plus terre à terre quant à l'utilisation du site et des possibles coûts engendrés : « Station de ski. Mais qui va payer pour ça après? Je sais que la mine met de l'argent de côté pour remettre en état, mais... » Certains résidents du même secteur envisagent pour leur part de verdir la montagne de résidus : « A : Parce que là, ça va être une montagne, elle va être verte au lieu d'être brune. B : Bien voilà. On va semer de la pelouse. »

La ville pourrait même devenir un exemple à l'échelle de la province et au-delà pour ce qui est des villes logées dans les « régions-ressources » par les activités et les initiatives qu'elle déploie, comme en discute ce résident de la zone A, en citant comme exemple l'initiative ÉcoMalartic :

Qu'ÉcoMalartic, ça devienne comme le fer de lance d'une démarche citoyenne qui portera fruit puis qui ferait école : « Regardez, ils ont fait ça en 2014, ils ont créé ça. » Oui il va y avoir plein d'impacts, mais regardez si on prend cette somme-là puis qu'on crée quelque chose de plus grand. De faire quelque chose qui ne dure pas, d'extraire cette ressource-là qui ne dure pas, puis d'avoir créé [en parallèle] quelque chose qui va durer d'encore plus grand. Pas juste créer un avoir puis créer une richesse instantanée.

D'autres entendent un avenir florissant par la mise en valeur des nombreux attraits de la ville de Malartic, comme le note ce résident des zones B et C :

On va changer notre plan de développement durable, il ne sera pas axé sur la fermeture de Canadian Malartic, il va être axé sur autre chose, sur la pérennité de la ville. En augmentant sa masse critique de citoyens, en transformant son centre-ville, en améliorant ses services, parce qu'on va devenir une ville plus attractive [...] en implantant un nouveau réseau de piste cyclable, en aménageant la rivière au centre-ville, en la restaurant, en faisant plus d'actions qui vont être différentes au niveau de la qualité de vie citoyenne. La valeur de leur propriété ne tombera pas, parce qu'on aura réussi à décoller des nouvelles entreprises pour compenser la fermeture de Canadian Malartic.

Par ailleurs, les personnes rencontrées disent que la ville sera toujours partie prenante d'une région minière et qu'elle pourra ainsi bénéficier de cette dynamique régionale dans l'avenir, ce qui est d'intérêt, car bien que le projet Odyssey prolonge la durée des activités minières, le site compte très peu d'autre potentiel à exploiter. Ce citoyen des zones B et C souligne :

Je crois honnêtement que ça va continuer à progresser l'industrie minière, que Malartic va être capable de continuer à faire son chemin avec tout ça. Je ne crois pas que Malartic va retomber comme elle était il y a une vingtaine d'années, quand l'industrie minière avait baissé beaucoup. Parce que je crois qu'en région ça va continuer à progresser l'industrie. Maintenant les distances? C'est plus ou moins important fait qu'il y a du monde qui va continuer à venir rester à Malartic, il y a du monde qui va continuer à voyager pour l'industrie. J'ai confiance en l'avenir.

Des résidents sont certains que l'exploitation de projets miniers va continuer à Malartic et dans la région, sans engendrer des problèmes, comme ç'a été le cas dans le passé. Ce résident des zones B et C mentionne : « Je sais qu'ils ont plusieurs projets, dont Odyssey, puis ils ont d'autres projets qui vont être un peu à l'extérieur de la ville. Fait qu'il n'y aura plus jamais, en tout cas je ne crois pas, un changement radical comme c'est arrivé ici à Malartic. Ça n'arrivera plus. » Concernant le développement de la mine à Malartic, un autre résident de la même zone souligne qu'on n'assistera ni à un accroissement ni à une décroissance de la population : « S'il y a un projet de mine souterraine à côté, je sais qu'ils ont commencé le projet, fait que ça va peut-être amener, ou ça va maintenir ni plus ni moins les emplois. Puis je pense que c'est positif. Je ne pense pas qu'on devienne une ville bien plus grande, mais je pense qu'on est capable de maintenir ce qu'on a. » Pour leur part, des résidents, surtout des zones B et C, sont optimistes : ils ont confiance en l'avenir de la ville et en son administration. L'un d'eux en témoigne : « Tant que Martin est là, le maire Ferron est là avec son équipe, ça va être progressif, ça va être, ils vont vouloir vraiment continuer à améliorer la ville. Mais on ne sait jamais, à un moment donné il y a des gens qui vont partir, il peut y avoir un nouveau maire qui va changer les choses, mais présentement je pense honnêtement qu'au cours des prochaines années ça va continuer à bien aller pour Malartic. »

Ce même résident s'appuie sur l'existence du Fonds Essor pour expliquer sa confiance en l'avenir : « Le Fonds Essor, on a environ 3 millions dans notre compte, mais on ne veut pas toucher aux 3 millions. Toutes les années on a environ, ils nous donnent 680 000 je crois [...], mais le gros du fonds, on ne veut pas le toucher parce que ce fonds-là va servir quand la compagnie aura terminé ses opérations. »

6.3.3 Les souhaits pour l'avenir

Selon la majorité des résidents, l'avenir de la ville est étroitement lié au développement de la mine. Cependant, certains ne sont pas favorables au développement minier et préféreraient que la mine cesse rapidement ses opérations, comme le souligne ce résident du quartier sud : « Qu'il l'exploite très vite, pour qu'elle ferme très vite. » D'autres citoyens de la zone A s'interrogent sur la possibilité de changer le rythme d'extraction pour maintenir dans le temps l'exploitation et les emplois : « A : Pourquoi ils vont tout chercher toute tout de suite. Puis là, il faut tout ramasser tout de suite. Faites un petit trou, ramassez-le. C'est ça, ils viennent pour 10 ans, 15 ans, puis après ça, bye! on s'en va. B : Les mines, ce n'est plus des durées de vie comme dans le temps que les mines souterraines ça l'a duré [...] Mon père a travaillé ses 30 années à la même place. » Certains ont évoqué la pertinence de diversifier l'activité économique de la ville et de la région pour s'affranchir de la dépendance à l'exploitation des ressources, un patron de développement dans lequel s'inscrit une ville comme Malartic. Pour ce faire, il importe de développer des stratégies afin que des travailleurs qualifiés et des professionnels viennent s'installer à Malartic. Ce résident des zones B et C mentionne que d'attirer d'autres profils de travailleurs à Malartic demeure un défi : « Ce n'est quand même pas facile d'attirer du monde [...] Ce n'est pas juste d'avoir quelqu'un. Des fois quand t'es obligé de choisir une personne par défaut parce que personne ne veut le poste, ça ne veut pas dire que ça va être la meilleure personne. » Ces résidents impliqués dans les organismes communautaires soulignent qu'il faudrait diversifier les possibilités dans la ville pour la construire :

A : On aurait pu diversifier. Tu sais au lieu de dire, on reste dans ça, on est une ville minière, on aurait pu développer, on a plein de choses ici en Abitibi. On aurait pu développer au niveau commercial, ce qui nous aurait permis de garder un essor même quand la minière aurait...

B : Il faut diversifier. Si on avait une couple de petites entreprises qui feraient qu'après la mine l'impact serait moindre. Le monde ne dirait pas : « C'est redevenu un trou. »

C : C'est de valeur parce que j'pense qu'on n'a jamais été un trou.

D : Mais physiquement on a un trou! [rires]

Dans la foulée, d'aucuns mentionnent qu'il conviendrait de développer la région en tant que telle, et les régions de façon plus générale. Ils ajoutent que le gouvernement provincial devrait mettre en œuvre une politique pour faire des régions des endroits où il est possible de vivre et de se développer, par le versement de compensations provinciales aux « régions-ressources », par exemple. Ce résident des zones B et C souligne :

Ça, c'est notre combat pour les prochaines années si on veut se développer en région [...] Les pourcentages [des redevances minières], au lieu de les donner aux villes, on fait un fonds de développement de notre région. [...] Tellement pas d'ouverture, moi je pense qu'il est là le défi de Malartic, en tant que MRC, puis en tant que région, c'est de réussir à avoir des sous pour se développer puis ne pas avoir du paternalisme qui vient décider où ce qu'on va le dépenser.

Certains ont exprimé le souhait d'une réorganisation des divisions municipales, plus particulièrement avec Rivière-Héva, ville voisine de Malartic qui y est historiquement liée et qui est aujourd'hui reliée à Malartic pour les services que cette dernière lui offre, mais dont l'impôt foncier échappe à la Ville. Cette hypothétique fusion permettrait de développer des services municipaux, tels que des loisirs et des sports. Le dynamisme commercial ainsi que le sentiment de vivre dans une belle ville bien entretenue et fière sont aussi importants. Ce citoyen des zones B et C, qui veut y voir grandir ses enfants et revitaliser la ville, souhaite que la municipalité s'implique en ce sens :

Moi j'espère que mes enfants vont grandir à Malartic. Parce que je trouve que c'est une belle communauté, je trouve que l'ambiance sociale est bonne, ce que je ressens. Néanmoins, j'aimerais qu'ils trouvent un moyen de développer, qu'ils embellissent notre artère principale [...] J'aimerais vraiment voir ça, qu'il y ait un peu plus du mouvement de la part de la mairie parce qu'un moment donné ce n'est plus la mine, la mine a fait déjà son bout de mon point de vue.

Cette position n'est cependant pas partagée par tous. Ce résident de la zone A, quant à lui, ne souhaite pas que ses enfants s'établissent à Malartic : « Moi, je n'encouragerais pas mes enfants à acheter à Malartic. Si les enfants reviennent à Malartic, on ne sera pas heureux là [...] Mes enfants, je ne les ai pas encouragés à vivre à Malartic. Ils ne vivent pas ici, et je suis bien content. »

Un autre résident des zones B et C espère l'ouverture de nouveaux commerces dans la ville, ce qui était déjà un enjeu dans l'enquête ayant mené au précédent rapport : « Moi je souhaiterais un jour qu'on ait au moins un magasin. Puis toutes les grandeurs de pantalon. » Un résident propose le partage de locaux entre différents travailleurs autonomes et employeurs pour favoriser l'occupation commerciale de la ville :

Favoriser des trucs qui permettent d'occuper les locaux commerciaux. Louer un local commercial ça coûte cher, donc je verrais bien une entreprise qui décide d'ouvrir pour tous les travailleurs autonomes de la ville, puis il y en a probablement beaucoup qui aimeraient avoir un endroit où aller travailler pour sortir de la maison. Comme ça, ça nous permettrait de socialiser, puis ça permettrait d'occuper au moins un des locaux abandonnés.

Ces initiatives permettraient de garder des familles dans la ville, ce qui est un autre souhait des habitants : que la ville ne soit pas seulement un lieu de transition ou un dortoir pour travailleurs, mais le siège d'une vie sociale et communautaire inclusive.

Selon les personnes rencontrées, l'offre de services en santé mentale est à développer dans la ville, car les problèmes de santé mentale y demeurent très présents. Un résident de la zone A propose l'embauche d'un psychologue pour aider les employés de la mine qui vivent des situations de détresse : « Ça n'a pas de bon sens. Vraiment pas de bon sens. Fait que je me dis, selon moi ils pourraient, je ne sais pas moi, engager un psychologue. Même si ça serait juste pour les employés de la mine. » Un autre résident de la même zone souhaite davantage de services à l'échelle de la ville : « C'est ça que je souhaite à Malartic moi, plus de ressources en santé mentale. Parce que quand ton mental va bien, le reste va bien. Oui, je pense que c'est la meilleure chose qu'on peut souhaiter à mes concitoyens. Plus de ressources. »

Enfin, l'ensemble des personnes rencontrées souhaite que l'harmonie sociale règne dans la ville, dans la foulée d'un travail de « reconnaissance et de réconciliation ». Elles veulent voir leurs enfants grandir à Malartic, pourvu que ces mesures soient mises en œuvre. Ce résident ayant bénéficié du programme d'acquisition souhaite que l'administration municipale se dévoue au bien-être de ses citoyens en ce qui a trait au développement de la compagnie minière : « L'avenir, je vais te le dire comment que, dans un monde de rêve, dans un monde où tout est parfait. Nous allons avoir un nouveau maire qui va travailler pour nous, la population, puis qui va travailler de concert avec la mine pour créer encore une meilleure ambiance population-mine. Et puis les gens vont être heureux de vivre dans cette ville. » Cet autre participant, impliqué dans les organismes communautaires, insiste sur l'importance de mettre en œuvre un processus de réconciliation entre les citoyens, ainsi qu'entre les citoyens, la municipalité et la compagnie minière : « Reconnaissance, réconciliation. C'est ça. Pour les citoyens. Reconnaissance de ce qu'on vit ici, puis la réconciliation entre tous les acteurs. C'est important, mais une vraie réconciliation. Et pour ça, tout le monde va devoir laisser tomber des jugements de valeur un peu. Puis qu'ils se repositionnent dans leur valeur, puis c'est à ce point-là important. »

Ce même participant mentionne la qualité de l'environnement en réaction à un participant plus jeune qui dit souffrir d'écoanxiété : « L'environnement, ce n'est pas quelque chose qu'on a nommé beaucoup à 51 ans, mais je suis conscient que c'est quelque chose qui est très important aussi. » Cette préoccupation est peu soulevée par les résidents, mis à part les enjeux reliés aux nuisances.

7 DISCUSSION

Le suivi des effets individuels et sociaux liés aux activités minières à Malartic entre 2013 et 2020 permet de cerner plusieurs changements survenus depuis juillet 2013, ainsi que des éléments toujours d'actualité et d'autres qui se sont estompés.

À l'instar d'autres études réalisées récemment à Malartic, la qualité de vie et les nuisances sont encore une source de préoccupations pour les citoyens (De Serres-Bérard, 2021; Lasevitz, 2018; Angers, 2016). Les enjeux et les impacts négatifs qui avaient été nommés et analysés dans le premier rapport sont toujours présents et ont été systématiquement évoqués par les personnes rencontrées. Certains éléments se sont cependant ajoutés. En ce qui concerne la poussière, les mêmes préoccupations concernent les symptômes physiques, et l'inquiétude des conséquences à long terme sur la santé persiste. Toutefois, contrairement au précédent rapport, les citoyens rencontrés ne mentionnent pas vouloir quitter Malartic en raison de la poussière; il est donc possible de penser que ceux qui étaient motivés à agir à cause de cette nuisance sont déjà partis. Il y a une nouveauté : la préoccupation relative aux effets sur la santé combinés (pas seulement cumulés) de la poussière de la mine et de celle causée par la circulation ainsi que de la pollution qui serait mal ou pas détectée par les autorités responsables. Cette préoccupation traduit les doutes que nourrissent plusieurs citoyens en lien avec les impacts de la mine, de même qu'un manque de confiance envers la composition des particules émises dans la ville et les suivis qui peuvent en être effectués par les autorités compétentes.

Plusieurs Malarticois continuent de vivre du stress en raison des vibrations, ce qui induit des réactions de stress notamment chez les enfants, bien que certains disent s'y être habitués. Les sautages étant à heure fixe lorsque les conditions météorologiques le permettent, plusieurs citoyens ont affirmé vivre un stress d'anticipation avant les sautages. Quelques-uns tentent même de prédire l'intensité des sautages en fonction des activités survenues ou non les jours précédents. Des inquiétudes quant aux risques d'effondrement de secteurs de la ville sont toujours évoquées ainsi que des préoccupations concernant l'endommagement des propriétés et des biens causé par les vibrations consécutives aux sautages. L'enjeu relatif aux nuages jaune-orange (NO_x) après les sautages n'a cependant pas été mentionné dans cette enquête et semble ne plus être une source d'inquiétude pour les habitants.

Les résidents ont rapporté que le bruit demeure une source de dérangement entraînant de possibles effets sur la santé et affectant la qualité de vie. En effet, certains sont encore réveillés la nuit ou dérangés dans leurs activités quotidiennes, surtout extérieures, en raison du bruit. Quelques citoyens ont mentionné certaines mesures prises par la compagnie minière pour atténuer le bruit. Un élément nouveau noté lors des entretiens concerne la frustration et le désarroi à la suite de la modification des valeurs d'exposition au bruit par le MELCC afin d'accommoder la compagnie minière, puisqu'il était impossible pour cette dernière de réduire

davantage les émissions de bruit après la mise en place des mesures de mitigation. Ce changement législatif a fait naître un sentiment de découragement palpable chez les citoyens. Ils se sentent d'autant plus démunis que l'État est prêt à accommoder une entreprise privée d'un côté, et que leurs préoccupations retenues par le BAPE n'ont pas été prises en compte de l'autre.

Les citoyens rencontrés répètent qu'en ville la circulation a augmenté et que les véhicules circulent à une vitesse toujours plus grande. Cette situation occasionne des inconvénients pour les piétons, et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite et les enfants. Les citoyens observent cependant un changement : la présence accrue de nombreux camions lourds qui, en plus de circuler en ville et d'endommager la chaussée, sont source de danger pour les voitures et les piétons. De plus, un autre changement par rapport à l'étude précédente concerne l'accroissement de la circulation et la formation de bouchons aux entrées de la ville et dans la ville elle-même aux heures d'arrivée et de sortie du travail. L'augmentation de la circulation importune maintenant la grande majorité des citoyens, tant les piétons que les automobilistes, peu importe leur lieu de résidence. Enfin, le dernier grand changement lié à la circulation est la mise en service de la voie de déviation de la route 117. Les travaux de construction ont causé des dérangements aux citoyens, mais ceux-ci se disent heureux et fiers du résultat final.

Des préoccupations relatives à la dégradation de l'environnement, par exemple en ce qui concerne la qualité de l'eau potable, les arbres ou la pollution des aquifères et des lacs par les installations de la mine, ont été évoquées par certains participants. Une tendance plus diffuse quant à l'écoanxiété a aussi été mise en évidence. Il existe une corrélation entre ces préoccupations et les inquiétudes, les frustrations et la résignation concernant la gestion des questions environnementales par les autorités, qui se traduisent par une démobilisation des habitants, contrairement à ce qui était présenté dans le premier rapport. Non pas que ces questions ne préoccupent plus les habitants, mais ils sentent que leur implication n'est pas prise en compte et que leurs efforts restent vains. Des inquiétudes quant à la perte d'accès à la nature et au territoire pour la pratique de loisirs ont notamment été soulignées par plusieurs. De plus, une modification notable de l'environnement a été observée. En effet, on retrouve désormais un amoncellement de résidus miniers formant des collines allongées très visibles qui contrastent avec le paysage plat de la région.

Parmi les changements significatifs, on note le déclin démographique de Malartic. La population locale s'est transformée dans les dernières années, ce qui a ébranlé le tissu social : quantitativement, la population a diminué, alors que qualitativement, elle se compose dorénavant de nombreux nouveaux visages et de jeunes familles. Ces dernières, dont certaines sont constituées d'employés de MCM, souhaiteraient s'établir à Malartic en raison du coût inférieur des maisons comparativement à Val-d'Or et de la présence d'infrastructures de construction récente. Certaines sont également attirées par le programme de revente du *Guide de cohabitation*. Quelques citoyens considèrent cette dynamique populationnelle comme prometteuse pour l'avenir de Malartic, car elle laisse entrevoir une nouvelle forme de

revitalisation. Toutefois, cette situation soulève également quelques inquiétudes. Outre le fait que la capacité d'accueil de la nouvelle école primaire soit déjà dépassée, les nouveaux arrivants semblent moins impliqués dans la vie communautaire, excepté en ce qui concerne les activités pour les enfants. Les nouveaux arrivants rencontrés sont beaucoup moins affectés par les nuisances, et ils ne vivent aucun deuil à l'égard des changements majeurs survenus depuis la reprise des activités minières, n'ayant pas connu la situation d'avant. Inversement, les Malarticois de longue date demeurent plus affectés par les changements de ces dernières années et les nuisances associées aux activités minières. Ils remarquent également un déclin de la vie communautaire à cause du départ de nombreuses familles, la présence de conflits et la fermeture de lieux de rassemblement (restaurants, bars, etc.). Cette nouvelle dynamique fait dire à d'anciens habitants qu'il existe maintenant deux types de Malarticois et que l'identité culturelle de souche est moins visible qu'avant.

Au moment de l'enquête, des divisions sociales étaient encore visibles au sein de la population. Lors du premier rapport, la polarisation des Malarticois était surtout basée sur les positions « pour » ou « contre » la reprise des activités minières. Depuis l'annonce du projet d'agrandissement, la neutralité ne semble toujours pas une option pour les citoyens. Les divisions sont plutôt associées à la cohabitation des résidents et des activités minières. Certains Malarticois luttent afin d'être dédommagés à la hauteur des nuisances subies, de l'impact sur leur qualité de vie ressenti et de la valeur de revente appréhendée de leurs biens immobiliers. D'autres se résignent, ou n'ont pas de répercussions sur le plan financier ni dans leur vie quotidienne. Cette polarisation aurait exacerbé des divisions et des conflits existants. Il s'agit d'une polarisation incrustée à jamais, selon certains répondants. De plus, des citoyens mobilisés disent avoir subi de la stigmatisation dans des lieux publics et sur les médias sociaux de la part d'autres citoyens, de membres du conseil municipal ainsi que de citoyens vivant à l'extérieur de la ville, ce qui les a rendus vulnérables socialement et psychologiquement. Ce constat a également été observé dans une autre étude récente (De Serres-Bérard, 2021).

Tout comme dans le premier rapport, plusieurs changements socioéconomiques ont été soulevés et discutés. L'augmentation des inégalités socioéconomiques et du coût de la vie demeure. De nouvelles préoccupations susceptibles de favoriser ces tendances dans l'avenir si elles se concrétisent sont toutefois évoquées : l'augmentation des taxes municipales, la fin des compensations financières du *Guide de cohabitation* chez les ménages à faible revenu et la possibilité que ces mesures affectent d'autant les enjeux socioéconomiques existants. La relance économique de la ville, et plus particulièrement de la rue Royale, préoccupe toujours un bon nombre de Malarticois, comme le décrivent Rafael Simões Lasevitz dans sa thèse en anthropologie et Laurent De Serres-Bérard dans son mémoire en sociologie (De Serres-Bérard, 2021; Lasevitz, 2018). L'offre de services pour les besoins de base demeure faible et les déplacements vers les grands centres sont toujours nécessaires. De ce fait, la relance économique promise par la reprise des activités minières ne semble pas avoir lieu. De l'aveu de

certain, cette réalité semble toutefois largement tributaire de la proximité géographique de Malartic avec Val-d'Or. Pour plusieurs, l'amélioration de l'apparence de la ville demeure un élément positif en général, entre autres grâce à l'aménagement des deux entrées de la ville, c'est-à-dire le carrefour giratoire à l'ouest et la voie de déviation à l'est. L'offre de services institutionnels, culturels et de loisirs semble adéquate pour plusieurs répondants, même s'ils évoquent du même souffle des préoccupations quant à leur maintien et à leur coût collectif lors de la cessation de l'exploitation minière.

Les opinions sur la gestion par la nouvelle administration de la mine sont relativement positives en regard de la précédente, bien que des critiques semblables à celles rapportées dans le premier rapport se maintiennent chez plusieurs citoyens (manque de transparence ou réponses évasives dans les communications, critiques privées ou publiques de la compagnie minière difficiles à faire entendre et à porter, manque d'ouverture et d'écoute lorsque les commentaires ne sont pas en faveur de la compagnie minière). En effet, contrairement à l'opinion que les Malarticois avaient de la compagnie avant son rachat par MCM, nombre d'entre eux pensent que la nouvelle administration diffuse plus d'informations, qu'elle fait preuve d'une meilleure écoute, qu'elle respecte davantage les normes environnementales et qu'elle agit globalement en bon citoyen corporatif. Les résidents notent qu'elle s'implique auprès des habitants en finançant des comités, des organisations et des activités en plus de s'engager auprès de la municipalité. Malgré leur perception plus positive, les citoyens gardent une certaine réserve et un sens critique face à cette grande compagnie, dont le style de gestion des ressources humaines est selon eux plus standardisé, moins personnalisé et moins « humain » que celui d'Osisko. Plusieurs citoyens disent avoir perçu que la nouvelle compagnie investit dans les relations publiques pour gérer son image, ce qui lui confère certes une bonne image d'entreprise, mais l'amène aussi à induire des formes indirectes de gestion d'attitudes, d'opinions et de comportements face à des pratiques qui pourraient nuire à son image. Par exemple, après avoir été l'objet de critiques dans *Le P'tit Journal*, la minière a retiré son appui financier au journal local. Cette situation exerce une pression sur les citoyens quant à l'expression d'opinions diversifiées relativement aux actions et aux impacts de la mine, constat également établi dans trois autres études récentes (Augers, 2016; De Serres-Bédard, 2021; Lasevitz, 2018). Une préoccupation en lien avec la dépendance des citoyens à l'égard de la compagnie minière d'un côté et le manque d'indépendance de la municipalité à l'égard de la compagnie minière de l'autre demeure bien présente. Enfin, les personnes rencontrées mentionnent qu'en raison de sa taille et du fait qu'elle gère plusieurs sites miniers, l'entreprise favorise moins les relations locales, et plus particulièrement celles avec les Malarticois. En effet, des entrepreneurs locaux n'ont pas été retenus ou considérés lors d'appels d'offres avec concours de la mine, et des travailleurs d'autres municipalités de la région ont été employés au détriment des résidents de Malartic. De même, des personnes rencontrées rapportent que la nouvelle administration aurait effectué des changements dans sa façon de gérer les employés et que certains se sentiraient désormais davantage comme « un numéro ».

La mise en place du *Guide de cohabitation* apparaît comme un des grands chantiers de MCM à Malartic. Cette initiative sous-tend la reconnaissance formelle des impacts des activités minières concernant les nuisances affectant la qualité de vie. L'élaboration du *Guide* s'est faite en concertation avec différents acteurs du milieu afin de répondre à une variété de préoccupations. À l'heure actuelle, le *Guide de cohabitation* aurait généré plusieurs effets à la fois positifs et négatifs. Cependant, concernant le climat social, le processus n'aurait pas permis d'apaiser les tensions lors de la démarche de coconstruction, puisque les représentants du CCZSVFM se sont retirés et ont entamé une action collective contre l'entreprise. Dans ce contexte, la campagne d'adhésion pour les compensations financières a envenimé les divisions sociales existantes, ce que présente le mémoire de De Serres-Bérard (De Serres-Bédard, 2021). Pendant la période de l'action collective, l'adhésion aux compensations du *Guide de cohabitation* est devenue sur la place publique une prise de position dans le conflit juridique en cours. De plus, MCM a toujours présenté le taux d'adhésion aux compensations comme étant celui au *Guide de cohabitation* dans ses publications officielles, alors que dans les faits, bon nombre de citoyens ont accepté de recevoir les compensations sans avoir une opinion arrêtée sur les programmes du *Guide*, l'activité minière et les nuisances qu'elle génère. Les compensations financières en elles-mêmes sont également sujettes à différentes opinions. Certains les considèrent comme un acte de justice, d'autres y sont plutôt indifférents ou les jugent inéquitables. Par ailleurs, pour certains ménages à faible revenu ou pour les personnes ayant des problèmes de dépendance, les compensations financières représentent un montant significatif qui ne serait pas toujours dépensé à bon escient, selon certains répondants. Cette situation est particulièrement préoccupante dans l'optique où des citoyens bénéficiaires des programmes d'aide sociale auraient choisi de vivre dans la zone A de Malartic uniquement pour recevoir les compensations.

Les programmes d'acquisition domiciliaire et de revente élaborés dans le *Guide de cohabitation* sont dignes de mention. Ces programmes ont à la fois permis à des Malarticois de la zone A de déménager et à de jeunes familles de s'y établir, ce qui a contribué aux changements démographiques évoqués plus tôt. En somme, le programme d'acquisition n'aurait toutefois pas permis de rassembler et d'épauler l'ensemble des propriétaires de la zone A qui souhaitait vendre, et ce, pour diverses raisons associées aux critères d'admissibilité, aux montants alloués lors de l'achat et aux longues et pénibles démarches administratives. Par conséquent, des propriétaires de cette zone adjacente à la fosse, notamment des commerçants et des propriétaires de bâtiments locatifs, ont le sentiment d'être coincés et vivent dans la crainte de perdre leur patrimoine financier. Par ailleurs, le programme de revente semble contribuer à la revitalisation du quartier sud, grâce aux incitatifs financiers pour effectuer des travaux de rénovation et attirer de nouveaux propriétaires. La qualité de la cohabitation entre les nouveaux arrivants et les résidents actuels, en termes de climat social, et la pérennité de l'installation de ces jeunes familles dans le quartier sud, seront des éléments à surveiller lors du prochain suivi.

Les opinions sur la gestion gouvernementale des risques abordent les mêmes thèmes que dans le rapport précédent, soit la communication, la transparence et la prudence (respect des normes environnementales et surveillance des impacts). Les acteurs concernés et les enjeux ont toutefois évolué sous certains angles. Un élément notable est la perte de confiance envers les autorités gouvernementales à l'égard de la surveillance environnementale, qui découle entre autres des éléments connus concernant le bruit environnemental (changement de normes). La majorité des participants rencontrés affirme manquer d'informations sur les effets potentiels de ces nuisances sur la santé; ils ne croient pas non plus que la surveillance est adéquate et transparente. Cette perte de confiance envers les autorités est associée à une démobilisation quant à l'utilisation des mécanismes existants pour dénoncer les impacts et porter plainte. Ce constat pourrait d'ailleurs être l'une des pistes qui expliqueraient la quasi-absence des comités de suivi (CSCM, et plus récemment CES-CM) dans les récits des participants rencontrés, alors que ces structures, qui visent à améliorer la communication et la transparence dans la gestion, semblaient plus opérationnelles, ou du moins plus visibles, dans les premières années de l'exploitation minière (Brisson et collab., 2015). Dans ce contexte, les participants blâment principalement des fonctionnaires du MELCC et de la Santé publique pour leur inaction, alors que d'autres accusent plutôt les élus provinciaux au pouvoir, qui auraient la mainmise sur ces derniers, afin de favoriser le développement de l'exploitation aurifère.

Les inquiétudes pour l'avenir demeurent sensiblement les mêmes que celles présentées dans le premier rapport. En effet, la possible fermeture ou la croissance potentielle de la municipalité sont évoquées, de même que la possibilité de la voir perdre son poids régional après la fermeture de la mine. À ces craintes s'ajoute la détérioration du climat social et du niveau de vie des habitants face à une perte potentielle d'emplois peu qualifiés ou de revenus importants, dans le contexte d'une augmentation des possessions matérielles par plusieurs employés de la mine, alors que le niveau d'éducation des employés et de leur famille demeure faible. Des inquiétudes quant au futur portrait démographique de la ville sont associées à ces préoccupations. Des inquiétudes quant à la valeur des propriétés sont aussi mentionnées. En ce moment, les maisons se vendent à prix fort dans la ville. Or, les citoyens craignent de perdre de l'argent lors de la fermeture de la mine, puisque la ville perdra alors de son attrait. Ces inquiétudes sont liées aux visions d'avenir de la ville : plusieurs envisagent difficilement d'y investir, sachant que la mine fermera et que les institutions financières sont peu enclines à appuyer des projets. Cela renforce la possibilité d'un modèle de développement dans lequel Malartic deviendrait une banlieue de Val-d'Or. D'ailleurs, plusieurs ont évoqué les problèmes financiers potentiels de la municipalité après la fermeture de la mine en raison des revenus fonciers qu'elle génère.

Les visions d'avenir et les souhaits pour l'avenir reflètent ceux évoqués dans le premier rapport : l'importance de diversifier l'activité économique de la ville, de bien gérer les revenus de la ville et de la municipalité en général, de mieux planifier le développement local et d'apprendre du cas de Malartic pour les autres régions où se déploient des activités similaires. À ces aspects de base s'ajoutent des idées d'activités de loisirs et de plein air dans la région, en lien avec le paysage laissé par les activités de la mine, notamment la fosse. Plusieurs souhaitent le développement d'une offre accrue d'activités sportives pour les enfants et le maintien d'une vie locale par l'ouverture de commerces et de restaurants. Enfin, le souhait de vivre en harmonie, dans un climat de paix sociale, demeure bien présent.

8 CONCLUSION

Cette étude permet de mettre en évidence les effets sociaux et psychologiques associés aux changements affectant la qualité de vie des Malarticois pour la période 2013-2020. Elle contribue à dresser un portrait longitudinal des changements sociaux à Malartic depuis la reprise des activités minières. L'échantillonnage a été effectué en fonction de certaines caractéristiques précises de la population permettant de documenter non seulement les impacts des activités minières sur l'ensemble des citoyens, notamment les populations les plus vulnérables, mais également les effets positifs et négatifs de la mise en place du *Guide de cohabitation*, ainsi que les impacts sociaux et psychologiques de l'action collective. Par ailleurs, l'absence de collaboration de MCM pour recruter des employés n'a pas permis de dresser un portrait significatif de ce groupe, qui vit des enjeux particuliers selon nos partenaires régionaux, notamment concernant le manque de place en garderie. De plus, des changements ont eu lieu depuis la réalisation du travail sur le terrain à Malartic, notamment l'entente à l'amiable qui a mis un terme à l'action collective intentée contre l'entreprise et la fin du programme d'acquisition des résidences principales. Ainsi, les résultats de cette étude portent sur la période 2013-2020 seulement.

Dans l'optique où la paix sociale et la cohabitation harmonieuse de la population et des activités minières sont des gages de santé sociale, psychologique et physique, plusieurs enjeux demeurent préoccupants au sein de la collectivité de Malartic. Indéniablement, la mise en place du *Guide de cohabitation* a permis de faire un pas vers la reconnaissance des nuisances altérant la qualité de vie des habitants. Les résultats démontrent toutefois qu'indemniser les individus affectés par une exposition chronique ne règle pas tout, puisque les dérangements et les impacts associés à la poussière, au bruit et aux vibrations demeurent présents. L'absence de mécanismes reconnaissant que chaque résident perçoit et vit différemment les changements et leurs effets, tels qu'un accompagnement personnalisé ou une flexibilité dans les modalités des programmes, explique le succès mitigé de cette démarche, qui n'a pas su, au moment de l'enquête, réparer les divisions sociales ni assurer une cohabitation harmonieuse avec les activités minières. Le prochain suivi, prévu à la fermeture de la mine à ciel ouvert, permettra de poursuivre l'examen de la situation en plus de surveiller les dynamiques nouvelles, comme les changements populationnels dans la zone A à la lumière du programme de revente et de la fin des compensations financières.

9 RÉFÉRENCES

- Albrecht, G., Sartore, G.-M., Connor, L., Higginbotham, N., Freeman, S., Kelly, B., ... Pollard, G. (2007). « Solastalgia: The distress caused by environmental change ». *Australasian Psychiatry*, 15(1), S95-98.
- Angers, P. (2016). *Transformation des pratiques minières, vers une diminution des injustices? : le cas de la compagnie minière Osisko* [mémoire en sciences de l'environnement]. Université du Québec à Montréal.
- Basso, K., H. et Feld, S. (1996). *Senses of place*. School of American Research Press.
- Beaud, J.-P. (2016). L'échantillonnage. Dans B. Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (6^e éd., p. 251-286). Presses de l'Université du Québec.
- Blais, J. (2015). *Les impacts sociaux de la mine Raglan auprès des communautés inuit de Salluit et de Kangiqsujaq* [mémoire en science politique]. Université Laval.
- Bouchard-Bastien, E., Brisson, G. et Gagné, D. (2020). *L'évaluation des impacts sociaux en environnement. Guide de soutien* (n° 2675). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2675>
- Bouchard-Bastien, E., Brisson, G. et Plante, S. (2016). *Cadre de référence pour favoriser le dialogue et la résilience dans le cadre de controverses sanitaires environnementales* (n° 2175). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2175>
- Bouchard-Bastien, E. et Gervais, M.-C. (2017). *Dimensions sociales et psychologiques associées aux activités minières et impacts sur la qualité de vie* (n° 2318). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2318>
- Brisson, G., Morin-Boulais, C. et Bouchard-Bastien, E. (2015). *Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières à Malartic. Période 2006-2013* (n° 1959). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/1959>
- Brisson, G., Morin-Boulais, C., Doyon, S. et Bouchard-Bastien, E. (2017). « Une difficile prise en compte des changements sociaux en milieu minier nordique : le cas de Malartic (Québec) ». *Recherches sociographiques*, 58(2), 387-413.
- Bryant, R., L. (1992). « Political ecology: An emerging research agenda in third-world studies ». *Political Geography*, 22(1), 79-94.
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). (2016). *Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic* (n° rapport 327). Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.
- Carver, C., S., Scheier, M., F. et Weintraub, J., K. (1989). « Assessing coping strategies: a theoretically based approach ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 56(2), 267-283.
- Castree, N. (2010). « Neoliberalism and the biophysical environment 1: What 'neoliberalism' is, and what difference nature makes to it ». *Geography Compass*, 4(12), 1725-1733.
- Cotnoir, J.-M. (10 décembre 2020). *La démolition du Château Malartic est amorcée*. ICI Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1756119/travaux-demolition-chateau-malartic>

- Crête, J. (2016). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (6^e éd., p. 289-312). Presses de l'Université du Québec.
- Cyrulnik, B. (2005). *Le murmure des fantômes*. Odile Jacob.
- Dave Lemire c. Canadian Malartic GP [transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires et punitifs en lien avec des allégations de troubles du voisinage à Malartic] 615-06-000001-166.
- De Serres-Bérard, L. (2021). *Malartic et le développement minier : l'expression du bien-être individuel en représentations sociales* [mémoire en sociologie]. Université Laval.
- Faucher, A. (2014). *De l'or... et des putes?*. Les Éditions du Quartz.
- Folke, C. (2006). « Resilience: The emergence of a perspective for social-ecological systems analyses ». *Global Environmental Change*, 16, 253-267.
- Fonds Essor Canadian Malartic (FECM). (2020). *Rapport de financement annuel 2020*. Mine Canadian Malartic.
- Frantal, B. (2016). « Living on coal: mined-out identity, community displacement and forming of anti-coal resistance in the most region, Czech Republic ». *Resources Policy*, 49, 385-393.
- Gazette officielle du Québec. Décret 388-2017, 12 avril 2017 (2017).
- Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic (GTECM). (2016). *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic. Version de mise en œuvre*. Mine Canadian Malartic.
- Hossain, D., Gorman, D., Chapelle, B., Mann, W., Saal, R. et Penton, G. (2013). « Impact of the mining industry on the mental health of landholders and rural communities in Southwest Queensland ». *Australasian Psychiatry*, 21(1), 32-37.
- La Presse Canadienne. (2017). « Mine de Malartic : une action collective intentée par les citoyens est autorisée ». *Le Devoir*.
- Lasevitz, R., S. (2018). *De grandes machines et de petites personnes : les impacts des projets miniers sur les parcours de vie des habitants de deux villes de l'Abitibi* [doctorat en anthropologie]. Université de Montréal.
- Lemire c. Canadian Malartic [décision] 2019 QCCS 5545 (l'honorable Marie-Paule Gagnon).
- Louis Trottier c. Canadian Malartic Mine GP [jugement entrepris] 2018 QCCS 4777 (l'honorable Marie-Paule Gagnon).
- Maillé, M.-E. (2012). *Information, trust, and social cohesion in an environmental conflict related to a wind farm project in Québec (Canada)* [doctorat en communication]. Université du Québec à Montréal.
- Martin, R., Deshaies, P. et Poulin, M. (2015). *Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : pour des environnements sonores sains* (n° 2048). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2048>

- Mine Canadian Malartic (MCM). (2017). *Démarche de co-construction. Bilan phase 4 – Été 2017*. Mine Canadian Malartic. <https://canadianmalartic.com/wp-content/uploads/mine-canadian-malartic-bilan-demarche-co-construction.pdf>
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2018). *Projet souterrain Odyssey. Bulletin d'information, mars 2018* (7^e édition).
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2020a). *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic. Version de mise en œuvre : 1^{er} septembre 2016. Mise à jour : 1^{er} décembre 2020*. https://canadianmalartic.com/wp-content/uploads/guide-de-cohabitation-revision-decembre-2020_vf.pdf
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2020b). *Programme de revente des propriétés acquises en application du Guide de cohabitation. Version de mise en œuvre : avril 2018. Mise à jour : janvier 2020*. <https://canadianmalartic.com/wp-content/uploads/mine-canadian-malartic-programme-revente-janvier2020.pdf>
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2020c). *Projet Odyssey. Bulletin d'information, septembre 2020* (17).
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2021a). *Bilan 2020. Bulletin d'information, mars 2021* (19).
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2021b). *Nouvelles. Bulletin d'information, septembre 2021* (21).
- Mine Canadian Malartic (MCM). (2021c). *Rapport de développement durable 2020*. <https://canadianmalartic.com/wp-content/uploads/mine-canadian-malartic-rdd2020.pdf>
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Ouellet, F. et Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaëtan Morin Éditeur.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Armand Colin.
- Perron, L.-S. (13 octobre 2016). « Le BAPE autorise l'expansion de la mine de Malartic ». *La Presse*.
- Petrova, S. et Marinova, D. (2013). « Social impacts of mining: changes within the local social landscape ». *Rural Society*, 22(2), 153-165.
- Pihkala, P. (2020). « Anxiety and the ecological crisis: An analysis of eco-anxiety and climate anxiety ». *Sustainability*, 12 (7836).
- Radio-Canada. (2015). « La mine Canadian Malartic admet que "ses activités génèrent des nuisances", mais consulte la population pour les atténuer ». ICI Abitibi-Témiscamingue.
- Saint-Jarre, C. et Dumas, N. (2021). *Malartic. Histoire d'une ville minière de ses origines à 2021*. Les Éditions Histoire Québec.
- Statistique Canada. (2016). *Recensement de la population de 2016 - Malartic*. Produit n° 98-316-X2016001.
- Statistique Canada. (2021). Tableau 98-10-0015-01.

Swyngedouw, E. (2015). « Depoliticized environments and the promise of the anthropocene ». Dans *The International Handbook of Political Ecology*. Edward Elgar Publishing.

Transfert Environnement et Société. (2019). *Compte rendu. Rencontre 2 – 2019*. Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic. Transfert Environnement et Société. <https://canadianmalartic.com/wp-content/uploads/cr-23-mai-2019.pdf>

Transfert Environnement et Société. (2020). *Suivi du milieu social 2016-2018. Synthèse des connaissances acquises*. Transfert Environnement et Société. <https://canadianmalartic.com/wp-content/uploads/mine-canadian-malartic-scse-bilan-2020.pdf>

Walker, B., Holling, C., S., Carpenter, S., R. et Kinzig, A. (2004). « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems ». *Ecology and Society*, 9(2), 5.

ANNEXE 1 FAITS SAILLANTS DU PROJET CANADIAN MALARTIC

- 2005 Début des activités d'exploration à Malartic par Osisko
- 2006 Présentation officielle du projet Canadian Malartic à la population
Mise sur pied du Groupe de consultation de la communauté par Osisko, qui deviendra le Comité de suivi Osisko Malartic en 2009
- 2007 Création du Comité de vigilance
- 2008 Début de la relocalisation du quartier sud de Malartic
- 2009 Audiences publiques du BAPE
Fin de la relocalisation du quartier sud
Émission du décret autorisant le projet Canadian Malartic
Construction des installations minières
- 2010 Création du Regroupement des citoyens du quartier sud de Malartic
- 2011 Achat de résidences dans le quartier sud par Osisko et construction d'un parc à cet endroit
Entrée en production de la mine Canadian Malartic
- 2012 Premier sautage hors normes, nécessitant une modification au décret

Réalisation du portrait initial par l'INSPQ

- 2013 Annonce du projet d'agrandissement Extension Malartic
- 2014 Création du Regroupement des citoyens du quartier est, qui deviendra le Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic (CCZSVFM) en 2015
Sondage de la DSPublique à propos du projet Extension Malartic
Achat de la mine Canadian Malartic par Yamana Gold et Agnico Eagle
- 2015 Démarches de coconstruction pour l'élaboration du Guide de cohabitation
Dépôt d'une action collective contre Canadian Malartic

- 2016 Mise en œuvre du *Guide de cohabitation* et ses programmes de compensations financières et d'acquisition de résidences principales
Audiences publiques du BAPE
- 2017 Émission du décret autorisant le projet d'agrandissement Extension Malartic
Mise sur pied du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM) et dissolution du Comité de suivi Canadian Malartic (CSCM)
Construction des installations minières et déviation de la route 117
Annonce du projet de mine souterraine Odyssey
- 2018 Émission du décret autorisant le projet de mine souterraine Odyssey
- 2019 Mise en service de la déviation de la route 117
Entente à l'amiable dans le dossier de l'action collective contre Canadian Malartic
- 2020 Fin du programme d'acquisition de résidences principales

ANNEXE 2 FEUILLET D'INFORMATION

FEUILLET D'INFORMATION

Suivi des effets individuels et sociaux en lien avec les activités minières à Malartic :

Évaluation 2013-2019

Ce feuillet d'information explique le but de ce projet d'accompagnement et sa procédure. Nous vous invitons à communiquer avec la chercheuse principale si vous désirez participer à l'étude ou si vous désirez obtenir davantage d'information :

Emmanuelle Bouchard-Bastien

Chercheuse principale, Institut national de santé publique du Québec

418 650-5115, poste 5239

emmanuelle.bouchard-bastien@inspq.qc.ca

Présentation de l'équipe scientifique

Ce projet de recherche est dirigé par Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Une cochercheuse est associée au projet, Sabrina Doyon (Université Laval), ainsi qu'un chercheur-collaborateur, Richard Martin (INSPQ). Une assistante de recherche est également partie prenante de l'équipe, soit Vanessa Paré (Département d'anthropologie, Université Laval). Ce projet est réalisé en partenariat avec la Direction de la santé publique (DSP) de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui finance la recherche. La recherche se situe dans le cadre d'une enquête longitudinale de santé publique qui a débuté en 2012.

Nature du projet

La recherche a pour but de mieux comprendre les changements sociaux ressentis au sein de la communauté de Malartic entre 2013 et 2019. Elle vise à saisir les effets psychologiques et sociaux associés à ces changements. Les résultats de recherche permettront la production d'un rapport de santé publique remis à la DSP de l'Abitibi-Témiscamingue. Les résultats de recherche seront également inclus dans le cadre plus large d'une recherche longitudinale qui a débuté en 2012 et qui se poursuivra tout au long de la durée de vie de la mine.

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à une discussion de groupe d'environ deux heures trente, qui portera sur les éléments suivants :

- Les changements sociaux, individuels et sur la qualité de vie survenus depuis la dernière collecte de données en juillet 2013;
- Les effets psychologiques et sociaux de ces changements;
- Les facteurs communautaires permettant de faire face à ces changements;
- Les visions d'avenir.

Soyez assuré que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

Pour réaliser un portrait représentatif des changements survenus à Malartic entre 2013 et 2019 et leurs effets, nous souhaitons constituer au moins un groupe de discussion de 3 à 6 participants pour chacun des sous-groupes suivants :

- Les citoyens de Malartic résidant à proximité des activités d'extraction minière (zone sud de la voie ferrée);
- Les citoyens ayant bénéficié du programme d'acquisition domiciliaire;
- Les citoyens membres de l'action collective contre la minière;
- Les citoyens n'appartenant pas aux autres catégories;
- Les travailleurs et les entrepreneurs de la mine Canadian Malartic;
- Les commerçants;
- Les organisations communautaires.

Les entrevues se tiendront les 7, 8, 9 et 10 octobre 2019 dans les locaux du CLSC, 1141, rue Royale, Malartic.

Un léger goûter sera servi (viennoiseries, fruits, café et jus)

1. Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2019-043 / 17-04-2019

ANNEXE 3 GRILLE DE DISCUSSION

Grille de discussion

INTRODUCTION

Présentation

Bonjour, mesdames et messieurs,

Je m'appelle Emmanuelle Bouchard-Bastien et je suis conseillère scientifique à l'INSPQ. Je suis accompagnée de Sabrina Doyon, cochercheure et professeure en anthropologie à l'Université Laval. Je vais animer la rencontre aujourd'hui, et Sabrina prendra également la parole à quelques reprises pour éclaircir certains points.

Objectifs de cette discussion de groupe

Cette rencontre vise à réaliser un premier suivi des changements sociaux et des impacts psychologiques et sociaux depuis la dernière collecte de données réalisée par l'INSPQ, qui couvrait la période 2006-2013. Ainsi, nous allons discuter des changements sociaux, individuels et sur la qualité de vie vécus depuis les 6 dernières années. Nous allons également recueillir votre opinion à propos de la gestion et aborder vos visions d'avenir.

Éthique du projet

Je vais maintenant vous présenter le projet. Nous allons prendre connaissance ensemble du formulaire de consentement qui a été préparé à cet effet. Ensuite, si vous êtes toujours d'accord pour participer au projet, je vous inviterais à signer deux copies du formulaire et à m'en remettre une. La deuxième copie est pour vous.

LECTURE ET SIGNATURE DU FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Entretien

Notre discussion aura une durée maximale de deux heures trente et se déroulera comme une conversation. Il n'y a pas de choix de réponses. Il est important que tous les participants puissent s'exprimer, car tous les points de vue sont bienvenus. Je propose qu'on discute librement, dans un premier temps, et je vais intervenir au besoin pour m'assurer que tous auront l'occasion de s'exprimer.

De plus, toutes vos réponses demeureront strictement confidentielles. En ce sens, j'aimerais vous demander de respecter la confidentialité des échanges que nous aurons aujourd'hui. La confidentialité des propos de chacun dépend du respect des autres participants.

Nous prendrons une courte pause de 15 minutes à XX si vous êtes d'accord. À la fin de la rencontre, vous pourrez ajouter les informations que vous jugez pertinentes et que mes questions ne vous auront pas permis d'aborder.

J'aimerais beaucoup enregistrer la rencontre, cela me permettrait de m'assurer que j'ai compris fidèlement vos propos. Je pourrais aussi mieux me concentrer sur notre discussion. Êtes-vous d'accord pour que j'enregistre la discussion?

Avant de commencer, avez-vous des questions sur notre rencontre? Je vous remercie beaucoup de votre participation!

GRILLE DE DISCUSSION
Introduction et tour de table
Présentation et rôle <ul style="list-style-type: none">• Nom• Profession• Rôles et responsabilités à l'égard des activités minières à Malartic• Nombre d'années vécues ou travaillées à Malartic
Effets sociaux et résilience communautaire
<p>1. Que s'est-il passé depuis août 2013 dans la municipalité de Malartic?</p> <p>À vos yeux, quels sont les principaux changements ayant été vécus à Malartic depuis 2013?</p> <p>RELANCE : Qu'est-ce qui a changé depuis l'annonce du projet d'agrandissement de la fosse/le changement de compagnie/la mise en œuvre du <i>Guide de cohabitation</i>?</p> <p><i>Ex. : travail, coût de la vie, relations sociales, organisations familiales, services...</i></p> <p>2. Quelles personnes sont touchées par les changements à Malartic?</p> <p>3. À votre connaissance, comment la communauté fait-elle face aux changements?</p> <p>Qu'est-ce qui a facilité la transition?</p> <p>Qu'est-ce qui a représenté un défi dans la transition?</p> <p>Y a-t-il des mesures particulières mises en place? Si oui, lesquelles et par qui?</p> <p>4. Selon vous, qui peut influencer les changements qui ont lieu à Malartic?</p>
Effets psychosociaux et résilience individuelle
5. Qu'est-ce qui a changé pour vous depuis 2013?

RELANCE : Quels changements avez-vous vécus à Malartic depuis l'annonce du projet d'agrandissement de la fosse/le changement de compagnie/la mise en œuvre du *Guide de cohabitation*?

RELANCE : Concernant le bruit, avez-vous constaté une différence? Et pour ce qui est de la qualité de l'air?

6. Sentez-vous que vous avez un rôle à jouer concernant les changements qui se produisent à Malartic?

7. Qu'avez-vous appris des changements?

Visions d'avenir

8. Comment voyez-vous l'avenir?

Avez-vous des préoccupations en lien avec votre milieu de vie?

Avez-vous des préoccupations en lien avec votre qualité de vie personnelle?

Avez-vous des préoccupations en lien avec votre santé?

Quel est votre souhait le plus cher concernant votre avenir et celui de Malartic?

Conclusion

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter?

Merci de votre contribution à cette discussion!

Adaptée de Brisson et collab., 2015.

ANNEXE 4 SYNTHÈSE COMPARATIVE

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières			
1.1 Changements à la qualité de vie	Poussière	Modification des habitudes de vie	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Symptômes physiques	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Source de préoccupations, inquiétudes pour la santé	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Un suivi des impacts sur la santé est souhaité
		Quitter Malartic	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Commentaire : Il est possible de penser que les personnes qui souhaitaient quitter Malartic pour cette raison sont déjà parties
			Autre : Inquiétude des effets combinés de la poussière de la mine avec celle provenant de la circulation routière
	Vibrations, sautages	Sursauts, stress	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Peur des risques d'effondrement	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.1 Changements à la qualité de vie (suite)	Vibrations, sautages (suite)	Dommages aux structures résidentielles (préoccupation)	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Répercussions des nuages jaune-orange sur la santé	<input type="checkbox"/> Oui x Non Commentaire :
			Autre : Lorsque les sautages sont espacés d'un jour ou plus, perception qu'ils ont une durée plus longue et qu'ils sont plus forts
	Bruit	Dérangement	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Changement des habitudes de vie	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Mesures correctives efficaces apportées par la mine	x Oui x Non Commentaires : La pose de « caoutchouc » dans les camions qui transportent le minerai est soulignée comme étant une mesure efficace. Toutefois, lors des travaux de construction de la voie de déviation de la 117, les panneaux temporaires n'ont pas permis d'atténuer le dérangement causé par le bruit pour les riverains.

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.1 Changements à la qualité de vie (suite)	Bruit (suite)	Mesures correctives efficaces apportées par la minière (suite)	Le décret émis par le MELCC lors du projet d'agrandissement a également altéré le lien de confiance à l'égard de la surveillance du bruit.
	Circulation	Augmentation de la circulation	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Une augmentation de la présence de camions lourds et de bouchons de circulation aux heures de pointe est remarquée
		Augmentation de la vitesse	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Préoccupation pour la sécurité des enfants/piétons	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Risques environnementaux perçus : eau potable et autres risques	Inquiétude par rapport à l'approvisionnement (peur d'une pénurie d'eau potable)	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Peur pour la santé des arbres	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Peur de la pollution des lacs et des rivières à proximité des installations minières	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.1 Changements à la qualité de vie (suite)	Risques environnementaux perçus : eau potable et autres risques (suite)		Autre : Changement du paysage avec la présence des monticules de résidus miniers. Écoanxiété
1.2 Changements sociaux et communautaires	Climat social	Polarisation sociale (pour ou contre le projet Osisko)	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : La polarisation des opinions concerne davantage les gens qui revendiquent une cohabitation plus harmonieuse vs les gens qui ne la revendiquent pas. Pour certains individus et groupes, la polarisation est « incrustée » (elle perdure depuis des années).
			Autre : Stigmatisation des résidents impliqués et inclus dans l'action collective
	Rapport de dépendance ressenti de la population envers la minière	Diminution des initiatives citoyennes (passivité, démobilisation)	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Également associé aux changements démographiques et du tissu social
		Adoption d'un comportement conforme aux volontés de la mine	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.2 Changements sociaux et communautaires (suite)	Sentiment de fierté	Hausse du sentiment d'appartenance (nouvelle image, appartenance à la grande famille Osisko)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi
		Affaiblissement du sentiment d'appartenance (trop de changements)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Également associé aux changements démographiques et du tissu social
	Apparence de la ville	Plus d'infrastructures et d'aménagements	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Plus de maisons rénovées	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Contribution du programme de revente du <i>Guide de cohabitation</i>
		Qualité de vie améliorée	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Les deux entrées de la ville
		La ville a trop changé (perte de cachet, d'attachement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Le deuil ressenti est encore présent chez les Malarticois qui ont connu la ville avant la reprise des activités minières
			Autre : Perception que la Ville souhaite changer l'image de la population du quartier sud

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.2 Changements sociaux et communautaires (suite)	Dynamisme de la ville	Perte de tranquillité	<input type="checkbox"/> Oui x Non Commentaire : Pour certains, Malartic est une banlieue tranquille de Val-d'Or
		Départ de plusieurs familles	<input type="checkbox"/> Oui x Non Commentaire : L'arrivée de nouvelles familles avec enfants contribue au dynamisme de la ville
		Ville perçue comme étant sauvée par la mine	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Offre de services	Services diversifiés	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Plateaux de services municipaux payants	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi
		Davantage de services pour les enfants	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Relance économique	Nouveaux commerces et entreprises ou agrandissement des anciens	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Secteur du carrefour giratoire

Thèmes	Variables	Période 2006-2013		Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)				
1.2 Changements sociaux et communautaires (suite)	Relance économique (suite)	Augmentation de l'offre de services (augmentation de la qualité de vie)		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Peur de l'aspect temporaire		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Besoins de bases non comblés (déplacement à Val-d'Or)		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Présence de nombreux bâtiments vides ou délabrés		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Inégalités socioéconomiques	Écart grandissant entre riches et pauvres		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Augmentation du coût de la vie (loyer, épicerie)		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
				Autre : Augmentation des taxes municipales
	Démographie	Arrivées	Positif : vent de fraîcheur, rajeunissement, diversité	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013		Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)				
1.2 Changements sociaux et communautaires (suite)	Démographie (suite)	Arrivées (suite)	Négatif : étrangers, faible intégration, temporaire	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Une faible implication communautaire est remarquée, excepté concernant les activités avec enfants
			Autre : Capacité d'accueil de l'école primaire dépassée	
		Départs	Positif : diminution des tensions, homogénéisation de l'opinion	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
			Négatif : fragilité du patrimoine, bouleversement des réseaux sociaux	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Populations vulnérables	Personnes vivant près de la mine		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Personnes âgées		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Personnes ayant des problèmes de santé mentale		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.2 Changements sociaux et communautaires (suite)	Populations vulnérables (suite)	Personnes défavorisées	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Inquiétudes en lien avec la gestion des compensations financières et la dépendance des ménages (lors de la cessation en 2027)
		Enfants	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Une augmentation importante des problèmes de comportement à l'école primaire a été observée
1.3 Changements individuels	Modification des habitudes de vie	Déstabilisation liée à la reconfiguration de la ville	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Sentiment d'enclavement en lien avec le projet d'agrandissement et la déviation de la 117.
		Difficulté d'accès aux services de proximité	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : En lien avec les commerces situés dans le secteur du carrefour giratoire.
		Établissement de nouveaux commerces	x Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Commentaire : Il y a de nouveaux commerces dans le secteur du carrefour giratoire. Toutefois, de nouveaux commerces dans le centre-ville n'ont pas duré
		Vie de famille facilitée due à la proximité du travail et du lieu de vie	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)			
1.3 Changements individuels (suite)	Emploi (à la mine)	Nouvelles perspectives	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Situation enviable (salaires élevés, meilleure qualité de vie, stabilité)	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Moyen d'ascension sociale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi
		Rétention des jeunes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi
			Autre : Les Malarticois ne sont pas favorisés par MCM pour l'embauche et l'octroi de contrats.
	Scolarisation	Décrochage pour aller travailler à la mine	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Décrochage des jeunes femmes ayant un conjoint travaillant à la mine	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Peu d'études postsecondaires	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013		Période 2013-2020
1. Changements vécus à partir des opérations minières (suite)				
1.3 Changements individuels (suite)	Consommation	Augmentation des possessions matérielles		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Mauvaise gestion de l'argent		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Augmentation de la consommation de drogue et d'alcool		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
2. Opinions sur la gestion				
2.1 Communication et transparence Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Compagnie minière • Municipalité • Autorités gouvernementales • (OSBL²⁶) • (Médias) 	Informations diffusées (qualité et quantité)	Appréciation	Information fournie par la compagnie minière claire et précise	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Critique	Manque d'informations sur les effets potentiels	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : La poussière et ses effets sur la santé
			Réponses de la compagnie minière évasives, incomplètes et imprécises	<input type="checkbox"/> Oui x Non Commentaire : Réponses très standardisées
			Manque de transparence (informations non divulguées)	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

²⁶ Les acteurs mis entre parenthèses sont concernés pour la période 2006-2013 seulement.

Thèmes	Variables	Période 2006-2013		Période 2013-2020
2. Opinions sur la gestion (suite)				
2.1 Communication et transparence (suite) Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Compagnie minière • Municipalité • Autorités gouvernementales • (OSBL²⁷) • (Médias) 	Dénonciation des problèmes par les acteurs locaux	Prise de parole en public difficile		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Comité de suivi dépendant de la minière		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi, mais le CES-CM est financé et organisé par MCM, comme le prescrit dorénavant la <i>Loi modifiant la Loi sur les mines</i> (article 101.0.3) (chapitre M-13.1)
2.2 Ouverture Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Compagnie minière • Municipalité • (Comité de suivi) 	Démocratie locale	Appréciation	Écoute de la part de la compagnie minière et du Comité de suivi	x Oui x Non Commentaires : La mise en œuvre et l'application du <i>Guide de cohabitation</i> a permis de répondre à certaines revendications seulement. Relations plus standardisées entre MCM et la communauté.
		Critique	Séances publiques partiales	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

²⁷ Les acteurs mis entre parenthèses sont concernés pour la période 2006-2013 seulement.

Thèmes	Variables	Période 2006-2013		Période 2013-2020
2. Opinions sur la gestion (suite)				
2.2 Ouverture Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Compagnie minière • Municipalité • (Comité de suivi) 	Démocratie locale (suite)	Critique (suite)	Manque d'ouverture et d'écoute de la municipalité	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
2.3 Prudence Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Compagnie minière • Ministère de l'Environnement • Santé publique • (Comité de vigilance) 	Respect des normes gouvernementales	Appréciation	Confiance dans le respect des normes par la minière	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
			Attitude proactive de la minière	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Le changement d'entreprise a été positif à cet égard
		Critique	Impression que la minière est peu pénalisée lors d'un non-respect des normes	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : Particulièrement depuis l'émission du décret 388-2017
			La minière apporte les correctifs après les dépassements de normes, une fois les désagréments vécus	<input type="checkbox"/> Oui x Non Commentaire : La gestion des sautages selon la direction des vents est saluée
			Normes gouvernementales jugées excessives	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi

Thèmes	Variables	Période 2006-2013		Période 2013-2020
2. Opinions sur la gestion (suite)				
2.3 Prudence (suite) Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none">• Compagnie minière• Ministère de l'Environnement• Santé publique• (Comité de vigilance)	Surveillance des impacts	Appréciation	Rôle de « chien de garde » du ministère de l'Environnement et du Comité de vigilance	<input type="checkbox"/> Oui x Non Commentaire : Une perte de confiance envers le MELCC est observée.
		Critique	Questionnement sur l'étendue des vérifications menées et des ressources financières et humaines pour réaliser les suivis	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
			Les suivis entravent le bon déroulement des activités minières	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire : N'a pas été explicitement documenté lors du suivi.
2.4 Équité et neutralité Acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none">• Municipalité• (Comité de vigilance)	Perte de neutralité de la municipalité	Impacts sur le bien-être de la population		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Regroupement spontané de citoyens pour rééquilibrer les pouvoirs		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
3. Visions d'avenir				
3.1 Réalité attendue	Croissance	L'essor de Malartic continuera après la fermeture de la mine		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Stabilité	À la fermeture de la mine, Malartic demeurera semblable à ce qu'elle est actuellement		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	Déclin	À la fermeture de la mine, Malartic se retrouvera dans une posture pire qu'avant la reprise des activités minières.		x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :

Thèmes	Variables	Période 2006-2013	Période 2013-2020
3. Visions d'avenir (suite)			
3.2 Souhaits pour l'avenir	s. o.	Se doter d'une saine gestion municipale	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Se développer pour savoir répondre à l'avenir	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Mieux planifier le développement	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Développer la capacité des citoyens de se prendre en main	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Adopter une attitude d'ouverture et favoriser un dialogue moins tendu entre les acteurs	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Trouver la paix : sérénité ou diminution des nuisances	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
		Tirer des leçons de Malartic	x Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire :
	s. o.		Autre : Développer des activités de loisirs et de plein air Valoriser la fosse dès la cessation de l'exploitation

Centre de référence
et d'expertise



www.inspq.qc.ca